

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

STRATÉGIES ÉPISTOLAIRES ET ÉCRITURE DE LA RÉSISTANCE
DANS LES LETTRES DE CHEVALIER DE LORIMIER ET
JULIE BRUNEAU-PAPINEAU

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
MYLÈNE BÉDARD

DÉCEMBRE 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie Mme Lucie Robert, directrice du mémoire, pour sa rigueur intellectuelle ainsi que pour la justesse et la sincérité de ses observations. Son expertise et son assurance ont été d'un grand secours dans toutes les étapes de mon cheminement et continueront sans aucun doute à l'être dans l'avenir.

Je tiens aussi à remercier Mme Martine Delvaux, professeure au département d'études littéraires de l'UQAM, pour sa confiance, sa complicité et ses encouragements. Son regard novateur sur la littérature des femmes a insufflé un vent de renouveau dans la réalisation de ce mémoire et demeure une source d'inspiration pour mes recherches à venir.

Enfin, ce mémoire n'aurait pas été possible sans le travail d'archives et de recherches de Marie-Frédérique Desbiens, Georges Aubin, Renée Blanchet et Julie Roy. Je les remercie d'avoir ouvert la voie en rendant accessible un corpus épistolaire aussi riche et fécond.

La rédaction de ce mémoire a bénéficié du soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre du programme de bourses pour la maîtrise en recherche.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
STRATÉGIES D'ÉNONCIATION ET DÉTOURNEMENT	15
1.1 La conscience de soi et de l'autre	17
1.1.1 Ethos et image de soi	17
1.1.2 La dialectique des lieux de domination	23
1.1.3 Les jeux pronominaux	27
1.2 Le détournement	31
1.2.1 Détournement par l'argumentation	31
1.2.2 Détournement par l'interrogation	34
1.2.3 Détournement par le dialogisme	37
1.3 Agentivité	41
1.3.1 Les stéréotypes	42
1.3.2 Le pouvoir de la citation	45
1.3.3. Dérobement	47
CHAPITRE II	
L'AUTOREPRÉSENTATION ROMANTIQUE : UN ACTE DE CONTESTATION DU POUVOIR	52
2.1 Comment faire un héros de soi : l'autoreprésentation	54
2.1.1 Le récit de soi: de la dramatisation à l'héroïsation	55
2.1.2 Les stratégies d'édification héroïque	58
2.1.3 La transsubstantiation du jugement : la cristallisation de la figure héroïque	59
2.2 La pluralité des moi	60
2.2.1 Le moi dans et pour l'autre	61
2.2.2 Soi par rapport à l'ennemi : la représentation de l'anti-ethos	62

2.2.3 Renversement des identités : la résistance.....	64
2.3 L'héroïsation romantique ou le romantisme au service du héros.....	65
2.3.1 Le prophète d'un monde en péril.....	67
2.3.2 Lorimier : agent de continuité entre le passé et l'avenir.....	68
2.4 Le romantisme au féminin : l'exemple de Julie Bruneau-Papineau.....	69
2.4.1 La mélancolie : entre réalité et stratégie.....	71
2.4.2 La dramatisation de soi : point de jonction entre le privé et le public....	73
2.4.3 Les femmes peuvent-elles être des héroïnes romantiques?.....	74
CHAPITRE III	
DES LETTRES QUI TÉMOIGNENT.....	79
3.1 La valeur testimoniale de l'épistolaire.....	80
3.1.1 Les Rébellions de 1837-1838 : témoignages des rapports de pouvoir....	81
3.1.2 Témoignages dissidents.....	84
3.1.3 Refus de la passivité : témoignage en actes.....	87
3.2. L'épistolaire au Bas-Canada.....	91
3.2.1 Jean-Baptiste Meilleur et son traité.....	91
3.2.2 L'épistolaire : un médium de choix.....	93
3.2.3. Avatars du code en vigueur : les épistoliers en pratique.....	95
3.3 Témoignage d'une rupture.....	97
3.3.1 La correspondance familiale ou l'assouplissement du code.....	99
3.3.2 La naissance d'un code épistolaire personnel.....	101
3.3.3 La naissance d'une posture romantique : la rupture avec la tradition classique.....	108
CONCLUSION.....	112
BIBLIOGRAPHIE.....	122

RÉSUMÉ

L'épistolaire est un médium favorable à l'émergence d'une conscience de soi et à l'expression du moi du sujet épistolier. Par définition, la lettre est une forme instable qui se fonde sur un système oscillatoire entre les pronoms « je » et « tu », entre l'ici et l'ailleurs et entre la présence et l'absence. Or, qu'en est-il dans un contexte d'exclusion et d'occultation du droit à la parole ? La période insurrectionnelle bas-canadienne de 1830-1840, dont les Rébellions de 1837-1838 constituent l'acmé, rend manifestes les rapports de pouvoir entre le gouvernement colonial et les Canadiens français ainsi que ceux entre les hommes et les femmes. Pour les individus en position de dominé, l'écriture de la lettre constitue parfois l'unique façon de se créer une place dans le monde, d'inscrire sa parole dans le cours des événements historiques. L'aller-retour de la lettre révèle à la fois la pression exercée par le discours hégémonique et son renversement par le déploiement de stratégies de résistance. Dans l'espace épistolaire, cette dualité se médiatise principalement dans la construction de l'image de l'autre, l'anti-ethos, dans l'autoreprésentation et dans l'adresse. Il s'agit donc d'observer comment l'événement sert d'instigateur à la prise de conscience de soi et comment il devient un pré-texte à l'écriture du moi, révélant ainsi une pratique discursive déjà en rupture avec la tradition classique.

En réponse à l'assignation à une identité imposée, Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau se servent de la lettre pour se faire reconnaître, pour rendre compte de l'écart entre les catégories généralisatrices auxquelles ils sont identifiés et leurs aspirations individuelles. Dans ces conditions, l'écriture de la lettre constitue non seulement un acte de résistance à l'oppression, mais elle crée aussi un espace de liberté. Une approche féministe de ce corpus montre que, bien que le genre sexué du sujet écrivant ait une influence sur le discours, l'identité des stratégies énonciatives déployées dans ces correspondances indique que le colonialisme et le patriarcat ne sont que la face et l'envers d'un même système d'oppression. En convoquant les théories de l'analyse du discours et celles de l'énonciation, l'étude des stratégies rhétoriques dévoile les conditions de l'individuation du sujet. Dans ces correspondances, l'autoreprésentation se décline par la construction d'une image de soi, laquelle tend à éloigner l'écriture épistolaire de ses finalités communicationnelles et utilitaires afin de servir l'expression d'une sensibilité de nature romantique.

En plus de coïncider avec les idéaux révolutionnaires des épistoliers, l'esthétique romantique engendre une rupture au niveau du code épistolaire en vigueur. La contestation de l'ordre établi ne peut s'envisager dans le respect des normes de la correspondance fondées sur l'idéal classique. Le témoignage de l'expérience de l'oppression ne peut s'écrire en fonction du principe selon lequel la lettre n'a d'autre destinée que celle de plaire à son destinataire, d'assouvir ses passions et ses intérêts. C'est pourquoi, les Rébellions de 1837-1838 apparaissent comme un contexte favorable à l'expression de voix dissidentes dont l'écriture est le support privilégié. Les écrits entourant ces événements agissent comme des précurseurs de littérarité et nous renseignent sur les pratiques d'écriture bas-canadiennes.

Mots clés : Épistolaire, Correspondance, Rébellions, Stratégies, Résistance, Oppression, Chevalier de Lorimier, Julie Bruneau-Papineau, Littérature québécoise, XIX^e siècle, Romantisme, Écriture des femmes.

INTRODUCTION

La différence des sexes a le statut d'un fait de nature
immuable, incontestable qui ne saurait intervenir
dans les événements jugés dignes de mémoire.
Micheline Dumont, *Découvrir la mémoire des femmes*

Est-il possible d'établir un lien entre la volonté d'émancipation nationale, l'émancipation du sujet femme et la naissance de pratiques d'écriture cherchant à défendre ces tentatives d'affranchissement? Si tel était le cas, l'analyse comparative d'une correspondance d'un homme et de celle d'une femme s'inscrivant dans le cours de la période révolutionnaire canadienne permettrait de faire advenir un savoir nouveau sur ces événements, son contexte et ses pratiques d'écriture. D'emblée, il apparaît que la lutte pour la libération de la patrie, celle pour la reconnaissance du sujet-femme et la volonté de se doter d'une littérature nationale ont en commun le principe de différenciation, qu'elles naissent de la prise de conscience d'une différence qui est souvent préjudiciable. Certes, ce préjudice peut être accepté passivement, mais il peut également soulever les passions et susciter un mouvement de résistance chez les principaux concernés. En somme, si les Rébellions de 1837-1838 consistaient en une revendication, de la part des Canadiens français, au « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » (Cabanel, 1997 : 6), ne devons-nous pas observer dans quelles mesures cette revendication est vécue individuellement, à la manière d'une demande de reconnaissance, par exemple?

En tant que forme adressée, la lettre est un médium favorable au déploiement de stratégies d'individuation d'un sujet. À cet égard, les correspondances de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau ont en commun l'expression problématique d'un sujet tentant de se définir de façon autonome, et ce, à l'encontre des instances de pouvoir qui leur assignent une identité fixe et immuable. Ces correspondances donnent donc à lire le combat que livrent ces deux épistoliers contre le pouvoir, que celui-ci prenne la forme du régime colonial ou celle du patriarcat. Dans ces circonstances, l'écriture épistolaire permet à ces individus victimes d'oppression de développer des stratégies discursives qui visent à résister

à l'identité qui leur est imposée. D'emblée, ces combats semblent être comparables à celui opposant David à Goliath, mais il reste que, bien que ces deux épistoliers ne soient pas parvenus à vaincre le pouvoir de leur vivant, ils ont tout de même remporté le combat contre le temps qui passe en ne succombant pas à l'oubli.

En dépit du fait que la mémoire ait récupéré son nom, il importe de rappeler que Chevalier de Lorimier n'a pas été épargné du silence général qui a régné après la période révolutionnaire sur les Rébellions de 1837-1838 et ses participants. Il faut toutefois souligner que les lettres de Chevalier de Lorimier ont été récupérées plus précocement que les événements auxquels il a participé. En effet, dans son *Répertoire national*, dont les différents tomes paraissent entre 1848 et 1850, James Huston assure une première édition de certaines lettres de Chevalier de Lorimier¹. Ce faisant, Huston, dont le projet consiste à établir « un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada » (Huston, 1982 (1848), T. I : 19), oriente la lecture de ces lettres en les édifiant en un objet littéraire. Qui plus est, Huston mentionne à propos de son Répertoire avoir « laissé de côté tous les écrits politiques en prose, quoiqu'il y en ait beaucoup qui mériteraient d'être conservés et même étudiés [...] ». (Huston, 1848 : IV) Conséquemment, les lettres de Chevalier de Lorimier ont été retenues par James Huston pour l'intérêt littéraire qu'elles suscitent et non pas pour le capital d'idées politiques qu'elles recèlent. Puis, en 1883, la métropole immortalise le souvenir de ce notaire patriote en donnant son nom à une de ses grandes artères : l'avenue Colborne devient alors la rue de Lorimier. Il faut attendre l'année suivante, soit presque cinquante ans après les événements, pour que la mémoire des patriotes refasse véritablement surface dans le champ discursif canadien-français grâce à l'initiative de Laurent-Olivier David qui fait paraître *Les Patriotes de 1837-1838*. En 1903, on retrouve le condamné du 15 février dans la pièce de théâtre d'Eva Circé intitulée *Lorimier et Hindelang*. Plus récemment, le film de Michel Brault *Quand je serai parti vous vivrez encore* (1998), les travaux de Marie-Frédérique Desbiens², dont

¹ Dans le deuxième tome de son *Répertoire national*, James Huston fait paraître douze des vingt lettres écrites par Chevalier de Lorimier entre le 12 et le 15 février 1839 : celles du 12 février adressées à son cousin, à son frère, à Henriette, à Georges-Étienne Cartier et à Louis-Adolphe Robitaille; y paraissent aussi celles du 14 février destinées à un ami anonyme ainsi que celle au public et aux amis, et parmi les lettres écrites en date du 15 février, Huston fait paraître celles adressées à Ferréol Pelletier, à Adèle Berthelot, à Jean-Baptiste-Henry Brien, à Trefflé Cherrier et à Henriette.

² Marie-Frédérique Desbiens, « La plume pour épée : le premier romantisme canadien (1830-1860) », thèse de doctorat, Université Laval, 2005; *Dernières lettres de Chevalier de Lorimier*, édition critique et commentée,

l'édition critique de cette correspondance, le film de Pierre Falardeau³ et le roman d'Élise Boutiller, *Chevalier de Lorimier : défenseur de la liberté*, paru en 2007 chez XYZ dans la collection « Les Grandes figures » ont contribué à réhabiliter ce patriote dans la mémoire collective.

Or, devant toutes ces manifestations cherchant à consacrer ce patriote dans la mémoire, nous sommes en droit de nous demander ce qui, dans la vie de Chevalier de Lorimier, a alimenté cette forte volonté de consécration. Car tout compte fait, en regardant de près la carrière politique de ce notaire, on constate qu'il n'a jamais joué de rôle de premier plan, mais qu'il a toujours été un militant ardent menant son combat politique dans l'ombre des grands chefs⁴. Oui, il a appuyé Papineau dans la décennie qui a mené aux insurrections, encore oui, il était aux côtés de Robert Nelson lors de sa déclaration d'indépendance et oui, il est monté sur l'échafaud pour ses convictions politiques. Cependant, aucun de ses compatriotes d'échafaud, mis à part Charles Hindelang, n'a connu les retentissements qu'a eus le nom de Lorimier. Au final, François-Marie-Thomas-Chevalier de Lorimier fut un notaire patriote parmi tant d'autres. Comme bien des hommes canadiens-français de son époque, il a embrassé une carrière libérale, le notariat, après son cours classique, ce qui l'a mené très tôt à défendre les intérêts de la petite bourgeoisie canadienne-française et à s'intéresser à la chose publique. Alors, pourquoi sa mémoire a-t-elle tant de retentissements? Il semble que Michel de Lorimier, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, soulève un point important lorsqu'il écrit que Lorimier ne laisse personne indifférent de par la « sincérité de ses convictions »⁵. En revanche, cette sincérité n'aurait sans doute pas fait consensus sans sa manifestation péremptoire dans les écrits laissés par le patriote. Ainsi, il faudrait voir dans la démonstration de sa moralité, laquelle ne se dément pas même au seuil de la mort, une

mémoire de maîtrise, Université Laval, 2000, et « La construction rhétorique d'un héros national : les dernières lettres de Chevalier de Lorimier, patriote condamné à mort (1839) », in Bernard Andrès (dir), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2002, p.353-370.

³ Pierre Falardeau. 2001. *15 février 1839*. Chrystal Films.

⁴ C'est la déclaration accusant à tort Lorimier d'être le chef de la Rébellion que signa Jean-Baptiste-Henry Brien aux autorités britanniques, en mal de chefs, qui conduisit le patriote à l'échafaud. (Desbiens, 2001 : 96)

⁵ Michel Lorimier, « Lorimier, Chevalier de », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol. VII (1836-1850), <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 26 janvier 2010.

justification de la consécration de ce prisonnier politique. C'est donc par son discours sur les événements que Lorimier se façonne une place dans la mémoire collective.

Quant à Julie Bruneau-Papineau, bien qu'elle fut un personnage important de son époque, elle demeure encore aujourd'hui dans l'ombre de son mari. Or, la correspondance entre les deux époux laisse émerger une divergence d'opinions sur quantité de sujets. À la fin des années 1950, Fernand Ouellet a publié une partie de la correspondance de Bruneau-Papineau⁶ et en a fait par la suite une étude de cas, *Julie Papineau : un cas de mélancolie et d'éducation janséniste* (1961) qui fut interdite pour un certain temps par la cour à la demande des descendants de la famille Papineau. Dans cette étude, Ouellet diagnostiquait, chez cette femme dont la vie a été bouleversée à maintes reprises par les événements politiques et des maladies, un trouble d'ordre psychologique qu'elle aurait transmis à ses enfants, dont plusieurs sont morts atteints par la folie. Puis, grâce à l'initiative presque simultanée de deux femmes, Micheline Lachance et Renée Blanchet, cette « femme patriote » a été réhabilitée dans la mémoire à la fin des années 1990. La première écrivant une « biographie romancée », *Le roman de Julie Papineau*, de deux tomes, *La Tourmente* et *L'Exil*, tandis que la deuxième a établi l'édition critique de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau de 1823 à 1862 dont la majorité des lettres est adressée à son mari, Louis-Joseph Papineau. Contrairement à Fernand Ouellet, ces deux femmes ont été étonnées de retrouver tant d'audace et de hardiesse sous la plume d'une Canadienne de cette époque. À ce sujet, leurs commentaires se font écho. En note à son premier tome, Micheline Lachance fait part à ses lecteurs de l'étonnement qu'a suscité chez elle la lecture de cette correspondance : « Comment une femme née au Bas-Canada en 1795 osait-elle, à quarante ans, juger les hommes politiques de son époque, accuser les gouverneurs anglais d'injustice, aller jusqu'à suggérer que les Canadiens devraient peut-être prendre les armes pour obtenir justice? » (Lachance, 2006 (1995): 13) Réflexion qui trouve des résonances chez Renée Blanchet, laquelle, dans l'introduction de l'édition de la correspondance, émet l'interrogation qui suit en guise de piste de lecture: « Cette femme était-elle faite pour élever des enfants ou pour faire de la politique? » (Blanchet, 1997 : 7) C'est d'ailleurs l'impression d'avoir entre les mains la

⁶ Ouellet, Fernand, « Correspondance de Julie Bruneau, 1823-1862 », *Rapport de l'archiviste de la province de Québec 1957-1959*, transcription littérale des lettres du fonds Papineau-Bourassa aux ANQQ.

correspondance d'une femme exprimant une vision originale et surtout peu conventionnelle sur elle-même et sur le monde qui a motivé l'analyse de cette correspondance.

En effet, j'ai vu chez Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau un ancrage à une analyse comparative dans le fait que tous deux se servent de l'écriture de la lettre comme vecteur pour agir sur l'identité qui leur est imposée, pour en élargir les limites par l'expression d'un je sensible. En somme, j'ai décelé dans ces productions épistolaires une écriture de la résistance. À partir de ce constat, ce mémoire entend donc montrer comment la pratique de l'écriture épistolaire peut être considérée comme un acte de résistance à l'oppression qu'elle soit coloniale ou sexuelle. D'ailleurs, la question de la résistance soulevée par ces correspondances n'est pas étrangère à l'hypothèse d'une rupture autour de 1840 dans les pratiques d'écriture bas-canadiennes. Il semble en effet que l'usage que les épistoliers font de la lettre rompt avec la tradition classique en vigueur. Il s'agira donc de voir comment cette rupture d'avec l'esthétique classique annonce la naissance d'un romantisme canadien dès 1840.

D'emblée, l'analyse des correspondances de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau, lesquelles s'inscrivent dans le contexte insurrectionnel bas-canadien, soulève des enjeux historiques. Elles nous renseignent notamment sur l'histoire du Québec et sur son histoire littéraire. Il faut toutefois se rappeler que, en tant que forme, la lettre a aussi une très longue histoire. Depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle, la pratique de la correspondance et son objet - la lettre - ont subi maintes transformations. Comme l'épistolaire est une pratique profondément ancrée dans son époque, la lettre reflète les prescriptions sociales quant aux manifestations du savoir-vivre, de la bienséance et de la politesse en vigueur à une période donnée. Sa pérennisation dans l'histoire est sans contredit redevable à la souplesse de sa forme qui s'adapte à toutes les circonstances et à tous les sujets. Au fil des siècles, plusieurs traités ou manuels⁷ sur la correspondance paraissent pour diffuser, en vue de le généraliser, le protocole à suivre selon à qui on écrit et de quoi veut-on lui parler. Ces secrétaires publient également des exemples de lettres sur des sujets

⁷ Voir à ce sujet l'article de Maurice Dumas, « Manuels épistolaires et identité sociale (XVI^e- XVIII^e siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1993, p.529-556.

particuliers en vue de les consacrer en tant que modèles auxquels se référer en cas de besoin. Les non-initiés de cette pratique d'écriture sont alors invités à les imiter, car la maîtrise de l'art épistolaire est essentielle à la vie en société. Que ce soit pour entretenir des liens familiaux, des relations ou pour les affaires, les individus, selon les époques, sont contraints de recourir à la correspondance dans leur vie quotidienne. Une lettre incorrectement rédigée peut entacher la réputation de celui qui l'a écrite, car pour Jean-Baptiste Meilleur, « il en est à peu près d'une lettre mal conçue, comme d'un vêtement misérable, dès le premier coup d'œil, on juge de l'éducation, du savoir-vivre, et même du caractère d'une personne [...] » (Meilleur, 1845)

Or, bien que présente à toutes les époques de l'histoire, la lettre voit sa valeur fluctuer à travers les âges. Indissociable de la rhétorique en tant que pratique discursive, la lettre a d'abord relevé de la philosophie et de l'éloquence, servant de médium aux débats d'idées. C'est véritablement au cours des XVI^e et XVII^e siècles que la lettre fait son entrée dans le champ de la littérature, acquiert la valeur de genre littéraire; les meilleures d'entre elles seront d'ailleurs publiées en recueil, agissant ainsi à titre de modèle de style. Puis, le XVIII^e siècle vient littéralement consacrer la pratique épistolaire. Selon Anne Chamayou : « il s'est écrit au XVIII^e siècle plus de lettres que dans les périodes précédentes, il s'en est publié plus que jamais, sous des modes diversifiés, et la forme épistolaire a investi toutes les avenues de la littérature. » (Chamayou, 1999 : 3) En somme, qu'elles soient publiées sous la forme de recueil de lettres ou de roman épistolaire, « l'épanouissement des lettres constitue le phénomène sociolittéraire essentiel du XVIII^e siècle. » (Chamayou, 1999 : 3)

Enfin, bien que le XIX^e siècle marque le déclin du genre épistolaire qui ne parvient plus à se renouveler après la publication de la correspondance de Madame de Sévigné et la parution des deux grands chefs-d'œuvre du roman épistolaire, *La nouvelle Héloïse* et *Les liaisons dangereuses*⁸, on remarque paradoxalement un essor des correspondances d'écrivains. En outre, la bourgeoisie naissante s'approprie cette forme discursive et l'adapte à

⁸ Certes, il y a une distinction à établir entre les correspondances réelle et fictive. Or, il faut savoir que ces deux pratiques distinctes s'influencent mutuellement. La consécration du modèle sévignéen d'une part et la canonisation des romans épistolaires de Rousseau et de Laclos de l'autre ne donnent lieu qu'à des imitations plus ou moins réussies. On ne semble pas parvenir à dépasser ces modèles et, victime de son succès, l'épistolaire s'enlise faute de renouveau.

ses besoins de distinction sociale, contribuant ainsi à sa popularité. Au siècle du romantisme, la lettre, se modulant une fois de plus à son contexte, devient le médium de l'expression du sujet et de son intimité. Bien que l'on observe une privatisation de la pratique épistolaire, c'est-à-dire que la lettre ne circule plus dans les salons et ne se destine plus à la publication, mais qu'elle répond à des besoins de communication familiers et privés, il reste que ce sujet qui s'épanche dans la lettre s'inscrit tout de même dans le jeu social de son époque. Ce sujet qui s'exprime à la première personne ne peut s'écrire en faisant fi des bouleversements politiques qui se succèdent tout au long du XIX^e siècle et qui influencent nécessairement sa façon de concevoir le monde et, par extension, sa façon de se concevoir. Ce sujet trouve alors dans la lettre le lieu où questionner le rôle qu'il veut jouer dans ce monde en pleine transition. Cela dit, le questionnement peut parfois céder la place, selon le statut de l'individu dans le social, à la revendication. Dans ces circonstances, la lettre ne questionne plus, mais proteste, se fait contestatrice.

En ce sens, il semble bien que l'usage de la lettre chez Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau épouse dans une large part les fluctuations que connaît l'épistolaire au XIX^e siècle. En raison des nombreuses arrestations et des exils qui ont forcé la séparation de plusieurs familles, les événements de 1837-1838 ont évidemment favorisé les échanges épistolaires. D'ailleurs, comme les « journaux qui soutenaient le mouvement étaient saisis ou restaient muets » (Garneau, 1946 : 73), l'échange de lettres constituait un mode favorable à la critique de l'autorité en place. Dans ces conditions, l'événement sert de catalyseur dans le questionnement de soi, peut servir de miroir au sujet, dans la mesure où l'individu doit remettre en question la place qu'il occupe et subséquemment ressaisir son image dans cette perspective. En définitive, il faut admettre avec Fernand Dumont que : « La conscience de soi est presque tout entière animée par la présence du colonisateur. » (Dumont, 1993 : 133) À cet égard, l'épistolaire est un médium qui rend accessible la représentation du sujet par lui-même. Toutefois, comme le remarquent les chercheurs et chercheuses de *La Vie littéraire au Québec*, cette représentation demeure problématique, au sens où il est difficile de « parvenir à se dire tel qu'en soi-même tout en cherchant sa définition dans le regard de l'autre, voir à travers ses yeux. » (Lemire, 1992 : 467) Par conséquent, il faut demeurer attentif au paradoxe de la lettre qui, sous le couvert de l'adresse à l'autre, devient miroir pour le sujet, notamment

par le truchement de l'autoreprésentation qui permet un véritable rapport d'identification à soi⁹.

Ainsi, il s'avère nécessaire d'observer comment Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau se servent de l'écriture pour atteindre leur but, c'est-à-dire de comparer la méthode qu'ils utilisent pour faire de l'écriture une arme de résistance. La réhabilitation de leur perspective est favorable à une observation concrète et à une meilleure compréhension de ce qu'est la résistance dans un contexte d'oppression, voire de double oppression. De plus, leur perspective permet d'interroger différemment le point de vue hégémonique sur la période. En effet, la rhétorique de Julie Bruneau-Papineau assimile la désobéissance des femmes à l'égard du mari aux revendications libertaires des patriotes envers l'autorité du régime colonial. Qui plus est, l'analyse comparative donne un éclairage nouveau à ces productions épistolaires puisque la mise en lumière de stratégies discursives chez l'un en fait apparaître chez l'autre. Car, en définitive, l'analyse comparative a pour objectif, comme suggère Gérard Bouchard, « de varier les éclairages, d'interroger des aspects du passé qui étaient restés dans l'ombre, de réveiller des réalités dormantes. » (Bouchard, 2000 : 49)

Par ailleurs, la récupération de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau me semblait nécessaire afin d'éviter que le point de vue d'une femme sur les Rébellions, de cette femme en particulier, ne sombre dans l'oubli puisque, selon Micheline Dumont, la réhabilitation de femmes en tant que sujet de l'histoire s'établit sur une base très restrictive. En effet, cette spécialiste de l'histoire des femmes nous rappelle que « les femmes peuvent avoir une histoire, à proprement parler, seulement lorsqu'elles sortent de leur sphère assignée, et qu'elles entrent dans le monde des hommes, soit en s'y opposant, soit en y participant. » (Dumont, 2002 : 39) À l'aune de cette dernière remarque, il apparaît que, en demeurant dans la sphère assignée aux femmes, Julie Bruneau-Papineau ne serait pas récupérable par l'histoire en tant que sujet, et ce, en dépit du fait qu'elle offre une résistance à cette assignation de lieu et d'identité.

⁹ C'est d'ailleurs ce qui fait la spécificité de l'épistolaire selon Benoît Melançon qui, paraphrasant Janet Altman, signale que : « ce qui est "profondément" épistolaire dans la lettre est la progressive découverte de soi à travers l'autre. » *Diderot épistolier*, Montréal, Fides, 1996, p.33.

En outre, il faut convenir que la récupération de ces correspondances, leur survivance dans la mémoire collective, est, en soi, une forme de résistance compte tenu de leur inscription dans le contexte insurrectionnel. En effet, l'échec des Rébellions de 1837-1838 agit littéralement comme un traumatisme qui, bien qu'exorcisé par de multiples productions discursives ou cinématographiques, n'est pas sans susciter un certain malaise¹⁰. Encore aujourd'hui, les avis divergent quant aux événements réels ainsi que sur les causes qui les ont provoqués. Le chercheur ou la chercheuse qui veut travailler sur cette période de l'histoire est confronté à plusieurs écueils : que faire avec toutes les versions contradictoires, que faire du silence général qui a plané pendant près d'un demi-siècle sur les événements nous privant ainsi d'investiguer un discours réactionnaire contemporain aux insurrections et, finalement, que faire avec un échec ? Avant d'amorcer ses travaux, tout chercheur a à se questionner sur la pertinence d'assurer une diffusion ou une certaine visibilité aux perdants de l'histoire sans ouvrir une fois plus la blessure, dont la guérison se fait encore attendre chez certains. Enfin, un autre risque que comporte la recherche sur les événements de 1837-1838, et ce, depuis le *Rapport Durham*, est la projection d'enjeux contemporains pour expliciter les faits passés et justifier ainsi une prise de position actuelle ou une allégeance politique. En portant un regard critique sur l'historiographie des Rébellions de 1837-1838, Jean-Paul Bernard abonde dans ce sens et conclut que : « On a donc des patriotes au goût du jour et au goût de chacun. » (Bernard, 1983 : 16)

Alors, afin d'éviter de faire de Chevalier de Lorimier un grand littérateur romantique canadien et de Julie Bruneau-Papineau, une féministe avant la lettre, il faut se remettre en contexte et s'en tenir aux discours des principaux concernés en confrontant leur témoignage. Tout en reconnaissant la valeur testimoniale des correspondances de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau, les faits relatés dans ces productions épistolaires ne sont toutefois pas considérés comme des références historiques incontestables. Comme la lettre implique

¹⁰ Jean-Paul Bernard, dans *Les Rébellions de 1837-1838*, rend bien compte de la pluralité des opinions ainsi que des nombreuses réappropriations des événements et de ses acteurs par des regroupements ou mouvements plus contemporains contribuant à rendre plus confuse l'analyse du fait historique: « Comment, pour l'essentiel, définir les Patriotes? Comme des Canadiens en lutte contre l'impérialisme britannique? Comme des nationalistes canadiens-français affirmant les droits de la majorité francophone du Bas-Canada? Comme un parti politique démocratique préconisant la fin du règne d'une oligarchie? Ou comme un mouvement populaire mobilisé contre les privilégiés? Grosse question. Et question d'autant plus difficile qu'il est impossible de démêler radicalement les faits bruts et les interprétations. » (p.7-8)

une certaine mise en scène de soi et de son discours, ces correspondances donnent à lire un point de vue singulier sur la période, c'est-à-dire la transposition d'une réalité vécue dans l'écriture, laquelle étant contemporaine aux événements. En outre, ces productions discursives révèlent un expédient autre de la résistance, la plume s'y substituant aux armes. Dans leur ouvrage *Littérature et résistance*, Ruth Reichelberg et Judith Kauffmann distinguent deux types de résistance, l'une active et l'autre passive. Les combats armés que l'on identifie aujourd'hui comme étant les Rébellions de 1837-1838 relèvent du premier type, c'est-à-dire qu'ils renvoient « aux notions d'insoumission, d'insurrection et de rébellion, formes variées de lutte plus ou moins planifiée par et pour une collectivité organisée. » (Reichelberg et Kauffmann, 2000 : 11) Toutefois, si la résistance active n'est pas ou n'est plus accessible pour diverses raisons, parmi lesquelles l'emprisonnement et l'appartenance au genre féminin, une résistance de type passif demeure dans le spectre des possibles. « Dans son orientation passive, nous disent Reichelberg et Kauffmann, la résistance définit la capacité de l'homme [entendons ici l'homme en tant que synonyme de l'humain] à se maintenir sans s'altérer, en persévérant dans son être, tant physique que psychologique et moral. Résister, c'est se tenir fermement debout, ne pas céder aux pressions. En un mot, savoir dire "non". » (Reichelberg et Kauffmann, 2000 : 11) Au sens large, la résistance appartient aux opprimés, elle est une action, d'orientation active ou passive, que ceux-ci exercent à l'endroit d'un persécuteur ou d'un représentant du pouvoir. Enfin, un point important que soulèvent Reichelberg et Kauffmann dans leur théorisation de la résistance est celui de la pression. Dans ce mémoire, l'analyse des stratégies épistolaires nous conduira à l'examen de cette pression exercée par les représentants du pouvoir, conçus parfois comme l'anti-ethos, sur les deux épistoliers ainsi que sur leur discours.

L'objectif de ce mémoire consiste donc à assurer une diffusion aux productions épistolaires de ces deux patriotes. Cette diffusion ne répond pas à l'ambition de relancer le débat historique sur les Rébellions de 1837-1838 en proposant une interprétation nouvelle de ces événements. Ce mémoire entend plutôt investiguer des pratiques discursives et interroger les Rébellions comme moteur à l'écriture. Encore aujourd'hui, les écrits des patriotes, leur correspondance notamment, demeurent inconnus ou sont volontairement mis aux oubliettes en raison du peu d'intérêt qu'on leur reconnaît. Par souci d'efficacité, on balise souvent

l'histoire littéraire autour des œuvres majeures ou consacrées négligeant ainsi les origines, c'est-à-dire tous les écrits antérieurs ou périphériques qui témoignent d'un apprivoisement de l'écriture, un peu à la manière d'essais et d'erreurs, et qui agissent en tant que précurseurs de littérarité. Ainsi, on s'intéresse aux œuvres de Hubert Aquin et de Louis Caron par exemple, mais on délaisse les sources premières, soit les représentations que les patriotes donnent à lire d'eux-mêmes dans leurs écrits. Dans le même ordre d'idées, on met souvent de côté les écrits dont le support n'est pas le livre, surtout si l'auteur est une femme. En effet, bien que des correspondances féminines soient désormais publiées, elles demeurent toujours la tache aveugle de l'histoire du Québec et de son histoire littéraire. À cet effet, Michèle Riot-Sarcey souligne que : « L'oubli est le sort réservé non pas aux vaincus de l'histoire mais aux acteurs inassimilables aux catégories connues. » (Riot-Sarcey, 1992 : 43) Or, des femmes, et ce, bien avant Joséphine Marchand-Dandurand, Henriette Dessaulles ou l'incontournable Laure Conan, ont entretenu un rapport à l'écriture et ont développé des stratégies discursives efficaces en raison de leur accès limité à la plume et de leur ghettoïsation dans les genres de l'intime, de la moralité et de l'écriture « alimentaire ». (Roy, 2003)

Dans ce mémoire, il sera donc question de la valeur testimoniale de ces correspondances. Au sens où, certes les épistoliers s'inscrivent dans le contexte des Rébellions, mais ils témoignent davantage d'eux-mêmes que des événements. Ces correspondances sont donc une réponse aux événements, en quelque sorte, mais une réponse témoignant d'une vision du monde post-rébellions et non pas d'un regard sur les insurrections en elles-mêmes. Selon Paul Bénichou, le romantisme français est intrinsèquement lié aux bouleversements politiques. Alors, peut-être nous est-il permis de penser que les Rébellions de 1837-1838 ont eu un effet similaire sur les pratiques d'écriture bas-canadiennes et sur le rapport que le sujet entretient avec elles? En effet, lorsqu'il pose les conditions de l'approche sociologique de son essai *Le sacre de l'écrivain*, Bénichou précise que : « La méthode ne se justifie que si l'on peut atteindre la région où le contenu visible de l'œuvre et sa justification historique voisinent jusqu'à se confondre presque. » (Bénichou, 1996 : 432) Et, pour Bénichou, cette région, c'est « celle où un besoin social, surgi d'un mouvement décisif du drame historique, trouve son issue dans de nouvelles dispositions de pensée [...] ». (Bénichou, 1996 : 432) L'appréhension sensible et imaginaire du monde, appréhension qui

trouve dans l'Art une voie de sacralisation constitue une de ces nouvelles dispositions de la pensée. (Bénichou, 1996 : 11) En regard du corpus étudié, il apparaît que ni Chevalier de Lorimier ni Julie Bruneau-Papineau ne parlent de l'effondrement des valeurs d'un point de vue de témoin, mais qu'ils vivent par le truchement de l'écriture cette rupture d'avec l'ordre établi en projetant leurs espoirs dans l'avenir. En vertu de leur rapport à l'écriture épistolaire, il semble que pour ces épistoliers, écrire c'est vivre.

Le corpus à l'étude se constitue des vingt lettres¹¹ rédigées par Chevalier de Lorimier, de l'annonce de sa pendaison à sa mise à mort, soit du 12 au 15 février 1839, et celles de Julie Bruneau-Papineau, écrites à son mari entre 1830 et 1840, ce qui comprend une centaine de lettres. Ces correspondances, qui ne se voulaient pas littéraires au départ, rendent compte du rapport qu'entretiennent des Canadiens notables - et surtout alphabétisés - avec l'écriture. Ces lettres donnent à lire les références culturelles que convoquent les épistoliers dans leur recours à l'écriture tout en témoignant de leur façon d'appréhender le réel, laquelle ne va pas sans un passage par l'imaginaire. Comme la correspondance est une pratique d'écriture codifiée, il est donc primordial de convoquer les théories de l'épistolaire pour définir, à toutes fins pratiques, ce qu'est une lettre et de déterminer les enjeux qu'elle soulève afin de discerner leur potentiel de résistance.

À cet égard, le premier chapitre identifie et analyse les procédés rhétoriques qui agissent dans ces correspondances comme autant de stratégies de résistance à l'occultation du droit à la parole des épistoliers. La question des relations de pouvoir sera étudiée à l'aune des concepts du détournement et celui d'agentivité. (Zizek, 2008, Havercroft, 1999) À la lumière des théories féministes et de celles de l'analyse du discours, nous verrons que les signes constitutifs de l'oppression peuvent être récupérés dans l'écriture afin d'en neutraliser les effets oppressants et servir de tremplin à un discours de la résistance par le renversement des perspectives. Au renversement des perspectives coïncide d'ailleurs le déploiement d'une rhétorique émancipatoire, laquelle se porte garante de la naissance du sujet dans l'écriture.

¹¹ Dans ce mémoire, les extraits de lettres cités seront reproduits selon l'orthographe originale de l'époque.

Le deuxième chapitre se concentre essentiellement sur la notion d'autoreprésentation. En effet, de la prise de conscience de soi et de son individualité émane une volonté de se représenter. Chez les deux épistoliers, la construction d'une image de soi emprunte la voie de la dramatisation. L'analyse de cette stratégie nous mènera à questionner les rapports qu'entretiennent la figure du héros et celle de la femme mélancolique avec l'esthétique romantique. Esthétique qui, rappelons-le, a de fortes connotations révolutionnaires. La récupération ou appropriation des codes du romantisme sera analysée pour sa valeur de stratégie dans une entreprise de contestation discursive qui permet de perturber la fixité des positions de dominé et de dominant.

Enfin, le troisième chapitre vise à observer la manière dont le sujet témoigne de son expérience de l'oppression et aussi de son apprivoisement de l'écriture. Il s'agit de voir comment les correspondances des épistoliers rompent avec le code épistolaire pour résister. Dans un premier temps, il faut donc analyser le code de la correspondance en vigueur au Canada au moment où les épistoliers prennent la plume pour discerner les balises de cette rupture présumée et la manière dont celle-ci s'actualise dans ces correspondances. En outre, comme une des particularités de l'écriture épistolaire est que la lettre parle constamment d'elle-même, il faut porter une attention particulière à la façon dont les épistoliers définissent leur propre pratique. Qu'ils fassent part à leur interlocuteur de l'expérience que constitue pour eux l'écriture de la lettre ou encore qu'ils établissent un rituel ou un programme à leur correspondance, les épistoliers se trouvent, au même titre que Jean-Baptiste Meilleur avec son *Court traité sur l'art épistolaire*, à établir un code de la correspondance, à définir ce que constitue pour eux l'objet qu'est la lettre. Cette définition mérite notre attention, car c'est à partir d'elle qu'il sera plus aisé de déterminer si la lettre est une forme d'écriture qui recèle des potentialités de résistance latentes ou si c'est à partir de leur appropriation des codes de l'épistolaire que les épistoliers font de la lettre une arme de combat.

Au final, les lettres de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau se prêtent tout à fait à l'analyse des stratégies épistolaires en ce qu'elles nous permettent d'observer comment le sujet, qu'il soit victime de l'oppression coloniale ou sexuelle, réagit à l'aménagement de son environnement en catégories fixes de dominants et de dominés. Dans

ces circonstances, plusieurs choix s'offrent à lui. Il peut soit renforcer ces catégories, les détruire ou se les approprier en se déplaçant à l'intérieur d'elles pour faire advenir un sens autre : imprévisible. Ces correspondances nous amènent donc à observer les insurrections comme un pré-texte, c'est-à-dire comme un événement qui a eu d'incontestables conséquences sur la vie des gens et qui, par l'ampleur de ses répercussions, a servi de tremplin à une écriture de la résistance. Il faut comprendre que pour les épistoliers l'événement se transforme en « occasion » au sens où l'entend Michel de Certeau¹². Ainsi, plutôt que de réduire le sujet au silence, l'oppression sert d'élément déclencheur à la représentation de soi et à la reconfiguration des rapports de pouvoir.

¹² Dans *L'invention du quotidien*, Michel de Certeau écrit au sujet de la tactique: « Il lui faut constamment jouer avec les événements pour en faire des "occasions". Sans cesse le faible doit tirer parti de forces qui lui sont étrangères. Il l'effectue en des moments opportuns où il combine des éléments hétérogènes [...], mais leur synthèse intellectuelle a pour forme non un discours, mais la décision même de "saisir" l'occasion. » Paris, Gallimard, 1990, XLVI-XLVII.

CHAPITRE I
STRATÉGIES D'ÉNONCIATION ET DÉTOURNEMENT

*Le langage n'est pas la vérité. Il est
notre manière d'exister dans l'univers.
Paul Auster, L'invention de la solitude.*

En privilégiant le genre épistolaire, Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau n'ont d'autre choix que de respecter, même minimalement, les conventions régissant la pratique de la correspondance. S'ils veulent convaincre de la véracité de leur discours ou encore de la pertinence de leur point de vue, ils se doivent de tenir compte de la place qu'ils occupent dans le jeu social ainsi que de celle occupée par ceux à qui ils s'adressent. De manière générale, la question du rapport des places ne va pas sans une traversée des différents stéréotypes véhiculés dans l'univers discursif de leur période. En effet, pour résister à l'identité assignée et naître véritablement en tant que sujet dans l'écriture, l'épistolier doit toujours garder en mémoire qui il est pour son interlocuteur. Et, c'est précisément en s'appuyant sur l'image que l'autre a de lui-même qu'il peut user de stratégies qui font dévier cette représentation, la rendent inapplicable, en faisant apparaître son caractère arbitraire.

En se penchant sur le contexte de production de ces correspondances, on peut observer que la décennie 1830-1840 fractionne le panorama social en catégories binaires. Non seulement les dissidences parlementaires divisent la Chambre d'assemblée en représentants du peuple et en tyrans de l'empire, mais on constate aussi, au sein même du Parti patriote, la présence d'une division entre les modérés et les radicaux. Par ailleurs, le système parlementaire a, quant à lui, créé une catégorisation à l'échelle sociale entre la petite bourgeoisie canadienne-française et les paysans. Plus globalement, la période révolutionnaire suscite une polarisation entre la sphère publique et la sphère domestique à laquelle coïncide une division entre les genres sexués et leurs rôles au plan social. Comme le souligne Michelle

Perrot dans son ouvrage *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, on remarque qu'au cours du XIX^e siècle :

Hommes et femmes sont identifiés à leur sexe; les femmes sont assignées au leur, ancrées dans leur corps de femme jusqu'à en être captées et captives. Cette biologisation de la différence des sexes, cette sexualisation du genre ont des implications théoriques et politiques considérables. D'un côté, elles portent en germe de nouvelles perceptions de soi. D'un autre, elles confèrent une base, un fondement naturaliste à la théorie des sphères. (Perrot, 1998 : 387)

Avec cette citation, nous sommes à même d'observer que la division du social en catégories, sexuelle ou autre, a certes un caractère tyrannique, mais qu'elle crée aussi, comme le signale Perrot, la possibilité de questionner cette catégorisation. En effet, l'imposition de catégories suppose la création de représentations identitaires qui peuvent faire naître une conscience de soi, de sa singularité en tant que sujet. Par conséquent, ces représentations identitaires peuvent être matière à une appropriation et, comme nous le verrons dans le présent chapitre, être l'objet d'un détournement. Il y a détournement lorsque les épistoliers, par la mise en œuvre de stratégies discursives, n'occupent plus la position qui leur était prédéterminée au sein des rapports de pouvoir, détournant ainsi de façon inattendue la dialectique de la domination. Ces stratégies fonctionnent alors à la manière d'un détournement d'avion. Les destinataires anticipent le discours des épistoliers en vertu de l'image qu'ils ont d'eux et contre toute attente ces derniers changent de cap et amènent leurs interlocuteurs ailleurs. Ce déplacement, cette permutation des positions identitaires, ébranle l'ordre établi et rend plus fluides les limites du discours de l'intime de par son impact au plan politique. En d'autres mots, le détournement agit non seulement au niveau du contenu de ces correspondances, mais également au plan formel en faisant trembler la frontière entre les discours privé et public.

Dans ce chapitre, les stratégies d'énonciation mises en œuvre par les deux épistoliers seront analysées à travers la question du rapport des places dans l'échange épistolaire. Il s'agira de voir comment les épistoliers réagissent à leur identité assignée et à l'image que leurs destinataires se font d'eux-mêmes. Ainsi, comprendrons-nous mieux comment les systèmes de domination dans lesquels s'inscrivent Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-

Papineau sont récupérés dans l'écriture pour atténuer, voire miner, la hiérarchisation des positions identitaires. De plus, nous verrons que ce renversement n'est possible que par le truchement d'un détournement des stéréotypes. En effet, c'est par le détournement que Lorimier et Bruneau-Papineau parviennent à déplacer le cadre de la perspective, exposant ainsi à leurs interlocuteurs une réalité autre que celle véhiculée par les idéologies dominantes, et ce, à l'intérieur même du lieu de l'exclusion. Enfin, l'analyse des procédés rhétoriques nous mènera à concevoir ces stratégies comme des gages d'agentivité - au sens où l'entend Barbara Havercroft (Havercroft : 1999) - qui mettent en péril les systèmes d'oppression coloniale et sexuelle en ébranlant leur structure.

1.1 La conscience de soi et de l'autre

1.1.1 Ethos et image de soi

D'emblée, les correspondances de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau s'inscrivent dans le cadre de relations préétablies, c'est-à-dire que les épistoliers sont connus de leurs destinataires avant même de prendre la plume. Bruneau-Papineau écrit à son mari et Lorimier à ses proches. Ces interlocuteurs ont donc, préalablement à l'échange épistolaire, une image des deux épistoliers. Lorimier en est d'ailleurs conscient lorsqu'il écrit dans une lettre du 15 février à l'avocat montréalais Ferréol Pelletier : « Mon pays me connaît, et j'ai le plaisir en mourant d'avoir l'estime de mes bons compatriotes, et la tienne en particulier. » (Lorimier : 61) Ce sont ces connaissances, c'est-à-dire « l'image que l'auditoire se fait du locuteur au moment où il prend la parole », qui constituent l'ethos préalable de ces épistoliers. (Amossy, 1999 : 28-29) Or, l'image que le destinataire s'est construite de l'épistolier interfère sur sa correspondance en exerçant une pression sur son discours, déterminant à la fois le contenu des lettres et leur énonciation. C'est pourquoi l'autoreprésentation du sujet écrivant s'appuie sur l'ethos préalable dans le but de se légitimer, de se rendre reconnaissable pour l'autre. Car, comme nous le rappelle Dominique Maingueneau : « Un individu concret est ainsi perçu et évalué en fonction du modèle préconstruit que diffuse la communauté de la catégorie dans laquelle elle le range. » (Maingueneau, 1999 : 135) C'est donc à partir de la catégorie dans laquelle il s'inscrit que le

sujet construit son image de lui-même rendant ainsi moins étanches les frontières de cette catégorisation.

Dans ses lettres à son mari, Julie Bruneau-Papineau est consciente de la position qu'elle occupe par rapport à son correspondant. Dans la lettre du 8 janvier 1825, elle écrit : « Ainsi, nous dînerons en famille pendant que tu dîneras avec les grands. » (Bruneau-Papineau : 123) Par cette affirmation, l'épistolière rend compte des positions qu'occupent les deux correspondants dans le monde. Cette illustration agit comme un fidèle reflet de la division sexuelle au plan social. Par leur identification à des lieux précis, ces positions mettent en évidence la dichotomie des rôles sexués et leur champ d'activités respectif. Toutefois, ces rôles ne sont ni figés ni immuables et l'écriture constitue une occasion privilégiée pour en élargir les paramètres. Puis, comme ces correspondances n'étaient pas d'emblée destinées à être publiées, les épistoliers pouvaient se permettre une liberté dans l'écriture qui, sous le couvert de l'intime, rendait plus acceptable la dérogation à l'identité assignée.

Bien que le discours des épistoliers s'appuie sur leur ethos préalable, il faut reconnaître qu'il y a forcément un décalage entre la représentation que l'autre se fait de l'épistolier et l'autoreprésentation que ce dernier lui donne à lire dans ses lettres. En effet, la conscience de soi de l'individu naît de l'intersubjectivité, s'éprouve dans le rapport à l'autre, dans son regard qui le définit. Cette conscience de soi peut également jaillir lorsque l'épistolier ne se reconnaît pas dans les représentations sociales de la catégorie à laquelle il est identifié et qui figure dans la correspondance par le truchement de l'image de lui-même que le destinataire lui renvoie. La pratique épistolaire rend donc observable cet autre rapport de contraste entre l'ethos et l'autoreprésentation, dans le sens où l'épistolier peut, à la lecture des lettres de son correspondant, se voir comme un autre¹³. C'est d'ailleurs lorsqu'il y a non-coïncidence entre l'image de soi que l'autre me donne à lire et la perception sur soi, que la correspondance devient le lieu par excellence où s'éprouve la confrontation entre le « qui je suis pour toi » et le « qui je suis pour moi », c'est-à-dire entre l'image que l'autre se fait de

¹³ Dans son ouvrage collectif *La lettre : approches sémiotiques*, A.J. Greimas, s'inspirant de Rimbaud, aborde la question du soi comme un autre. À ce sujet, il affirme : « Depuis Rimbaud et son "je est un autre"; on sait que se dire "je" n'est qu'un effort désespéré de se trouver une identité. » (Greimas [dir.], 1988 : 7)

moi et l'image que je construis pour moi et pour l'autre et dont je veux le convaincre. Cette négociation de l'image est particulièrement probante dans les lettres de Julie Bruneau-Papineau lorsque l'épistolière tente de faire reconnaître son ethos politique à son interlocuteur : « Tu vas bien rire de mes avis, mais qu'importe! Si je ne sais m'exprimer, je sais sentir et tu sais bien ce que je veux dire, quoique je te l'indique bien imparfaitement et bien superficiellement. » (Bruneau-Papineau : 192) Si bien que, en dépit des imperfections de la médiation langagière et des interdits, Julie Bruneau-Papineau a tout de même confiance en son jugement. Elle le pose comme véridique puisqu'il est originaire de son rapport sensible au monde. Par conséquent, l'expression du jugement peut s'affranchir des contingences formelles et stylistiques, défiant ainsi les règles inspirées du classicisme. Cette liberté dans l'autoreprésentation montre que le médium épistolaire permet au sujet d'avoir foi en sa sensibilité comme clé de lecture du monde tout en lui conférant une certaine autonomie par rapport aux discours reçus. On retrouve d'ailleurs textuellement cette autonomisation de l'image de soi quant à l'ethos dans le testament politique de Lorimier :

À l'heure fatale qui doit nous séparer de terre, les opinions sont toujours regardées et reçues avec plus d'impartialité. L'homme chrétien se dépouille en ce moment du voile qui a obscurci beaucoup de ses actions pour se laisser voir en plein jour. L'intérêt & les passions expirent avec son âme. (Lorimier, 14 février 1839 : 57-58)

Il est clair ici que la lettre est perçue comme le lieu d'un dévoilement, un lieu où peut jaillir une vérité qui, sans l'expédient de la lettre, demeurerait inconnue. Qui plus est, dans cet extrait, Lorimier insiste sur le caractère désintéressé de ce dévoilement. Ce n'est pas pour lui qu'il témoigne, mais pour la réussite de son combat. Par conséquent, cette vérité revêt une apparence d'objectivité. De même, l'autonomisation de l'image de soi dans les lettres de Julie Bruneau-Papineau, en plus de déroger à la catégorie « femme », constitue une dérogation aux exigences épistolaires du féminin. Cette désobéissance par rapport au code est probante dans la lettre du 7 février 1833 lorsque Julie écrit :

En voilà pour cette fois des détails de ménage. Seras-tu content? Certes, je pourrais bien t'écrire de belles longues lettres sur ce ton, il ne manque pas de sujets dans le ménage, mais j'en suis assez ennuyée que je n'aime pas à t'en entretenir. (Bruneau-Papineau : 74)

Il apparaît alors que l'écriture épistolaire des femmes est indissociable de l'être-femme; que le principal motif de leur écriture est de rendre compte de leur fidèle identification aux rôles de mère et d'épouse. Toutefois, dans cet extrait, l'épistolière indique à son correspondant que ces fonctions ne sont pas les aspirations de sa correspondance, voire que ce ne sont tout simplement pas les aspirations de son existence.

Certes, comme nous avons accès aux réponses de Louis-Joseph Papineau aux lettres de Julie et non à celles des correspondants de Lorimier, il est plus aisé d'évaluer ce rapport de tension entre l'image de soi de l'épistolier et celle que l'autre s'est construite de lui, tension que l'on peut concevoir comme un procès de vérité du sujet. Or, si les lettres du prisonnier peuvent être lues comme un contre-discours à son procès et si l'autoreprésentation cherche à transformer la défaite en victoire par la création d'une figure héroïque, l'ethos nous est, pour ainsi dire, accessible par le contexte historique. Les Rébellions de 1837-1838 ont échoué, les patriotes ont perdu le combat les opposants au gouvernement colonial et Lorimier, condamné à mort, écrit de la prison. De la prison, le condamné anticipe un discours diffamatoire qui pourrait salir sa réputation après sa mort. Par ses lettres, il cherche à protéger sa mémoire pour la postérité. C'est pourquoi, il rejette la culpabilité de même que la sanction et les substitue non seulement par l'innocence, mais par l'héroïsme et la mort volontaire : le sacrifice. Toutefois, la lettre que Lorimier adresse à Colborne fait implicitement apparaître une confrontation entre l'image de soi et l'image que son interlocuteur s'est construite de lui. En effet, bien qu'il soit jugé coupable de haute trahison, le condamné se représente dans cette lettre comme un notaire jouissant d'une grande confiance auprès de ses clients. Il justifie d'ailleurs sa requête par l'exigence de fiabilité de sa profession. Si bien que, lorsque Lorimier écrit à Colborne, il se représente non pas comme un traître, mais comme un honnête citoyen :

Moi seul d'après la confiance qui a été accordée à ma profession, je possède la connaissance de ces transactions d'où dépendent la fortune ou la Ruine de cette famille. Au moment où j'ai été arrêté ces affaires étaient loin d'être terminées. Depuis mon emprisonnement la difficulté de communiquer au dehors m'a mis dans l'impossibilité de les régler. (Lorimier : 54)

Or, dans les lettres qu'il adresse à ses compatriotes, à des alliés qui prônent la même cause que lui, Lorimier réoriente l'image de soi qu'il donne à lire. En effet, le patriote se fait un devoir de convaincre ses destinataires de sa foi envers ses convictions patriotiques,

inébranlable même devant la mort, afin de leur servir d'exemple. De sa cellule, le prisonnier pressent les effets néfastes de la répression à l'endroit du patriotisme canadien-français et ne veut pas que sa mort soit vaine. Il tient à tout prix à lui donner un sens afin d'offrir une voie de résistance à ce mouvement répressif. Dans son *Traité de l'argumentation*, Chaïm Perelman aborde l'efficacité au plan rhétorique de l'argument par le modèle et l'antimodèle. Au sujet du modèle, il affirme que : « Quand il s'agit de conduite, un comportement particulier peut, non seulement servir à fonder ou à illustrer une règle générale, mais inciter à une action qui s'inspire de lui. » (Perelman, T. II, 1958 : 488) Ainsi, l'on peut voir à la lecture des lettres du prisonnier que Lorimier tente, à partir de son sort singulier, d'inciter ses compatriotes à l'action, à poursuivre la lutte en s'inspirant de lui : « Après les malheurs de l'anarchie & d'une révolution sanglante, le paisible Canadien verra renaître le bonheur & la liberté sur le Saint-Laurent. Tout concourt à ce but; les exécutions même. » (Lorimier, 14 février : 59) Dans cet extrait, le condamné ne se présente pas tel un vaincu. Au contraire, il semble repousser dans l'avenir le dénouement du combat patriotique et représente son exécution comme une manœuvre stratégique qui mènera à la victoire des siens. En outre, Perelman ajoute que, en plus de fournir un exemple de conduite, l'argument par le modèle agit aussi à titre de cautionnement de cette conduite. (Perelman, T. II, 1958 : 490) En d'autres mots, en se posant comme modèle, Lorimier rappelle qu'il a bien agi, que contrairement au jugement qui a été posé, ses actes ne sont pas condamnables, mais qu'ils sont louables et doivent être encensés pour entériner les actions des patriotes canadiens-français passées et à venir.

En ce qui a trait aux lettres de Julie Bruneau-Papineau, les réponses de son mari sont davantage nécessaires afin d'observer la dialectique du pouvoir qui se manifeste dans le discours entre un homme et une femme. Car, bien qu'elle soit aussi un personnage historique important pour la période, en tant qu'épouse d'un homme influent, il n'en demeure pas moins que les femmes à cette époque occupent la position de non-sujet; elles ne participaient pas à la sphère publique, et ce, même en tant qu'objet du discours. Ainsi, en absence d'un discours social qui nous permettrait de définir la catégorie « femme » à cette époque, les lettres de Louis-Joseph Papineau nous renseignent sur l'identité assignée aux femmes et sur les limites imposées à leur pratique d'écriture. De ce point de vue, les réponses de son mari dévoilent les

obstacles auxquels est confrontée Julie Bruneau-Papineau pour formuler un discours politique et être reconnue comme sujet. À la lecture de cette correspondance, on sent très bien la pression exercée sur les propos de l'épistolière. Bien que réels, ces obstacles n'en sont pas pour autant insurmontables. À tout le moins, ils ne semblent pas avoir raison de la passion de Julie pour la chose politique, comme en témoigne ce passage tiré de la lettre du 17 janvier 1833 :

En voilà de la politique assez mal traitée dans une lettre que j'écris à la hâte et par le peu d'habitude que j'ai de le faire que je devrais m'abstenir d'en écrire. Passe pour en discourir. Propos de femme sont toujours tolérés, mais j'en ai la tête si remplis que je ne puis m'empêcher de t'en étourdir un peu [...]. (Bruneau-Papineau : 71)

De toute évidence, c'est auprès de son mari que l'épistolière doit valider ses opinions en matière de politique puisque : « Exclues des jeux de pouvoir, elles [les femmes] sont préparées à y participer par l'intermédiaire des hommes qui y sont engagés. » (Bourdieu, 1998 : 111) À l'instar de Pierre Bourdieu, force est de constater que, pour cette femme, les lettres à son mari deviennent alors un laboratoire, où s'essayer, par la mise en œuvre de diverses stratégies discursives.

Lorsqu'il écrit à Julie, Louis-Joseph Papineau ramène constamment son interlocutrice à ses fonctions de mère et d'épouse. En s'adressant à elle comme « la femme que j'ai épousée et avec qui je suis plus heureux par la douceur de son caractère et son attachement à ses devoirs de mère et d'épouse » (Papineau, 7 février 1825 : 107), il occulte toutes les plaintes de sa correspondante quant à l'ennui que suscitent chez elle les activités de la sphère domestique. Cette rhétorique de la plainte est pourtant une constante dans la correspondance de son épouse. Dans une lettre datée du 18 novembre 1835, par exemple, le caractère aliénant de la vie privée ne peut être dénoncé par Julie de façon plus explicite : « Je ne vois aucun beau côté même dans la vie privée où toi, tu crois que tu y coulerais des jours plus sereins. Non, tu te trompes. » (Bruneau-Papineau : 93) Ici, l'épistolière rend visible l'invisible, transcende la frontière entre le dicible et l'indicible qui régit les limites du social. En effet, une mère est un être d'abnégation et c'est par son dévouement absolu aux siens qu'elle s'épanouit au plan personnel. Or, dans ses lettres, l'épistolière vient mettre un bémol à cette définition idéalisée de son rôle de femme et de mère. En mettant en évidence le caractère

oppressant de la vie domestique, elle réoriente l'angle de la perspective en posant un regard politique sur le privé. Elle expose ainsi à son interlocuteur une représentation autre sur la sphère domestique, qu'il idéalise, et par extension, lui donne à lire une autre image d'elle-même, étrangère à l'identité assignée.

En considérant sa correspondante de la sorte, c'est-à-dire en ignorant les attentes et les besoins de sa femme, Louis-Joseph Papineau l'assigne exclusivement à son identité de mère et d'épouse, ce qui exclut d'emblée la possibilité de s'affirmer en tant que sujet politique. Car, nous savons désormais que la maternité a longtemps servi à exclure les femmes de l'espace public. Dans cette optique, Marie-Blanche Tahon explique que :

la maternité a été construite de manière telle qu'elle constituait non seulement la justification de la tenue à distance des femmes de l'espace politique, mais encore la possibilité de rendre représentable la citoyenneté qui, dès lors, ne pouvait être que masculine. (Tahon, 2002 : 85)

Par son discours, Louis-Joseph Papineau contribue à l'oppression sexuelle en ne reconnaissant pas l'individualité de sa destinataire, l'enfermant plutôt dans une catégorie généralisatrice. Qui plus est, le contexte révolutionnaire exacerbe cette négation des particularismes identitaires par une recrudescence des rôles traditionnels. Julie Bruneau-Papineau est alors restreinte à n'être que la mère de... et la femme de... et non pas, comme elle le souhaiterait, agente d'une parole non subordonnée. À l'instar de Judith Butler, on ne peut qu'observer que ce discours n'est pas étranger au système d'oppression dans lequel il s'inscrit et à partir duquel il trouve à se valider, mais bien qu'il « réinvoque et réinscrit une relation structurelle de domination, et constitue l'occasion linguistique de la reconstitution de cette domination structurelle. » (Butler, 2004 : 45) Somme toute, les correspondants ne peuvent ignorer qui ils sont pour leur interlocuteur et doivent par conséquent garder en mémoire le lieu à partir duquel ils écrivent et inversement, d'où l'autre leur répond.

1.1.2 La dialectique des lieux de domination

De toute évidence, le lieu de l'écriture est un indice de la position qu'occupent les deux épistoliers dans l'échange épistolaire, mais également au plan du jeu social dans le

rapport de domination. Or, Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau écrivent tous deux à partir d'un lieu de l'exclusion et ce lieu est connu des destinataires. Que cela soit par l'inscription de l'adresse sur l'enveloppe, dans l'en-tête ou encore par la mise en scène de l'écriture de la lettre, caractéristique spécifique de la pratique épistolaire, le lieu de l'écriture est omniprésent. La lettre parle constamment d'elle-même¹⁴. De manière générale, les épistoliers rendent compte à leurs destinataires de leur pratique d'écriture, de son rituel : « Depuis ce matin, je dois commencer cette lettre et j'ai toujours été interrompue et ne la commence qu'à trois heures », écrit Julie Bruneau-Papineau dans l'exorde de sa lettre à son mari datée du 4 février 1833. (Bruneau-Papineau : 72) Ainsi, la lettre témoigne du moment où les épistoliers prennent la plume que cela soit par une référence à la période de la journée consacrée à l'écriture de la correspondance ou par l'inscription de l'heure de la mise à l'écriture. Cette thématique du lieu et du temps, dans le cas de Lorimier et de Bruneau-Papineau, contribue, dans une certaine mesure, à une confirmation de l'identité assignée par la catégorie sociale. Autrement dit, la prison peut constituer une preuve à l'appui de la culpabilité de Lorimier, de son statut de prisonnier avec tout ce que cette figure implique dans l'imaginaire collectif, au même titre que la sphère domestique confirme l'identité de femme au foyer de Bruneau-Papineau.

En revanche, le fait d'écrire un discours dissident à partir de ce lieu correspond à un acte de résistance. Car, au « geste violent du rejet, de l'introduction d'une différence, le traçage d'une ligne de séparation » (Zizek, 2008 : 364), les épistoliers répondent, et ce, à partir de ce territoire où on les a exilés. Et, c'est à l'intérieur même de cette contrée forcée, aux frontières étanches, celle du domestique ou de la prison, que Bruneau-Papineau et Lorimier se réapproprient le territoire de l'exclusion pour le resignifier. De par cette entreprise, qui agit comme un détournement de l'intérieur, on peut voir une action qui relève de la tactique au sens où l'entend Michel de Certeau, c'est-à-dire « un art du faible », un « mouvement "à l'intérieur du champ de vision de l'ennemi", [...] et dans l'espace contrôlé par lui. » (de Certeau, 1990 : 61) En effet, bien que Louis-Joseph Papineau soit constamment

¹⁴ Selon Benoît Melançon : « Plus spécifique encore de l'épistolaire que la thématique de l'absence ou que le mélange des temporalités est l'autoreprésentation qui s'y déploie : la lettre ne cesse de parler d'elle-même, de se prendre elle-même pour miroir », puis citant Roger Duchêne, il ajoute « écrire et se regarder écrire est une attitude caractéristique de l'épistolier [...] ». » (Melançon, 1993 : 25)

absent du foyer domestique, il n'en demeure pas moins qu'il est le chef de la famille et qu'il exerce son autorité de père et d'époux à distance. De lettre en lettre, il réitère à sa correspondante des conseils quant à l'éducation et les soins à apporter aux enfants. C'est pourquoi, il faut admettre que, même à distance, le foyer est un « espace contrôlé par lui », pour reprendre les mots de Michel de Certeau. Cette dialectique est aussi observable dans la lettre écrite par Lorimier au gouverneur John Colborne, au sens où c'est ce dernier qui exerce à l'endroit du patriote son pouvoir de condamnation et, de par son statut, impose les règles dans le milieu carcéral. De ce point de vue, il apparaît que Lorimier se situe en plein dans le territoire de l'ennemi et qu'il y est à sa merci.

Cette manifestation de la stratégie est on ne peut plus manifeste dans la lettre écrite par Lorimier à Colborne. Contrairement au reste de la production épistolaire du patriote, cette lettre est destinée à l'ennemi et non plus aux alliés. Ce qui accentue ce contraste dans le contexte global de la correspondance, c'est qu'elle est la seule lettre écrite dans la journée du 13 février. Lorimier consacre une journée entière à sa rédaction. Ce qui exacerbe le caractère spécifique de cette lettre, en plus de son isolement temporel au sein de la production épistolaire du condamné, c'est la variation quant à l'image de soi projetée dans l'écriture. Dans cette lettre, Lorimier n'use pas de la figure héroïque à laquelle il nous a habitués dans l'ensemble de sa production, mais s'adresse à Colborne en tant que notaire. Et, c'est en tant que tel, qu'il semble se soustraire de sa position dans le rapport de domination. En effet, dans la lettre qu'il écrit à Colborne, Lorimier ne se pose pas en condamné à mort implorant la clémence du gouverneur. Sa requête se limite à demander un sursis pour finaliser, en « qualité de notaire », une affaire en suspens. Non seulement, il n'exprime aucun regret par rapport à ce dont il est accusé, mais il ne s'élève d'aucune façon contre sa sentence : « Le sacrifice de ma vie est fait, je suis préparé à Paraitre devant Dieu [...] » (Lorimier : 54) En n'ayant pas recours, dans son autoreprésentation, à la figure du patriote, celle-là même qui l'a conduit à sa condamnation à mort, c'est comme si Lorimier se plaçait à l'extérieur du jugement, comme si ce dernier lui était étranger, indifférent, car ce n'est pas le patriote qui parle ici, mais bien le notaire. En acceptant son sort, il annihile le pouvoir de sanctionner du gouverneur. Comme si, en récusant le châtement, Lorimier annulait la faute. Enfin, en

n'identifiant plus le gouverneur au rôle du dominant, en ne reconnaissant plus sa souveraineté à son égard, Lorimier ne représente plus la position du dominé dans cette relation.

Cette neutralisation discursive du rapport de domination se retrouve également dans la correspondance de Julie Bruneau-Papineau à son mari. En effet, dans la lettre du 26 mars 1845, elle renverse, au même titre que Lorimier, les positions à l'intérieur de la dialectique du pouvoir : « Après tous ces avantages en ta faveur, pourras-tu comparer tes sacrifices aux miens qui sont sans compensations, et puis, venir avancer ta force et ton courage et me dire que je suis faible et sans énergie? » (Bruneau-Papineau : 307) En ne coïncidant plus avec l'identité féminine et le système de valeurs symboliques associées aux deux sexes, l'épistolière remet en question la division des rôles sexués. Elle ébranle ainsi la structure même qui soutient l'idéologie patriarcale fondée sur le binarisme sexuel. Bruneau-Papineau confronte littéralement son interlocuteur sur la légitimité du discours victimaire et défaitiste lorsqu'elle écrit :

Tu es, j'espère, en bonne santé; et moi je suis malade. Tu es au milieu de grandes jouissances; je suis seule et désolée. Tu dois avoir un peu d'inquiétude mais tu as mille sujets de distractions et, plus que cela, tu as des motifs et des occasions chaque jour de voir des chefs-d'œuvre de l'art, des prodiges de la science, des sujets d'enchantement de toutes espèces et cette belle nature, ce beau climat; est-il possible que dans un pareil moment tu puisses me comprendre et ressentir une moindre étincelle de tourments que je ressens? Non, mais tu liras à diverses reprises avant de me dire que je suis faible et disposée à me décourager comme tu me l'écris. (Bruneau-Papineau : 307)

Ici, au même titre que l'autoreprésentation de la femme mélancolique, le statut de victime, que son interlocuteur semble lui attribuer, agit comme un élan pour retourner l'échange à son avantage. Dans cet extrait, l'épistolière défie son destinataire d'assumer son rôle de bourreau avant de l'accuser, elle, de victimisation complaisante. Dans cette optique, on peut concevoir comment l'oppression fournit aux opprimés les armes propres à sa résistance, car comme suggère Judith Butler : « Si le sujet du discours est produit à travers un ensemble de forclusions, alors cette limitation fondatrice et formatrice dresse la scène sur laquelle pourra se développer la puissance d'agir du sujet. » (Butler, 2004 : 218) En récusant l'accusation de faiblesse, l'épistolière la renverse. Elle indique ainsi à son interlocuteur que c'est lui qui fait

preuve de faiblesse en l'accusant sans prendre en compte les désavantages de la réclusion domestique qui exige son lot de force et de courage comparativement à tout le faste des voyages outre-mer. La valeur du procédé de récupération des armes de l'ennemi a d'ailleurs été reconnue, et ce, bien avant Butler. Ce procédé a notamment été revendiqué par un important polémiste canadien du XIX^e siècle dans son combat l'opposant aux Rouges : « pour livrer le bon combat, écrit Jules-Paul Tardivel, il faut prendre toutes les armes, même celles qu'on arrache à l'ennemi, à la condition toutefois, qu'on puisse légitimement s'en servir. » (Tardivel, 1895 (1989) : 14) En effet, le statut d'épouse de Bruneau-Papineau interdisait l'initiative de la mise en accusation. C'est donc la charge de son interlocuteur qui lui fournit les armes nécessaires à la légitimation de sa récrimination.

1.1.3 Les jeux pronominaux

Or, avant même le déploiement de stratégies énonciatives, il faut se rappeler que dire « je », c'est toujours, d'ores et déjà, prendre place dans le jeu social. Les constructions de l'image de soi et de l'autre dans la correspondance renvoient constamment à la dialectique entre je et tu. L'aller-retour de la lettre manifeste de façon exemplaire la réversibilité des pronoms de la première et deuxième personnes du singulier dans le discours. Dans tout commerce épistolaire, le destinataire sait d'emblée qu'il deviendra un « personnage » dans la réponse de son interlocuteur et que par conséquent il deviendra lecteur à son tour. En effet, le sujet qui dit « je » dévoile nécessairement quelque chose sur lui-même, mais en s'adressant à un interlocuteur, c'est-à-dire en posant l'autre dans la position pronominale de « tu », il se trouve aussi à le définir. Le « je », nous dit Émile Benveniste, « énonce quelque chose comme prédicat de "tu" » (Benveniste, 1966 : 228), car c'est dans l'opposition à l'autre que la personne prend conscience d'elle-même. Puis, comme les pronoms « je » et « tu » ne renvoient pas à des personnes précises, mais sont des positions pronominales disponibles à l'ensemble des locuteurs, le « je » se définit au moment où un sujet prend la parole. La succession des lettres rend compte de cette unicité du moment où le sujet, en disant « je », s'approprie le langage. Ainsi, c'est par l'ensemble de ses lettres que le sujet s'autoreprésente dans toute sa complexité, c'est-à-dire dans sa fragmentation et son intermittence.

En outre, en tant que discours sur soi, la lettre implique une mise en scène du sujet qui rend intelligible les variations de son moi. L'autoreprésentation se transforme tout au long de la correspondance que ce soit par le processus d'écriture qui favorise l'autoréflexion ou encore par le contexte extérieur qui influence sa façon de se concevoir. Chacune des lettres renvoie donc au moi actuel de l'épistolier, c'est-à-dire au sujet écrivant tel qu'il se perçoit et se met en scène au moment même où il prend la plume. Bien que la pratique épistolaire soit régie par un certain code, la lettre se caractérise tout de même par « l'instabilité de ses formes et la souplesse de son utilisation. » (Haroche-Bouzinac, 1995 : 3) Ainsi, en dépit du code de la correspondance, la lettre constitue, dans une large part, une forme vide que l'épistolier peut investir à sa guise au même titre que le pronom je qu'il inscrit sur la page. En somme, la succession des lettres libère le sujet d'une fixité imposée. Certes, la lettre fixe un instant ou une expérience dans l'écriture, mais l'expression à la première personne confère au sujet la liberté de n'être jamais tout à fait le même. À cet égard, la progression de la correspondance dans le temps permet d'observer le détachement graduel quant à l'identité assignée et l'émergence des conditions d'individuation du sujet.

Par conséquent, de lettre en lettre, le sujet n'étant jamais le même, sa relation à l'autre n'est jamais la même non plus, car les variations du moi du sujet-destinateur ont des conséquences sur sa relation avec le sujet-destinataire. L'anticipation du discours de l'autre se heurte donc constamment aux métamorphoses du sujet. D'ailleurs, comme ces correspondances s'inscrivent principalement dans un contexte de familiarité et d'intimité, la métamorphose du sujet au fil de l'écriture n'est pas sans créer de surprise chez les destinataires. Comme le remarque Henri Lefebvre : « Le familier, la familiarité voilent les êtres humains et les dérobent à la connaissance en posant sur eux un masque de connaissance. Masque qui n'est qu'un manque. » (Lefebvre, 1958 : 22) Du coup, en plus d'être identifiée à des catégories qu'ils récusent, l'image des épistoliers se fonde sur un leurre, sur un manque de connaissance de la part de leurs interlocuteurs. Dans cette optique, la correspondance de Julie Bruneau-Papineau est très éclairante. En effet, au tout début de son échange épistolaire avec son mari, dans la lettre du 21 mars 1823, elle écrit, de façon quasi programmatique, ce qui semble vouloir donner le ton à l'ensemble de sa production épistolaire :

Je sens bien qu'en écrivant souvent je n'aurais toujours que les mêmes lamentations et rien d'amusant à te mander, je ne pourrais que te fatiguer et t'ennuyer en t'entretenant que de mes soucis. (Bruneau-Papineau : 18)

Or, plus l'échange avance dans le temps, plus l'épistolière semble prendre de l'assurance dans sa pratique d'écriture ou, à tout le moins, semble prendre plus de liberté dans son énonciation en faisant alterner les lamentations avec les affirmations politiques radicales, telles que : « Il faut commencer par une ferme résistance aux réformes de constitution et, si on ne peut rien obtenir, il faudra inévitablement l'avoir par la violence [...]. » (Bruneau-Papineau, 1836 : 117) Ce changement d'attitude, c'est-à-dire le passage de la plainte mélancolique au discours révolutionnaire, ne peut que brouiller l'interlocuteur dans son anticipation. En conséquence de quoi, il peut même en venir à se demander à la réception d'une lettre : est-ce la femme explorée qui m'écrit aujourd'hui ou la femme patriote invitant les Canadiens français à prendre les armes? En somme, la mise en scène de la pluralité des moi dans l'échange épistolaire déstabilise nécessairement l'interlocuteur. Les variations du sujet ont pour conséquence de sortir le destinataire de sa zone de confort qui s'appuyait sur la fausse croyance de connaissance de l'autre pour anticiper son discours et en préparer la réponse.

Du reste, dans une optique d'oppression et de résistance à l'identité assignée, la lettre met en évidence la virtualité libératrice du langage. En effet, en plus de permettre au locuteur de s'emparer de tout le langage lorsqu'il dit « je », ce dernier a aussi la possibilité d'élargir la portée de son discours et de s'esquiver de la catégorie à laquelle il est identifié en s'exprimant au nous. Dans la correspondance de Julie Bruneau-Papineau à son mari, l'usage de la première personne du pluriel peut être conçu comme une stratégie discursive de reconnaissance. Dans les faits, le lien entre la politique et cette femme patriote ne va pas de soi, il doit se construire dans l'espace de l'écriture, par le truchement des mots. Dans cette correspondance, la demande de reconnaissance de soi en tant que sujet s'effectue, entre autres, par l'identification à un Autre préalablement reconnu comme acteur politique, identification rendue intelligible par l'usage d'un « nous » politisé qui fait référence à son mari en tant que sujet politique singulier, mais auquel elle s'identifie par des convictions patriotiques communes : « Si nous pouvons parvenir à les persuader que nous sommes

fermement décidés à avoir pleine justice, ils seront forcés de nous la rendre tôt au tard : nous sommes en bon chemin. » (Bruneau-Papineau, 17 janvier 1833 : 70) Le « nous » devient ainsi, pour elle, une modalité d'intervention dans la sphère publique en ce qu'il autorise le déplacement de l'union matrimoniale en une union politique. (Randall, 2006 : 218) Non seulement, le « nous » permet à l'épistolière de contribuer discursivement à la vie publique par des conseils et des opinions, et ce, à partir de la sphère domestique, mais le « nous », en ce qu'il « estompe l'affirmation trop tranchée de "je" dans une expression plus large et diffuse » (Benveniste, 1966 : 235), peut aussi être convoqué pour atténuer le caractère transgressif de cette parole rebelle, permettant à cette femme patriote d'affirmer un discours frappé du sceau de l'interdit.

En certaines circonstances, c'est le cas notamment lorsque son mari se trouve à l'extérieur du pays, ce « nous » n'est plus attribuable aux époux, mais bien aux parlementaires canadiens-français auxquels Papineau n'est pas inclus compte tenu de son absence. Dans la lettre du 21 mars 1823 qu'elle lui envoie en Angleterre, elle lui fait part des dernières oppositions qui ont eu lieu à la Chambre d'assemblée. Comme si elle avait participé physiquement au débat, elle lui écrit : « Nous sommes bien mécontents contre les membres canadiens qui n'y sont pas demeurés, tels que MM. Debartsch, Cuthbert, de Salaberry, etc., car tout cela aurait passé. » (Bruneau-Papineau : 19) En se ralliant de la sorte aux membres de la Chambre, elle prend position de façon autonome à l'avis de son époux. Tout comme le « nous » qui l'unissait à son mari, cet autre « nous » correspond également à un investissement dans la sphère publique à distance. Peut-être même que ce second usage de la première personne du pluriel est plus transgressif que le premier en ce qu'il s'établit sur une base indépendante par rapport à l'union matrimoniale. De plus, la mission politique qui amène son mari à s'absenter du pays pour une longue période influe sur les positions au sein de l'échange épistolaire. Dans ces conditions, c'est désormais l'épistolière qui informe son destinataire sur la situation politique du Canada. C'est elle qui détient un savoir sur l'activité publique et qui le lui transmet par la voie de la correspondance. Dans cette situation précise, elle n'est plus la courroie de transmission de la parole de son époux, mais celle qui lui transmet des informations inédites.

1.2 Le détournement

Comme on l'a vu, le point d'ancrage à l'analyse des correspondances de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau est que ces deux épistoliers sont victimes d'une oppression qui motive et détermine leur pratique d'écriture. En outre, pour ces deux patriotes, l'écriture devient littéralement un cheval de bataille pour résister à la domination qu'elle soit coloniale ou sexuelle. Une des stratégies de résistance décelées dans ces correspondances est celle du détournement. En s'inspirant du concept de la parallaxe théorisé par Slavoj Žižek, qu'il définit comme étant : « l'apparent déplacement d'un objet (son changement de position dans un cadre défini) causé par un changement d'un point de vue d'observation, qui offre une nouvelle ligne de vision » (Žižek, 2008 : 21-22), on peut concevoir comment cette stratégie de détournement est capitale en regard de la résistance, car elle permet un déplacement de la perspective qui met en valeur l'aptitude des épistoliers à témoigner d'un savoir autre, voire dissident.

1.2.1 Détournement par l'argumentation

D'emblée, les stratégies épistolaires déployées dans ces correspondances à partir desquelles s'effectue le détournement ne sont pas étrangères aux principes de la rhétorique et de l'argumentation. Comme nous le signale Marc Angenot dans son ouvrage *Dialogues de sourds*, l'argumentation appartient aux dominés, ce sont les dominés qui, constamment, argumentent, le dominant n'ayant pas besoin de se justifier. (Angenot, 2008 : 90) La relation qu'entretient le dominant envers le faible s'établit par rapport à lui et se définit en terme de pouvoir et de non-pouvoir, sa confrontation à l'autre n'entraînant pas chez lui une remise en question de soi et ne consiste qu'en une confirmation de son propre pouvoir. C'est d'ailleurs l'absence de retour sur soi du discours dominant qui est questionné par les individus en position de dominé. Ces derniers vont donc s'évertuer à trouver les failles à l'intérieur du discours hégémonique sur lesquelles appuyer leur contestation. Le renversement de la dialectique se manifeste alors par une série de négociations de la part du faible ou de l'exclu du pouvoir. Chez ces épistoliers, ces négociations relèvent en partie de la rhétorique. À cet égard, la définition qu'offre Michel Meyer de la rhétorique est particulièrement pertinente

pour notre propos. « La rhétorique, écrit-il, est la négociation de la distance entre les sujets. » (Meyer, 1993 : 22) En outre, c'est précisément cette distance entre les épistoliers et leurs correspondants qui se trouve réduite dans l'écriture par la stratégie du détournement.

Dans sa lettre à Colborne, Lorimier appuie son argumentaire sur les sentiments religieux et sur la moralité de son adversaire pour le convaincre de consentir à sa demande. Bien que de façon non agressive, Lorimier attaque tout de même Colborne dans son discours en mettant à l'épreuve la religiosité de ce dernier. Contrairement aux lettres écrites aux proches et aux amis, où Lorimier décrit le Gouverneur comme un être « sanguinaire et barbare » (Lorimier à un ami anonyme, 12 février 1839 : 48), dans la lettre à Colborne, le prisonnier politique s'adapte aux croyances et à la morale de son adversaire pour le manipuler :

Arrivé au terme de mon existence, sur le point de Paraitre devant mon Dieu, juge souverain de tous les hommes, j'ose faire appel aux sentiments Religieux qui dirigent votre Excellence dans ses décisions. (Lorimier : 52)

Lorimier place ainsi son adversaire dans une fâcheuse position. En effet, ce dernier est acculé au pied du mur, car peu importe la décision qu'il prendra, il sera en conflit avec son système de valeurs. Si Colborne refuse de consentir à la requête de Lorimier, il bafoue ses sentiments religieux de même que sa magnanimité. D'autant plus que Lorimier insiste sur le fait que ce n'est pas pour lui qu'il demande un report de son exécution, mais bien pour venir en aide à une famille infortunée. En récusant cette demande, Colborne se disqualifie personnellement d'un point de vue moral, surtout lorsque Lorimier précise qu'il est prêt à mourir à quelque autre date :

Que votre excellence daigne m'accorder de vivre jusqu'à tout autre jour que vous voudrez bien fixer pour pouvoir y répondre, et je mourrai avec la conviction de jouir dans un autre monde d'une vie meilleure. (Lorimier : 54)

À l'inverse, si Colborne choisit de consentir à la demande du prisonnier, il doit revenir sur sa décision et prendre le risque de perdre du crédit en matière d'autorité. De plus, s'il fait preuve de sensibilité au sort d'autrui, son consentement peut jouer contre lui en mettant en évidence que peut le manipuler qui veut. Tout compte fait, il semble que, dans ces circonstances,

Colborne ait préconisé ses aptitudes à gouverner de façon rigide et autoritaire au détriment de ses valeurs philanthropiques.

Bien que Lorimier n'ait pas obtenu ce qu'il réclamait, on ne peut juger sa stratégie argumentaire comme un échec complet. En convoquant l'argument *ad hominem* comme procédé rhétorique, Lorimier se situe dans la logique de son adversaire, l'accule au pied du mur sur le terrain de ses propres valeurs, pour transformer sa manière de penser ou pour le compromettre dans sa personne. Peu importe la décision que prenait Colborne par rapport à cette requête, celle-ci était susceptible de faire du tort à sa réputation. Par ailleurs, le choix du Gouverneur dans ce cas-ci vient valider le discours dépréciatif que tient sur lui Lorimier dans le reste de sa correspondance. Conséquemment, l'argument *ad hominem* tend à inverser le rapport de force entre le sujet et l'anti-sujet. Lorimier n'a pas bénéficié d'un sursis, mais il lève le voile sur ce que le public est en droit de s'attendre de la part du Gouverneur. En confrontant son adversaire sur le plan de la moralité et en remportant cette modeste bataille, Lorimier confirme qu'il se situe du côté du Bien et que son interlocuteur, en tant qu'anti-sujet, est un représentant du Mal. Après cette constatation, que lui importe le jugement du gouvernement britannique, car il se sait plus moral que celui qui l'accuse. Du reste, Lorimier ne place pas la moralité comme valeur suprême de façon fortuite. La hiérarchisation de son système de valeurs n'est pas étrangère à sa stratégie de transformation de la défaite en victoire. Il prône la moralité, car il sait pertinemment que sur ce terrain il est exempt de tout reproche et que c'est là que se situe sa victoire par rapport à son ennemi. De plus, par ce procédé, Lorimer fait un pied de nez au clergé canadien-français qui, à la suite des Rébellions, se range du côté de la Couronne britannique et excommunique les patriotes¹⁵.

¹⁵ La position du clergé dans ce conflit est critiquée de façon plus explicite dans le mandat anonyme qu'adresse André Ouimet à M^{sr} Lartigue, le 6 juin 1838 : « un protestant sur une gazette de Londres a bien compris qu'il vous devait une sévère leçon lorsqu'il a exprimé tout dernièrement son indignation et sa désapprobation de votre mandement qui nous stigmatise du nom odieux de traîtres, nous condamne aux feux éternels et à d'autres peines dont le bon Dieu, nous l'espérons, ne nous laissera pas la disposition; mais quand il en vient à ce mandement qui donne des éloges à ceux qui ont massacré, pillé, violé et brûlé les habitations des hommes et surtout la maison de Dieu, il s'arrête, et demande si l'évêque catholique de Montréal est un chrétien. » Cité dans Georges Aubin, *Au Pied-du-Courant, lettres des prisonniers politiques de 1837-1839*, Montréal, Agonc, 2000, p.146. Il est un fait intéressant à souligner dans cet extrait, c'est que Ouimet n'a d'autre choix que de s'en remettre à un journal de Londres pour appuyer son mandat puisque les journaux locaux demeurèrent silencieux sur les événements de 1837-1838.

1.2.2 Détournement par l'interrogation

La confrontation rhétorique prend un autre visage que l'argument *ad hominem* dans les lettres de la femme patriote. Un des procédés que l'on ne peut ignorer à la lecture de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau à son mari est la formule interrogative et que celle-ci est intimement liée à un discours spécifique : la politique. En effet, l'épistolière interroge peu son interlocuteur à propos du domestique. Ce domaine ne suscite pas chez elle d'interrogation, car elle s'y trouve en terrain connu. D'ailleurs, elle ne cesse de répéter à son interlocuteur qu'il constitue un sujet de discussion stérile. Par conséquent, elle évite volontairement d'aborder le domestique, donnant pour prétexte le peu de temps que laissent à son mari les occupations parlementaires : « Pour les autres précautions de ménage que tu me recommandes, elles sont toutes prises, je ne t'en parle pas, tu as bien d'autres affaires importantes sans t'occuper de ces détails. » (Bruneau-Papineau, 29 décembre 1835 : 104) En outre, en matière de domesticité et de famille, les réponses, c'est-à-dire les conseils de Papineau à ce sujet, se passent d'interrogation. Comme on l'a vu, Papineau commande et régit la structure familiale à distance, il n'attend pas d'être interpellé pour donner son avis. Toutefois, en ce qui concerne la politique, Papineau se fait plus circonspect d'où la nécessité pour l'épistolière d'user de la voie interrogative pour compenser son accès limité au savoir dans ce domaine précis. Le fonctionnement de cette stratégie discursive dans l'échange est comparable à une stratégie militaire. En effet, un peu à la manière d'un bombardement, les questions de Julie Bruneau-Papineau visent à faire tomber la barricade invisible, mais bel et bien présente, qui se situe entre la vie publique et elle. De par ses nombreuses interrogations, elle tente de faire baisser la garde de son interlocuteur qui, on le sait, est inébranlable quant à la division du public et du privé, entendons ici privé dans son acceptation domestique.

D'une part, la formule interrogative permet à l'épistolière de faire dévier le sujet de l'échange du familial vers le politique. Ce procédé corrobore harmonieusement la logique oppositionnelle que Bruneau-Papineau établit tout au long de sa correspondance entre elle et son interlocuteur. Conformément à ce système, l'interrogation cherche à diriger la parole vers son destinataire. Dans son ouvrage sur *Les figures du discours*, Fontanier distingue deux types d'interrogation. La première est une « interrogation du doute, de l'ignorance ou de la

curiosité, par laquelle on cherche à s'instruire ou à s'assurer d'une chose. » (Fontanier, 1968 : 368) Ce premier type, on le retrouve notamment dans la lettre de Julie Bruneau-Papineau du 23 avril 1823 :

Mais tu ne me dis rien sur ce que vous allez faire et à quoi vous allez vous occuper maintenant, à quoi votre voyage va-t-il être utile à présent, par rapport aux affaires du pays, si vous croyez pouvoir conférer avec quelques-unes des personnes à qui tu as été recommandé, si vous allez faire des représentations contre l'administration du pays. (Bruneau-Papineau : 23)

À cet exemple du premier type interrogatif, on peut inclure les phrases impératives, lesquelles remplissent exactement la même fonction. Ainsi, au même titre que le questionnement, les phrases débutant par « dis-moi » ou encore par « donne-moi » cherchent tout autant à combler les lacunes du savoir de l'épistolière en matière de politique : « Dis-moi donc s'il y a quelqu'un qui le sera prochainement ou, comme le pensent d'autres, que cela n'aura lieu qu'après le nouveau bill de la judicature. » (Bruneau-Papineau, 1835 : 97) Enfin, on peut aussi rattacher à ce type interrogatif l'affirmation par la négation. En effet, bien souvent les questions de Julie concernant la politique demeurent sans réponse. Parfois, elle n'a tout simplement pas posé de question, mais un événement important survenu dans la sphère publique entre deux lettres mérite d'être discuté dans la correspondance, mais son correspondant néglige de lui en faire part. Ces silences n'altèrent toutefois en rien la soif de connaissance de l'épistolière. Dans ces circonstances, elle réitère ses interrogations en mettant en évidence l'absence de réponse de la part de son interlocuteur. Par exemple, dans sa lettre du 17 février 1831, elle souligne explicitement le silence de son correspondant quant aux questions de politique : « Tu ne me dis pas si tu vois le gouverneur et quelles sont ses dispositions. » (Bruneau-Papineau : 47)

En somme, le premier type d'interrogation consiste à inviter l'autre à répondre en commandant l'écriture du destinataire sur un sujet précis. Quant au second type d'interrogation identifié par Fontanier, il s'apparente plutôt à une question oratoire en ce qu'il :

consiste à prendre le tour interrogatif, non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au contraire la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre. (Fontanier, 1968 : 368)

Ce second type, tel que défini par Fontanier, implique donc que l'énonciateur soit profondément présent dans son énonciation. Le discours des épistoliers doit donc être sans appel, doit neutraliser d'emblée toute réfutation. Dans sa lettre du 18 novembre 1835, Julie Bruneau-Papineau met à l'épreuve ce second type d'interrogation de façon convaincante lorsqu'elle écrit :

Tu aurais plus de loisir à voir et à sentir tous les petits embarras de la vie privée. Est-ce que tu ne l'éprouves pas quand tu es à la maison? Es-tu de meilleure humeur? Le séjour et les occupations que tu as ici sont-elles propres à te satisfaire? Non. (Bruneau-Papineau : 93)

De par cet extrait, l'épistolière met en évidence que l'enjeu visé par ces interrogations ne se situe pas dans l'obtention d'une réponse de la part de son destinataire puisqu'elle y répond elle-même d'emblée. Au contraire, avec cette série de questions, l'épistolière escompte ramener son interlocuteur de son point de vue à elle en lui faisant admettre que la sphère familiale n'est pas un lieu idéal et que son propre comportement en est la preuve. C'est précisément en confrontant son correspondant par la mise en évidence de ses propres contradictions qu'elle le met au défi de répondre. Dans cet exemple, il y a un détournement des rôles de pouvoir puisque l'épistolière place son interlocuteur dans une position où la riposte est quasi impossible.

Conséquemment, en tentant de faire reconnaître à son époux le caractère aliénant de la vie domestique, l'épistolière escompte que cette reconnaissance ait un retentissement sur l'image que son correspondant s'est construite d'elle-même et de la catégorie à laquelle elle est identifiée. Pour Slavoj Žižek : « C'est ce court-circuit réflexif, ce nécessaire *redoublement* de moi-même qui me tient hors de l'image *et* en elle, qui témoigne de mon "existence matérielle". » (Žižek, 2008 : 22) C'est en effet en imposant sa perspective à son interlocuteur qu'elle lui fait voir les conditions matérielles de son existence, lesquelles sont constitutives de son oppression. Certes, l'épistolière ne se représente pas comme tel dans cet extrait, mais contrairement à son mari dont le domestique est la réalité ponctuelle, cette description coïncide, pour elle, à sa réalité quotidienne et c'est à ce titre qu'elle trouve à se représenter dans ce passage. Or, son argumentaire ne se limite pas à de simples allusions. Au contraire,

elle surenchérit en lui indiquant que, même lorsqu'il est à la maison, ses activités ne relèvent pas du domestique :

Quant à toi, tu es si occupé et tellement confit dans les affaires publiques, si je puis ainsi m'exprimer, que tu as [à] peine le loisir de penser que tu as une famille et un chez-soi où tu ne résides qu'en passant et où encore tu es plus occupé de ces mêmes affaires publiques que de toutes autres choses. (Bruneau-Papineau, 2 mars 1833: 76)

Au final, ce changement de perspective a pour but de faire admettre à son destinataire que si la vie familiale n'est pas pleinement satisfaisante pour lui, pourquoi le serait-elle davantage pour elle.

Dans sa correspondance, Lorimier exploite également ce second type d'interrogation. En effet, par la voie interrogative, l'épistolier rend caduque sa culpabilité, ou du moins, la remet sérieusement en doute en montrant qu'elle résulte d'une question de perspective : « Aujourd'hui suis-je criminel parce que je ne réussis pas? Si je réussissais demain, je serais bienheureux. La cause n'est-elle pas la même? » (Lorimier : 45) Comme il ne s'adresse pas à l'ennemi dans cette lettre, mais à son frère, l'interrogation ici ne met pas au défi l'interlocuteur de répondre. Elle vise à le persuader que le condamné à mort n'est pas celui qui doit porter le blâme, que le dénouement aurait très bien pu être autre que celui-ci et que, par conséquent, sa réputation ne doit pas en être entachée.

1.2.3 Détournement par le dialogisme

Bien que la notion de dialogisme puisse sembler en contradiction avec l'hypothèse de rupture romantique postulée dans l'introduction de ce mémoire, en ce qu'elle s'objecte à l'unicité de la parole du moi qui s'épanche, il n'en demeure pas moins que Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau se servent d'une part de la lettre pour la possibilité qu'elle recèle d'entrer en dialogue avec autrui et, de l'autre, usent de la stratégie de réappropriation du discours d'autrui pour atténuer leur exclusion. Certes, ces correspondances en tant que témoignages postulent l'unicité du sujet-écrivain et favorisent l'expression d'une sensibilité de nature romantique. Toutefois, la lettre est toujours envoyée, ce qui implique qu'elle ne peut se limiter à n'être qu'une parole monologique au sens où l'entendaient les

romantiques et donc, qu'elle est forcément dialogique. Ce qui n'enlève cependant rien au caractère romantique de leur autoreprésentation, car comme le stipule avec justesse Marilia Amorim : « Il n'y a pas de monologisme absolu, ni de dialogisme absolu. » (Amorim, 1996 : 16) Dans cette optique, Amorim, laquelle est plus nuancée que Bakhtine, suggère de respecter les alternances entre la voix monologique et dialogique et d'observer les raisons qui motivent cette alternance, en demeurant attentif aux aspects suivants : « où est-ce que le texte est monologique? à quel endroit? quelle est la voix qu'il supprime? » (Amorim : 16) Cette façon de concevoir le départage des voix dans le discours s'arrime parfaitement à l'analyse des stratégies épistolaires mises en œuvre dans les correspondances de Lorimier et Bruneau-Papineau. Car, bien qu'ils soient victimes d'une exclusion, ces épistoliers ne sont pas complètement isolés du monde, ils s'inscrivent tout de même dans le social. D'ailleurs, s'ils se trouvaient dans un état d'isolement complet, il ne pourrait y avoir de résistance à quoi que ce soit. Leurs lettres donnent donc à lire le discours d'autrui, agissent parfois comme prolongement de la parole de l'autre, que cela prenne la forme d'une réponse à une lettre antérieure ou, plus largement, une réponse à un acte d'accusation ou de catégorisation, car comme le signale Bakhtine : « Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. » (Bakhtine, 1977 : 105)

Dès lors, on peut observer que, dans les lettres à ses proches, Lorimier supprime la voix du gouvernement britannique en le désignant par la troisième personne du singulier et qu'il en est autrement dans sa lettre adressée au Gouverneur. Dans les lettres aux proches, il y a une centralisation autour de la parole de l'épistolier. En empruntant la figure du prophète, Lorimier veut assurer à sa voix des retentissements dans l'avenir. C'est pourquoi, l'autre-destinataire est conçu comme un prolongement de sa parole. À cet égard, ces lettres sont plutôt monologiques. Cependant, la lettre à Colborne se joue sur un tout autre registre que celui de l'affirmation unilatérale. Dans cette lettre, Lorimier ne peut pas qu'affirmer des faits ou exprimer des sentiments, cette lettre est nécessairement plus dialogique, car elle est une requête et commande une réponse¹⁶. Et, même en tant que requête, on peut tout autant considérer cette lettre comme une réponse de Lorimier à sa condamnation, réponse dans

¹⁶ Selon l'édition établie par Marie-Frédérique Desbiens des *Dernières lettres* de Lorimier, il semble que Colborne ne donna pas de réponse à cette lettre (voir la note 65, p.88). Or, l'absence de réponse n'altère en rien la lettre de Lorimier qui, elle, relève du registre de la requête.

laquelle il transforme sa défaite en une victoire au plan moral. On retrouve également un autre exemple de dialogisme dans la lettre écrite à Adèle Berthelot. En effet, dans cette lettre du 15 février 1839, il est clair que Lorimier répond à une lettre antérieure : « Vous me demander un mot, Madame, pour votre Album, que puis-je y mettre? » (Lorimier : 64) Cet exorde évoque le caractère pluriel de la parole, au sens où l'entend Bakhtine, en ce qu'il met en présence ce qui a été dit avant et annonce ce qui va être construit comme réponse à partir du discours antérieur. Du reste, c'est précisément à partir de l'anticipation de ce qui pourrait se dire sur son compte dans l'avenir que Lorimier rédige sa correspondance, qui se veut comme une réplique à un discours anticipé : « On sait que le mort ne parle plus et la même raison d'Etat qui me fait expier sur l'échaffaud ma conduite politique pourroit bien forger des contes à mon sujet. » (Lorimier, 14 février 1839 : 58)

Par ailleurs, bien que Julie Bruneau-Papineau se représente par moment comme une femme éplorée dans sa correspondance et qu'elle semble parfois écrire pour elle-même, on ne peut la comparer à Mariane, l'épistolière fictive des *Lettres portugaises* de Guilleragues, modèle presque canonique de la figure de la femme éplorée. En effet, comparativement à la religieuse portugaise, les lettres de Bruneau-Papineau ne sont pas qu'une longue plainte monologique. D'une part, la femme patriote se distingue de Mariane en ce qu'elle reçoit des réponses à ses lettres. D'autre part, on ne peut réduire la correspondance de Bruneau-Papineau à l'autoreprésentation de la femme éplorée et mélancolique. L'autoreprésentation est une stratégie de dramatisation de soi parmi d'autres stratégies épistolaires, dont le dialogisme. Dans ses lettres à son mari, Julie Bruneau-Papineau intègre le discours de tiers pour appuyer son propos. Que ces discours d'autrui proviennent de sa lecture des journaux ou des nouvelles qu'elle reçoit de la part des membres de son entourage gravitant dans la sphère politique, il n'en demeure pas moins que l'épistolière s'en nourrisse et que ces discours alimentent en contenu politique sa pratique d'écriture.

Ce faisant, cette stratégie fonctionne de façon similaire à celle de l'affirmation au « nous », en ce que le dialogisme permet aussi l'identification, non plus tant à un individu particulier reconnu comme sujet politique, mais à un discours politique émis par un individu

reconnu dans la sphère publique. Parfois, c'est par le truchement du discours rapporté de style direct qu'elle intègre les propos d'acteur politique à sa lettre :

O'Callaghan a dit à M. Debartzch : « Que ne jetez-vous, ainsi que plusieurs autres membres du Conseil, ce *mandamus* [mandement] de côté et ne vous faites-vous pas élire membres de la Chambre? car il nous faut d'autres hommes que ceux qui y sont, avec une pareille administration! » Tu vois qu'ici nous faisons du tapage. (Bruneau-Papineau, 25 janvier 1834 : 82)

Or, bien que le discours direct ne puisse être attribué à l'épistolière, il lui permet tout de même de s'inclure dans le paysage politique puisque dans la phrase suivant le discours rapporté, on voit apparaître une affirmation au « nous ».

Toutefois, à d'autres moments, l'épistolière rapporte le discours d'autrui de façon indirecte, ce qui favorise le glissement vers le style indirect libre. Avec le style indirect libre, il devient plus complexe de déterminer hors de tout doute raisonnable qui est le véritable locuteur de ce qui est énoncé. Prenons par exemple la lettre datée du 26 novembre 1835 dans laquelle Julie Bruneau-Papineau écrit à son mari :

M. Brown est venu me voir avant-hier au soir, avant son départ pour Québec. [II] a l'air plein d'espoir aussi; il dit qu'il a vu M. Mackenzie à son retour de Québec, qui lui a dit qu'il était content et qu'il dit que le gouverneur est l'homme le plus honnête et le plus franc possible et qu'il a le désir de faire le bien. Il faut donc espérer encore d'ici que les commissaires aient fait leur rapport ; et le gouverneur et la Chambre, leurs demandes de l'autre côté. Il faudra que cela se décide alors pour ou contre. (Bruneau-Papineau : 97)

On constate dans ce passage que le discours rapporté en style indirect libre vient brouiller les repères dans l'énonciation à tel point que l'on en vient à ignorer à qui sont attribuables les deux dernières phrases. En définitive, il peut s'agir des conclusions de l'épistolière par rapport à ce qui lui a été dit par M. Brown ou bien qu'il s'agisse encore du discours de M. Brown que Julie rapporte à son mari. Dans les deux cas, il semble que les styles indirect et indirect libre aient une valeur stratégique ici au sens où le premier permet à l'épistolière de s'approprier un discours politique et d'en faire part à un autre interlocuteur, démontrant ainsi ses facultés de compréhension par rapport aux enjeux soulevés, tandis que le second lui permet d'affirmer des opinions politiques de son propre chef, lesquelles paraissent provenir du discours commun, de la rumeur. Cette indétermination de l'énonciateur atténue le

caractère transgressif de la permutation identitaire. En effet, il y a permutation des rôles dans l'échange si les deux dernières phrases sont redevables à la plume de l'épistolière puisque l'amorce par le style indirect rend possible la subtile transition entre la fonction de courroie de transmission de la parole d'autrui à celle de sujet politique sans que rien n'y paraisse. Si tel est le cas, Bruneau-Papineau fait ainsi la démonstration que la division sexuelle des rôles et des champs d'activités est arbitraire puisque si son mari est incapable de distinguer un discours politique émis par un homme de celui émis par une femme, l'exclusion des femmes de la sphère publique perd toute justification.

1.3 Agentivité

En définitive, la stratégie du détournement éprouve l'aptitude des épistoliers à s'octroyer une position de pouvoir par rapport à un interlocuteur, identifié au préalable comme dominant. Comme l'écriture épistolaire donne au sujet l'occasion de repenser son identité, les stratégies visant à faire émerger la perspective des épistoliers peuvent être conçues comme des gages d'agentivité. Selon Barbara Havercroft, l'agentivité constitue une façon « [d']agir sur et dans sa vie par l'écriture et la réflexion. » (Havercroft, 1999 : 94) Ce concept, bien qu'il s'inscrive dans une perspective féministe, conserve sa pertinence en dehors des rapports sociaux de sexe et demeure applicable dans un contexte plus général de résistance à l'oppression. En effet, lorsque Havercroft développe sa définition de ce concept en précisant que « l'agentivité implique une interaction complexe entre le sujet féminin et sa société, dans la mesure où ses actions sont susceptibles d'apporter des transformations sociales sur le plan des normes, des limites, des possibilités et des contraintes » (Havercroft, 1999 : 94), on ne retrouve aucune raison qui écarterait la possibilité de considérer l'agentivité comme un enjeu masculin. Au même titre que Julie Bruneau-Papineau, Chevalier de Lorimier agit sur sa personne et sur son milieu en ouvrant de nouvelles avenues et en conférant un sens autre à l'oppression.

1.3.1 Les stéréotypes

Pour faire preuve d'agentivité, l'épistolier peut choisir d'investir les signes qui sont constitutifs de son oppression pour en neutraliser le caractère tyrannique. D'emblée, le stéréotype appartient à ces signes qui imposent un cadre à l'identité. Pour Ruth Amossy et Anne Herschberg Pierrot, les stéréotypes sont « des représentations toutes faites, des schèmes culturels préexistants à l'aide desquels chacun filtre la réalité ambiante. » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2007 : 26) Comme on l'a vu, la définition de la Femme en vigueur au XIX^e siècle est irriguée par plusieurs stéréotypes, lesquels enferment le sujet-femme dans une catégorie généralisatrice. En outre, le contexte épistolaire apporte, lui aussi, son lot de préconçus et de lieux communs. Alors, non seulement Julie Bruneau-Papineau est victime de stéréotypes sexuels en tant que femme, mais la figure même de l'épistolière, depuis Madame de Sévigné, se construit à travers un ensemble de préconçus qui détermine la pratique épistolaire au féminin. Or, l'écriture d'une correspondance ne se situe pas sous le signe de cette double contrainte de façon unilatérale. En contrepartie, l'écriture donne aux femmes la possibilité d'affirmer un discours qui ne pourrait être dit verbalement, lors d'une discussion de personne à personne par exemple. De cette ambivalence dérive la nécessité de manipuler les stéréotypes, d'entrer dans la danse, en feignant y adhérer pour mieux en décomposer les mouvements et en dévoiler la construction. La fausse adhésion au stéréotype relève de la stratégie en ce qu'elle rend plus acceptable l'affirmation d'un discours transgressif, mais aussi en ce qu'elle favorise une énonciation originale par rapport aux modèles épistolaires établis. Le tout ayant pour corolaire de décroiser les schèmes culturels qui entravent les pratiques d'écriture au féminin.

D'abord, un de ces stéréotypes ou lieu commun qui détermine l'écriture des femmes est celui de la modestie affectée. En effet, les femmes doivent écrire au plus près d'elles-mêmes, c'est pourquoi on les encourage à conserver l'aspect naturel du bavardage dans leur pratique d'écriture. La lettre rédigée par une femme doit donc être conçue comme un fidèle reflet de la vie domestique, doit faire part des mille et un détails qui ponctuent le quotidien de façon spontanée. L'épistolière doit transcrire les événements de la quotidienneté tels qu'ils surviennent dans la vie de tous les jours. Par conséquent, son discours doit être fidèle au

caractère naturel de ces petits riens de la vie quotidienne, en rendre compte sans artifice. En reproduisant le rythme de la vie familiale, la lettre peut facilement déboucher sur un fourre-tout et sembler décousue. Toutefois, ce qui se produit dans la correspondance de Julie Bruneau-Papineau, c'est que l'épistolière fait alterner les renseignements domestiques et politiques en adoptant la modestie affectée et la rhétorique (ou anti-rhétorique) du bavardage dans le traitement de ces deux thèmes. Ce respect des prescriptions de ton et de forme atténue le caractère transgressif du contenu de cette correspondance. D'ailleurs, en plus de donner à ses lettres l'apparence d'un fourre-tout en sautant d'un sujet à l'autre, Julie Bruneau-Papineau reconnaît le caractère brouillon de son propre discours :

Quant à moi, je ne puis t'écrire rien de plus, je suis occupée et, ne pouvant écrire qu'à la hâte, je ne puis rassembler mes idées et je [ne] fais rien qui vaille. Quand on a l'habitude, il faut un peu de temps pour le faire d'une manière passable, et puis je m'attends à te revoir bientôt ; je te dirai de vive voix ce que je sais et ce que je pense. Je voulais seulement te donner des nouvelles des enfants. (Bruneau-Papineau, 9 mars 1829 : 36)

Cependant, il arrive parfois que l'épistolière bénéficie de suffisamment de temps pour élaborer un discours politique, discours qui s'éloigne considérablement des exigences épistolaires de son mari. Lorsque cet écart discursif survient, elle se reprend tout de suite et rassure son interlocuteur en affectant la modestie : « En voilà de la politique assez mal traitée dans une lettre que j'écris à la hâte et par le peu d'habitude que j'ai de le faire que je devrais m'abstenir d'en écrire. » (Bruneau-Papineau, 17 janvier 1833 : 71)

En d'autres circonstances, se sont les stéréotypes sexuels que doit combattre l'épistolière pour s'affirmer en tant que sujet. À la lecture de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau, il apparaît cependant que les stéréotypes concernant le féminin ne sont pas attaqués de front, mais de façon détournée. Ainsi, on peut considérer à l'instar de Barbara Havercroft que le détournement de sens des stéréotypes agit comme une stratégie d'agentivité puisque : « Conçue ainsi, l'agentivité réside dans une re-citation de l'énoncé à l'encontre de son but original ce qui aboutit à un renversement de ses effets nocifs. » (Havercroft, 1999 : 100) Il semble en effet qu'il y ait détournement de la définition du « beau sexe » dans la lettre de Julie Bruneau-Papineau du 18 novembre 1835 lorsqu'elle écrit :

Je ne suis qu'une femme mais je suis ennuyée et fatiguée de tous ses détails minutieux et fatigants qu'entraînent inévitablement le soin d'une maison, tracas domestiques et bien plus encore, la grande tâche d'élever une famille, et encore plus, la pensée de l'avenir à mesure que cette famille avance dans la vie. (Bruneau-Papineau : 93)

Dans cet extrait, l'épistolière réduit le caractère contestataire de sa critique en semblant adhérer au stéréotype de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes. Cependant, la suite de l'extrait cherche à détourner le stéréotype de sa signification originale et illustrer l'absence de coïncidence entre le paraître féminin, c'est-à-dire la construction sociale que le stéréotype véhicule et l'être femme, ici Julie Bruneau-Papineau telle qu'elle se conçoit dans l'écriture. De la sorte, l'épistolière démontre qu'elle ne demeure pas dans un état de passivité par rapport au discours dominant qui l'opprime, mais qu'elle y résiste par l'affirmation d'un contre-discours. En admettant l'infériorité des femmes, elle pénètre dans la logique du stéréotype et elle en neutralise les effets tyranniques de l'intérieur. Elle déconstruit l'adéquation qui unit les femmes à la sphère domestique et dont la somme est incontestablement le bonheur. Cette déconstruction relève donc de l'agentivité puisqu'elle implique une réflexion sur sa vie et son environnement, lequel constitue un vecteur de l'oppression.

Dans la même veine, les nombreuses réitérations, dans les lettres de Lorimier, concernant la fermeté et le courage du condamné agissent comme autant d'investissements du stéréotype masculin. L'affirmation du courage sert d'authentification et de validation à la force masculine. Dans la lettre écrite à son frère en date du 12 février 1839, Lorimier dévoile tout le tragique de son sort, mais profite de cette occasion pour s'élever au-dessus de sa condition par la maîtrise de ses émotions : « Il m'est douloureux de laisser ma patrie encore dans les chaînes, et ma famille dans l'infortune; quoi qu'il en soit, il faut que je meurs, mais je meurs courageux, ferme et calme. » (Lorimier : 45) Par la démonstration d'un tel courage devant la mort, Lorimier porte le stéréotype masculin à son apogée, il incarne son idéal type. L'exploitation du stéréotype ici constitue une stratégie au sens où elle reporte le blâme sur le gouvernement anglais qui fait périr un homme d'exception, mais attise aussi le sentiment de fierté chez ses interlocuteurs, lesquels font partie des privilégiés auxquels il adresse quelques mots avant de mourir. Bien que chez ces deux épistoliers le recours aux stéréotypes soit gage

d'agentivité, on observe toutefois que, contrairement aux stéréotypes féminins, ceux du masculin n'ont pas à être désinvestis de leurs signes oppressifs. Pour le masculin, le stéréotype constitue une plus-value, il est là prêt à être exploité sans avoir à être désamorcé de ses effets néfastes au préalable.

1.3.2 Le pouvoir de la citation

En outre, un peu dans la même lignée que le stéréotype, on retrouve l'usage de la citation comme autre manifestation de l'agentivité dans ces correspondances. Pour Antoine Compagnon, la citation est un acte dont le sens varie en fonction de l'individu qui se l'approprie. Il observe d'ailleurs que les stéréotypes et les clichés relèvent de la citation en ce qu'ils consistent également en « l'appropriation ou la reprise, c'est-à-dire le produit de la force qui saisit la citation par le déplacement qu'elle lui fait subir; le tout est l'écriture elle-même [...] ». (Compagnon, 1979 : 9-29) Dans sa lettre au public et à ses amis, Chevalier de Lorimier cite textuellement un alexandrin tiré de la pièce *Le Comte d'Essex* de Thomas Corneille¹⁷ : « Le crime fait la honte & non pas l'échaffaud. » (Lorimier, 14 février 1839 : 59) La citation est explicite ici, non seulement elle est mise entre guillemets, mais elle est soulignée par des pointillés. Selon Compagnon, l'intégration d'une citation d'autrui dans le discours de l'énonciateur peut remplir une fonction phatique, être un procédé orienté vers le destinataire. À ce sujet, Compagnon mentionne que : « Le citeur, ce poseur de questions, ne parle pas sous le nom de celui qu'il cite, il laisse la parole et se dissimule derrière celui qui l'écoute, qui s'expose à la vérité : le jugement lui est renvoyé. » (Compagnon, 1979 : 113) Dès lors, en citant un écrivain dont la réputation n'est plus à faire et, qui plus est, une pièce s'inspirant d'un événement historique dans laquelle un homme héroïque est pendu malgré son innocence, Lorimier insuffle une autorité supplémentaire à son argumentaire. De par cette citation, il renvoie le pouvoir de juger à ses destinataires en leur rappelant toutefois qu'il n'est pas coupable, que Thomas Corneille dit qu'il n'est pas coupable. Le sens original de cette citation est maintenu afin d'appuyer son énonciation. Autrement dit, cette citation est greffée

¹⁷ Thomas Corneille, *Le Comte d'Essex*, édition critique par Wendy Gibson, Grande-Bretagne, Exeter : University of Exeter Press, 2000, p.55 : « Le crime fait la honte, et non pas l'Echafaut; ».

à son discours pour sa valeur de répétition. D'ailleurs, le fait de citer un écrivain français de renom n'est peut-être pas non plus étranger à la volonté de l'épistolier de donner une valeur littéraire à ses lettres.

Toutefois, ce n'est pas là le seul usage de la citation possible. La citation peut tout autant être investie dans une entreprise de contestation. Dans sa correspondance à son mari, Julie Bruneau-Papineau ne cite pas directement le discours d'autrui comme le fait Lorimier, mais elle prélève à l'intérieur même du discours patriotique canadien-français un argument pour dénoncer la ségrégation des femmes. En effet, dans sa lettre du 24 novembre 1831, elle répond à son mari qui lui reproche de tenter de s'immiscer dans une sphère qui lui est interdite en vertu de son sexe :

Mais je n'ai peut-être pas, comme tu dis, obéis en tout point à tes ordres absolus, et je me permets quelques fois d'y dévier, au grand scandale de ces hommes qui prêchent tant d'indépendance et qui aiment tant leur liberté et, par contraste, exigent tant de soumission de la part de leur épouse. (Bruneau-Papineau : 51)

En soi, le fait de prêcher pour l'indépendance et pour la liberté n'est pas condamnable, Julie Bruneau-Papineau s'insurge d'ailleurs tout autant que son mari contre les abus de pouvoir du régime colonial. Ce qui est toutefois déplorable pour l'épistolière, c'est le paradoxe inhérent au mouvement patriotique canadiens-français qui condamne une conduite lorsqu'elle est adoptée par l'ennemi à leur encontre, mais qu'il la cautionne lorsqu'elle s'applique aux rapports sociaux de sexe, soit par le mari à l'endroit de son épouse. La mise en relation de ces énoncés tirés à même le discours du Parti patriote met en évidence le pouvoir qu'acquiert la citation lorsqu'elle est détournée. Dans cet extrait, l'épistolière remanie les forces en présence en changeant les rôles politiquement reconnus entre les dominants, le gouvernement britannique, et les dominés, les Canadiens français. Elle ramène la dialectique plus près d'elle, dans le domestique, en identifiant les hommes comme les dominants et les femmes comme les dominées. Bien que l'écriture épistolaire constitue un lieu favorable à la création d'une image de soi, elle offre aussi la possibilité de construire une image de celui à qui l'on s'adresse. Dans ce cas-ci, l'image que Julie Bruneau-Papineau renvoie à son époux est celle d'un tyran, visage de lui-même qu'il occultait. L'épistolière déjoue ici l'autorité de son mari en lui exposant l'incohérence, au plan de la logique, de son discours libertaire. La mise en

évidence des failles du discours de son interlocuteur agit comme un piège rhétorique tendu au représentant du pouvoir (par ses qualités de mari et de représentant du mouvement patriote à la Chambre d'assemblée).

1.3.3. Dérobement

C'est d'ailleurs le caractère d'imprévisibilité que recèlent les stratégies épistolaires déployées dans ces deux correspondances qui permettent à Chevalier de Lorimier et à Julie Bruneau-Papineau d'offrir une véritable résistance à leur identité assignée. Tous deux, ils doivent déjouer l'anticipation et être imprévisibles, car c'est précisément par rapport à un représentant du pouvoir, qu'il soit un gouverneur ou un mari, qu'ils doivent résister à leur assignation au statut de dominé. Ainsi, en investissant le lieu de l'exclusion par une écriture de la résistance, ils mettent en évidence que : « "je" n'habite pas à l'adresse indiquée; "je" vous écris, mais pas de là où vous m'avez assignée. » (Regard, 2002 : 92) Avec ces stratégies d'agentivité, il semble que les épistoliers se dérobent de la relation de domination en transcendant leur exclusion. Par le truchement de l'écriture, ils s'approprient leur exclusion pour la resignifier. Ce dérobement se joue d'ailleurs à plus d'un niveau. En effet, en s'esquivant de l'identité assignée, les épistoliers se soustraient du pouvoir qui s'exerce sur eux et qui a une mainmise sur leur existence. En resignifiant sa mort, Lorimier se dérobe furtivement de l'emprise du gouvernement colonial qui le condamne. De même, en ne se conformant pas à son identité de mère et d'épouse, Julie Bruneau-Papineau se dérobe de l'autorité de son mari, au sens où légalement, par les lois qui régissent le mariage au XIX^e siècle, elle lui appartient.

Qui plus est, dérober signifie également dissimuler, échapper au regard. En circulant dans la sphère permise, Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau en élargissent les frontières. Que ce soit par l'aller-retour de la lettre, par la non-instantanéité du dialogue ou par l'écart entre l'ethos et l'image de soi, les épistoliers deviennent incernables. Ils ne sont plus tout à fait accessibles par leur interlocuteur et ces derniers ne parviennent plus à les trouver, à les situer en raison de la mise en échec de la logique du pouvoir. Et, c'est en tant

que tel que l'on peut observer que ces correspondances constituent des menaces pour l'ordre établi. Pour Chevalier de Lorimier, le dérobement se manifeste par une projection dans l'avenir. En effet, le prisonnier politique s'extirpe de sa situation pour trouver, voire prédire, son salut ainsi que celui de son combat dans le futur. La lettre destinée au public et aux amis témoigne de l'espoir qu'investit le patriote dans l'avenir :

Malgré tant d'infortunes, mon cœur entretient encore son courage et ses espérances pour l'avenir. Mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours. Ils seront libres. [...] Les plaies de mon pays se cicatriseront. [...] Le sang & les larmes versés sur l'autel de la Liberté arrosent aujourd'hui les racines de l'arbre qui fera flotter le drapeau marqué des deux étoiles des Canadas. (Lorimier, 14 février 1839 : 58-59)

Dans cet extrait, les verbes se conjuguent principalement au futur simple et le présent n'est pensé que dans son rapport avec l'avenir. De cette façon, Lorimier indique à ses destinataires que le présent doit être conçu comme un purgatoire, que la mission patriotique est un sacerdoce et que l'avenir se chargera de récompenser les justes. Le recours aux images et au vocabulaire religieux peut se lire comme une réponse à la répression du patriotisme canadien-français par le gouvernement anglais et au discours antipatriotique du clergé qui visent à désolidariser les patriotes Bas-Canadiens. En se posant comme une figure christique, Lorimier exploite efficacement les références partagées avec ses destinataires pour assurer la solidarité de ses compatriotes dans la poursuite de leurs idéaux.

Les lettres de Julie à son mari révèlent aussi l'investissement de l'épistolière dans l'avenir. En effet, pour cette femme patriote, le futur est garant du retour de son époux au foyer et, de façon moins ponctuelle, le retour définitif de Louis-Joseph Papineau dans la sphère familiale est espéré puisqu'il implique le succès de son œuvre politique. Pour l'épistolière, seuls des hommes aussi dévoués que son mari peuvent assurer le salut de la patrie. C'est pourquoi, en dépit de l'ennui que suscite chez elle l'absence de son mari, elle l'encourage à demeurer dans la vie politique :

Mais enfin, il faut boire le calice jusqu'à la lie : nous sommes sacrifiés à des ingrats et des lâches, comme le sont les Canadiens. Je te l'ai dit et le répète : j'ai moins confiance en eux que jamais. Ainsi, il faut bien ne rien attendre d'eux et prendre le parti le plus sûr pour te soustraire à la rage de tes ennemis, sans attendre le secours de personne, pendant les deux années que tu as encore à lutter pour tâcher de rendre le bonheur à ton pays. [...] Mais

que tu obtiennes justice ou non, je te promets que je ferai tous mes efforts pour t'obliger à te retirer de la vie publique après ce Parlement-ci. (Bruneau-Papineau, 2 mars 1836 : 121-122)

Bien que le regard soit tourné vers l'avenir dans cet extrait, on constate que l'espoir de salut est plus faible que chez Lorimier. Bruneau-Papineau se montre beaucoup plus pessimiste que le prisonnier politique. La confusion des identités, c'est-à-dire la délicate ambivalence entre l'être et le paraître, rend le sacerdoce de Julie plus difficile à supporter, comme en témoigne ce passage de la lettre du 18 novembre 1835 :

dans ma triste maison où je suis sans aucun délassement d'esprit, où je puise des idées de dégoût de cette vie, de craintes et d'alarmes pour l'autre, puisque je n'ai pas assez de vertu pour supporter mes peines avec patience et les offrir à la Providence. Je n'aime pas la vie et je crains la mort. (Bruneau-Papineau : 93)

Cette divergence d'opinions quant à la mort nous rappelle que le but escompté par ces correspondances est, lui aussi, distinct. Contrairement à Bruneau-Papineau, Lorimier doit rassurer ses interlocuteurs et les convaincre de la pertinence de poursuivre la lutte engagée. C'est aussi parce que ces lettres sont porteuses de changements, ou du moins, les annoncent, que l'on peut reconnaître dans ces correspondances un caractère profondément romantique au sens plus large que celui de l'esthétique. Par les visions exprimées sur l'avenir de la Patrie, ces épistoliers semblent se poser en prophètes de leur temps. C'est cet ethos discursif qui donne à ces correspondances leur caractère romantique puisque, pour Bénichou, « le romantisme est un sacre du poète. » (Bénichou, 1996 : 259) En effet, par la mise en évidence de leur sacerdoce au détriment des événements, il semble que ces épistoliers se sacralisent par leur pratique discursive. Dans ces lettres, l'écriture est investie pour offrir un prolongement, un vecteur au projet politique. Prolongement qui n'a que l'écriture comme expédient. Selon, Marie-Frédérique Desbiens, les Rébellions sont romantiques par l'action et c'est cette action sacerdotale qui se trouve à être transposée dans l'écriture des lettres. (Desbiens, 2005 : 190) En plus de construire la nation, cette transposition pose les bases de la littérature canadienne-française à venir, celle s'appuyant sur l'histoire nationale et ses héros. En regard de l'histoire littéraire, on observe avec Séraphin Marion que « Nos premiers romanciers ont brodé, en somme, sur un thème unique : le culte de la petite patrie, la beauté de la terre natale, l'importance de vivre et de mourir à l'endroit même où dorment les aïeux. » (Marion, 1951 :

68) Or, force est d'admettre que ce thème unique se retrouve déjà dans la correspondance du patriote, dans une écriture du « je » qui aspire fonder l'action sur sa mémoire.

* * * * *

En définitive, on constate que les stratégies épistolaires mises en œuvre dans ces correspondances permettent aux épistoliers de prendre leur distance par rapport à la position identitaire qu'une instance de pouvoir leur a imposée. Ces stratégies traduisent l'engagement des épistoliers dans le combat politique et social du Bas-Canada, mais rendent compte également d'un combat plus personnel : celui de la naissance d'une subjectivité dans un contexte où celle-ci leur est refusée. À la suite de l'analyse des stratégies rhétoriques, on peut constater que les épistoliers ne dénie pas leur oppression, mais qu'ils y résistent, faisant preuve d'agentivité. En effet, ils s'approprient les signes constitutifs de leur oppression respective pour en détourner le sens. Cette récupération des signes oppressifs est nécessairement performative. Par le déploiement de stratégies discursives, les épistoliers s'octroient le pouvoir de se définir de façon autonome, et ce, sous les yeux de ceux qui les assignent à une catégorie identitaire qu'ils récusent. Les épistoliers font ainsi la preuve que le langage est une arme de combat qui peut se retourner contre les représentants du pouvoir. C'est en effet le langage qui leur permet d'exister dans le monde, de se construire une place, celle qu'ils auront choisie, en dépit de leur exclusion. La confrontation des stratégies mises en œuvre dans les lettres de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau a permis de démontrer que les mots peuvent tout autant servir d'armes politiques pour une femme et même constituer des actes de résistance à l'oppression. C'est entre autres ce qui confère un caractère romantique à ces correspondances. Certes, l'espoir investi dans l'avenir apparaît de façon plus probante dans les lettres de Chevalier de Lorimier que dans celles de Julie Bruneau-Papineau, mais en y regardant de plus près, l'on peut voir que, vers la fin de sa vie, elle semble davantage se battre pour le salut de ses filles que pour elle-même, au même titre que le condamné à mort envers ses compatriotes. En effet, dans sa lettre à son fils aîné, Amédée, elle se fait la porte-parole des femmes de la famille et défend ses filles pour assurer un partage équitable du revenu familial et non pas un simple legs du père au fils :

Je suis des plus étonnées de la demande que tu fais à ton père de t'aider à acheter ton établissement avec l'indemnité que ton père doit recevoir. Cela passe tout ce que l'on peut penser d'un tel égoïsme, de ne pas plus penser à tes malheureuses sœurs. Ton père dit qu'il ne peut aider à Azélie pour l'établir, et elle aime un jeune homme sage, religieux et d'esprit et de talents qui pourront par la suite la faire vivre. [...] Ainsi, sois assuré que je ferai mon possible pour garder ces arrérages pour aider à Azélie. (Bruneau-Papineau, 4 juillet 1857: 432)

Ce faisant, l'épistolière semble poursuivre la lutte pour une plus grande égalité entre les sexes, non plus tant pour elle-même que pour ses filles. Avec cette lettre, Julie Bruneau-Papineau rejoint encore une fois Chevalier de Lorimier, car comme lui, elle semble dire : « Mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours. Ils seront libres. » (Lorimier, au public et à ses amis, 14 février 1839: 58)

CHAPITRE II

L'AUTOREPRÉSENTATION ROMANTIQUE : UN ACTE DE CONTESTATION DU POUVOIR

Jamais l'homme privé ne se demande véritablement "comment il vit", car il croit le savoir à l'avance; il croit posséder la vie comme son bien; il croit que le bonheur tient dans la main comme la monnaie quotidienne de ce grand capital, la vie.
Henri Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne*

Au déploiement de stratégies épistolaires permettant au sujet de se révéler à soi-même succède la construction d'une image de soi dans l'écriture. Après avoir pris conscience de sa singularité, l'épistolier s'autoreprésente dans ses lettres afin de valider cette représentation auprès de son destinataire. Comme l'écriture épistolaire offre la possibilité pour le sujet de se construire une représentation de lui-même; l'image de soi projetée dans les lettres peut servir le propos du destinataire, selon les visées déterminées par le discours et agir sur son destinataire. D'ailleurs, outre le contexte épistolaire, le contexte insurrectionnel bas-canadien constitue lui aussi un vecteur à l'autoréflexion qui influence l'autoreprésentation des épistoliers. Ces derniers se servent en effet de leur correspondance respective pour se tailler une place dans le cours de ces événements historiques, pour trouver un sens à leur existence dans un monde en perte de sens. Dans ses lettres, Chevalier de Lorimier use de cette potentialité de l'épistolarité qu'est l'autoreprésentation pour se créer une figure de héros. C'est donc par l'entremise de ses dernières lettres que le patriote entend poursuivre sa lutte pour la cause de la liberté. C'est littéralement par le truchement de l'écriture que Lorimier s'est taillé une place de choix dans les événements insurrectionnels, inscrivant dans ce combat, quasi mythique aujourd'hui, une voix à portée prophétique que la mémoire collective a retenue. À l'heure même de la révolution, le patriote se tient sur le champ de bataille sans arme, plume à la main : « Chevalier de Lorimier, bien qu'il ne portât aucune arme, semble y avoir joué un rôle de quelque importance. On le consultait souvent et il

prenait note de tout. » (Fauteux, 1950 : 65) Après les événements, lorsque le prisonnier rédige sa correspondance, c'est l'autoreprésentation qui est au service du héros et de sa légitimation¹⁸. Cela dit, l'image de soi relève davantage de la définition du sujet que de l'énumération glorieuse de ses actions puisque « [la] formule opératoire de l'autoportrait est donc : "Je ne vous raconterai pas ce que j'ai fait, mais je vais vous dire ce que je suis". » (Beaujour, 1980 : 9) Il semble en effet que ce soit là la clé de la lutte pour Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau au sens où leur situation d'exclusion les prive de toute autre voie de salut que celle de dire ce qu'ils sont.

D'ailleurs, la propension des épistoliers à s'épancher sur leur moi est probante dans ces correspondances. Lorimier se prend pour objet de son écriture au point de devenir « son propre matériau littéraire ». (Desbiens, 2005 : 190) Son autoreprésentation prend comme tangente la voie de l'autohéroïsation¹⁹. C'est précisément la construction d'une figure héroïque qui, même si elle ne relève que de la stratégie discursive, agira comme arme ultime du patriote, qui y consacra ses dernières heures. En ce qui a trait aux lettres de Julie Bruneau-Papineau, il apparaît aussi que l'autoreprésentation occupe une large part de cette production épistolaire. En regard de cette correspondance, l'image de soi peut être investie comme arme de lutte dans le combat pour la reconnaissance de soi en tant que sujet politique.

Dans le cadre de ce chapitre, j'étudierai la stratégie énonciative de la dramatisation de soi, notamment en ce qui concerne l'autohéroïsation et la dramatisation de l'autre, qui est centrale dans les dernières lettres de Chevalier de Lorimier. J'observerai avec attention les composantes du héros et l'actualisation qu'en fait le prisonnier politique en m'attardant plus particulièrement à l'appropriation des codes de l'esthétique romantique. L'analyse des traits romantiques chez Lorimier me permettra de donner un éclairage nouveau à l'autoreprésentation de la femme mélancolique chez Bruneau-Papineau et à l'écriture du mal du siècle. Enfin, il me faudra observer, principalement à travers le thème du sacrifice,

¹⁸ En tant que notaire, Lorimier occupe une fonction d'autorité qui l'autorise à sanctionner l'authenticité de documents dans une optique de conservation. La signature au bas de chaque lettre peut agir comme l'estampe de cette autorité professionnelle et donner ainsi une légitimité au discours.

¹⁹ Voir à ce sujet les travaux effectués par Marie-Frédérique Desbiens, notamment « La construction rhétorique d'un héros national : les dernières lettres de Chevalier de Lorimier, patriote condamné à mort (1839) », in Bernard André (dir.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 2002, p.353-370

comment cette esthétique participe à l'écriture de la résistance et contribue à un renversement des rôles entre les dominants et les dominés.

2.1 Comment faire un héros de soi : l'autoreprésentation

D'abord, un héros est, sans aucun doute, un individu singulier qui se distingue de ses compatriotes par ses actes ou par ses vertus morales. Cette distinction est aussi assurée par la noblesse de ses convictions et de ses sentiments qui, en l'élevant jusqu'au divin, lui ouvre les portes de l'immortalité. Par la valeur excessive accordée à ses qualités et prouesses, le héros se rapproche plus que quiconque de la divinité, l'on pourrait d'ailleurs le qualifier de mi-homme mi-dieu. Son caractère sacré lui provient également de sa familiarité avec le martyr. En effet, pour Marie-Claire Kerbrat, l'héroïsme, « c'est la capacité de s'offrir en sacrifice. » (Kerbrat, 2000 : 54) Le héros est donc celui qui verse fièrement son sang pour le bien d'autrui, pour la cause commune. Ce dévouement sans réserve est, entre autres, ce qui fait du héros le porte-étendard d'un groupe, d'une nation. Il porte à son apogée les valeurs partagées dans la communauté en les personnifiant. De la sorte, il incarne le représentant par excellence de l'identité collective. C'est principalement par sa mort, par le sacrifice de sa vie, que le héros accomplit son héroïsme. De par le spectacle tragique de sa mort, il devient le modèle à suivre pour ses compatriotes. Ceux-ci lui doivent en retour un certain degré de reconnaissance - lequel s'apparente à un culte - puisque le héros est responsable du salut de la communauté. Comme nous le dit Georges Gusdorf : « Le sacrifice se justifierait par une sorte de salut public, dont il réaffirmerait l'importance première. » (Gusdorf, 1948 : 121) Ainsi conçu, le sacrifice apparaît comme un engagement qui met en jeu bien plus que la personne sacrifiée. Il semble effectivement embrasser un ordre plus grand que la vie individuelle, ordre qui relèverait davantage de la transcendance.

Or, se limiter à apposer l'étiquette de « héros » aux seuls martyrs ou sacrifiés serait très réducteur puisque plusieurs composantes de l'édification héroïque, de la fabrique des héros, pour reprendre le titre du collectif dirigé par Daniel Fabre, en seraient occultées. Il ne faudrait donc pas omettre qu'à l'intérieur même de la définition du héros, on retrouve des

origines fictives. En effet, en plus des caractéristiques mentionnées plus haut, héros signifie aussi personnage principal d'un récit. C'est précisément cette piste étymologique qui permet à Marie-Claire Kerbrat d'émettre l'hypothèse suivante au sujet des héros : « L'admiration qu'on leur voue ne résulte-t-elle pas de quelque héroïsation par un récit? » (Kerbrat, 2000 : 3) Subséquemment, on peut déduire que c'est précisément cette part de fiction qui se porte garante de l'immortalité du héros, au sens où l'individu réel peut mourir, mais le mythe lui survit. Autrement dit, un héros résulte d'une construction et il n'est rien, n'en est pas un, si l'histoire n'en retient pas son souvenir, n'entretient pas le mythe, l'oubli constituant ainsi son pire ennemi.

2.1.1 Le récit de soi : de la dramatisation à l'héroïsation

Comme on l'a dit, une des stratégies discursives convoquées pour la construction d'une image de soi dans les lettres de Chevalier de Lorimier est la dramatisation. Or, comme le prisonnier politique veut fonder l'avenir de sa lutte sur sa mémoire, l'autoreprésentation sert de tremplin à la création d'une figure de héros. Le processus d'autohéroïsation mis en place par le patriote détourne l'écriture épistolaire de ses finalités essentiellement utilitaires afin d'embrasser des visées tant politiques qu'esthétiques, où fiction et réalité se côtoient rendant presque imperceptible la frontière entre les deux. À la suite des théoriciens de l'épistolarité, dont Geneviève Haroche-Bouzinac, on peut percevoir dans quelles mesures cette quasi interchangeabilité entre le réel et le fictif est immanente à l'épistolaire :

La lettre joue sur le théâtre, non seulement dans sa forme dialoguée, par les voix qu'elle fait entendre, mais aussi de la mise en scène de soi par soi, dans l'exagération et l'exaltation qu'elle déploie particulièrement dans les formes lyriques du monologue où la passion se prend à son propre piège. (Haroche-Bouzinac, 1995 : 92)

La forme épistolaire se fonderait donc, en quelque sorte, sur un leurre. Intrinsèquement, la lettre remplit une fonction métaphorique au sens où elle est un « substitut d'une relation impossible dans le réel ». (Roy, 2003 : 358) En tant que substitut, la lettre mime une conversation, un dialogue, et ce, en évitant la censure immédiate, mais aussi l'obligation de céder la parole à son interlocuteur, ce qui est chose courante lors des échanges verbaux de

personne à personne. Ainsi, lorsque Lorimier expose à son interlocuteur ses réflexions sur la mort, comme dans sa lettre à un ami anonyme écrite le 12 février 1839, il est libre de discourir sans risquer de voir poindre à l'horizon des arguments qui parasiteraient son discours :

Mais le sacrifice n'est pas aussi pénible qu'on pourrait le croire, quand on n'a pas considéré sa mort très prochaine. Plus nous pensons que la mort est proche, moins nous trouvons dur de mourir, et plus nous nous sentons résignés à notre sort. Si beaucoup d'hommes craignent, c'est qu'ils n'ont pas sérieusement pensé à mourir. (Lorimier : 47)

Le destinataire de cette lettre ne peut donc pas intervenir pour lui signifier que mourir est toujours cruel ou apporter quelconque autre nuance à ces affirmations péremptoires. Avec cet extrait, Lorimier projette dans l'écriture une image de soi qui ne coïncide pas nécessairement avec la personne réelle. En effet, le contexte épistolaire, en plus de protéger l'épistolier d'une réplique immédiate de l'autre, le met aussi à l'abri de son regard. Dans ces circonstances, l'absence de l'autre donne la liberté au sujet de s'autodéterminer. Dans son ouvrage sur *Les écritures du moi*, Georges Gusdorf précise que dans l'autoreprésentation, « [l]image n'est pas le double de l'objet; elle expose une réalité autre que l'original, mais liée à l'original par une analogie qui prétend renvoyer à son essence. » (Gusdorf, 1991 : 22)

Ce qui reviendrait à dire que, certes l'autoreprésentation de l'épistolier puise ses assises dans le réel, c'est-à-dire dans les faits concrets et démontrables, sauf que ces dites assises sont choisies avec soin pour mettre en valeur sa personne et afin de servir le but que celle-ci s'est fixé. Ainsi, il est peut être vrai que Lorimier ne craint pas la mort, mais le fait qu'il insiste sur son courage n'est certainement pas fortuit. La dramatisation de son sort et la mise en valeur de son opiniâtreté assument un rôle dans la transsubstantiation des catégories identitaires : de victime d'un drame politique, Lorimier se hisse au statut de héros national. Or, ce devenir résulte forcément d'un faire. En effet, à partir des points de repères réels, dirait-on, l'épistolier peut, comme bon lui semble, amplifier ou omettre certains aspects de sa personnalité ou de ses actions, soit qu'il s'en tienne à sa propre perspective, qui est totalement subjective et non préméditée, soit il agit de façon délibérée afin de convaincre son interlocuteur. En définitive, il apparaît que dans l'écriture épistolaire tout est question de perspective et qu'il n'y a pas de vérité objective du sujet-écrivain. « Entre les mots dits, les

mots écrits et les choses ou évènements, il n'y a pas de coïncidence exacte, mais choix et interprétation subjective », nous rappelle Mireille Bossis. (Bossis, 1994 : 9)

En dépit de l'adresse à l'autre, la lettre agit parfois comme un discours totalisant ou totalitaire, du moins elle peut en avoir la prétention jusqu'au retour de la réponse. L'absence de l'interlocuteur rend nécessairement plus floue la question de la sincérité, à tout le moins elle la suspend. Pour Chevalier de Lorimier, cette potentialité de la lettre coïncide d'ailleurs avec la visée que le patriote confère à son projet d'écriture. Celle-ci est textuelle dans la lettre adressée au public et aux amis :

Pour ma part, à la veille de rendre mon esprit à son créateur, je désire faire connoître ce que je ressens & ce que je pense. Je ne prendrais pas ce parti si je ne craignois qu'on ne représentât mes sentiments sous un faux jour. On sait que le mort ne parle plus et la même raison d'Etat qui me fait expier sur l'échaffaud ma conduite politique pourroit bien forger des contes à mon sujet. (Lorimier, 1839 : 58)

À la suite de cette citation, on peut affirmer d'emblée que, par le truchement de l'écriture épistolaire, Lorimier veut rendre compte de sa vérité en tant que sujet. Et, de façon sous-jacente, qu'il aspire à ce que cette vérité soit totalisante au sens où c'est elle qui doit perdurer après sa mort. Du coup, la parole du patriote se construit comme étant exclusive en ce qu'elle évacue la possibilité de toute autre version, de tout autre rapport aux faits, en les taxant, au préalable, d'imposture. De cette façon, Lorimier s'octroie l'autorité et la légitimité nécessaires à sa prise de parole. Ce qui lui procure, par voie de conséquence, la liberté suffisante à la construction de son ethos de héros. Le concept de l'ethos joue d'ailleurs un rôle capital au plan rhétorique puisqu'il « est relié au statut du locuteur et à la question de sa légitimité ou plutôt au procès de sa légitimation par sa parole » et qu'il est « indissociable d'un positionnement politique ». (Amossy, 1999 : 18-26) Ainsi, avec ses lettres, Lorimier fait d'une pierre deux coups, c'est-à-dire que l'écriture épistolaire constitue un cadre favorable à la représentation de soi qui, en suspendant la question de la sincérité, lui permet d'imposer son autoreprésentation comme véridique.

2.1.2 Les stratégies d'édification héroïque

D'entrée de jeu, il est évident que Lorimier convoque, afin de se les approprier, de hautes vertus morales dans la construction de son autoreprésentation héroïque. De la sorte, le condamné à mort tend par la force de la fiction et de l'éloquence à personnifier l'argument qui convainc de la pertinence de sa cause. Lorsqu'il écrit, dans une lettre adressée à un ami anonyme : « Je suis ferme et tout à fait déterminé à mourir comme un homme qui sacrifie sa vie à une bonne cause », (Lorimier, 1839 : 47) Lorimier exacerbe sa détermination et son dévouement absolu à ses compatriotes ainsi qu'à la lutte pour l'indépendance de sa patrie. L'incessante réaffirmation de sa fermeté et de son courage devant la mort agit dans les lettres comme une stratégie d'authentification du héros. Lorimier ne se laisse pas dominer par la faiblesse ni par la peur. Au contraire, la maîtrise de ses sentiments est constamment réitérée, particulièrement lorsqu'il écrit : « Pour ma part, cher Cartier, je suis dévoué, ferme & résolu. Je remercie le Ciel de me donner autant de force » (Lorimier, 1839 : 50) et dans une autre lettre : « Je vais mourir, mais mourir ferme et toujours le même, fidèle à mes amis et à la cause infortunée de ma patrie. » (Lorimier, 1839 : 51) En somme, c'est à partir de l'image de soi que Lorimier valide la pertinence et la grandeur de sa cause et non pas en argumentant sur la cause elle-même.

En outre, ce qui ennoblit davantage l'abnégation de sa personne au profit de la cause commune est l'attitude désintéressée qu'adopte Lorimier par rapport aux circonstances. Le prisonnier politique n'a plus rien à espérer pour lui-même, son seul souhait se résume à ce que son trépas soit profitable, dans l'avenir, à sa patrie et à ses contemporains puisqu'il sait pertinemment qu'il ne pourra lui-même en bénéficier : « Puisse mon exécution et celle de mes compagnons d'échaffaud vous être utiles. » (Lorimier, 1839 : 59-60) À cette mise en évidence de son désintéressement coïncide l'évacuation de l'intimité. En effet, ce qui ne manque pas d'attirer l'attention dans la correspondance de Chevalier de Lorimier, c'est la grande similarité dans les lettres que cela soit en ce qui a trait au ton ou au contenu. Le fait que le condamné à mort s'adresse à différents destinataires de façon quasi identique que ceux-ci soient des membres de la famille, des amis, ou même de simples connaissances participe à l'édification du héros. Le Lorimier-héroïque doit se détacher du monde sensible

pour se transcender, pour accepter plus dignement la fatalité de son destin singulier. Le souvenir de ce qu'il laisse derrière lui est trop douloureux et risquerait d'engager sa plume dans des élans mélodramatiques, ce qui éloignerait l'épistolier de la mission à laquelle il s'est destiné.

2.1.3 La transsubstantiation du jugement : la cristallisation de la figure héroïque

Or, malgré le fait que Lorimier insiste sur le caractère désintéressé de son combat, il n'en demeure pas moins qu'il aspire à incarner le modèle à suivre pour ses compatriotes afin que son exemple les incite à poursuivre la lutte pour la libération de la patrie. À cet égard, le thème du sacrifice sert l'autoreprésentation héroïque au sens où il a des ramifications sur le destinataire, soulève la question de sa responsabilité. En rappelant constamment dans son adresse à l'autre l'abnégation de sa personne au profit de la communauté et de la cause commune. Lorimier semble imputer à ses destinataires la responsabilité, voire le devoir national, de faire perdurer son souvenir dans la mémoire collective. L'insistance sur le don de soi et sur le dévouement absolu aux compatriotes atteint son paroxysme non pas dans l'adresse à l'autre, mais dans la péroration de la lettre au public et aux amis :

Pour eux, je meurs sur le gibet de la mort infâme du meurtrier, pour eux je me sépare de mes jeunes enfants, de mon épouse, sans autre appui que mon industrie et pour eux je meurs en m'écriant : Vive la Liberté, Vive l'Indépendance. (Lorimier, 1839 : 60)

Ici, l'anaphore « pour eux » rend compte de l'ampleur du sacrifice et remplit parfaitement le rôle de la péroration en effectuant un retour sur l'autre qui fait appel à l'émotion et en déterminant de manière non équivoque les positions au sein de la relation entre le destinataire et ses destinataires. De cette façon, le condamné à mort s'assure d'être celui qui donne sans compter et d'imputer à ses interlocuteurs le statut de bénéficiaires d'un don qui ne peut être refusé ni compensé. En partageant les rôles de la sorte, Lorimier impose à ses destinataires l'impression d'être les bénéficiaires d'une dette éternelle, car le sacrifice, pour Georges Gusdorf, « donne trop pour qu'une pareille réciprocité soit possible. » (Gusdorf, 1948 : 68)

2.2 La pluralité des moi

En dépit de l'autoreprésentation héroïque que se construit Lorimier pour la postérité, il n'en demeure pas moins que ces dernières lettres sont aussi celles d'un père, d'un frère ou d'un mari, enfin celles d'un homme au seuil de la mort qui doit faire ses derniers adieux à ses proches. Bien que Lorimier parvienne généralement à maîtriser ses sentiments compte tenu des circonstances, il reste que, par moment, son émotion vient trahir la transcendance héroïque. Le héros n'est pas que divin, il est mi-homme mi-dieu. Cette dualité du sujet est manifeste lorsque Lorimier verse dans la mélancolie, sentiment issu de l'écart entre sa mission patriotique et son rôle familial. Ces moments de sensibilité sont toutefois rapidement interrompus et récupérés par la valorisation du sacrifice héroïque. Les dernières lettres de Lorimier relèvent donc de l'esthétique du témoignage, au sens où elles constituent le seul lieu d'inscription et de partage des émotions d'un sujet devant la mort. En outre, la réclusion dont il est victime le pose comme témoin privilégié de ses derniers moments. Ce statut de témoin force Lorimier à être attentif à ses mouvements intérieurs certes, mais implique également que le prisonnier doive se regarder comme s'il se trouvait à l'extérieur de lui-même. Dans cette optique, Giorgio Agamben nous rappelle le statut problématique du sujet du témoignage :

le sujet du témoignage, dit-il, est celui qui témoigne d'une désubjectivation; mais à condition de ne pas oublier que "témoigner d'une désubjectivation" signifie seulement qu'il n'y a pas, au sens propre du terme, de sujet du témoignage [...], que tout témoignage est un processus ou un champ de forces traversé sans cesse par des flux de subjectivation et de désubjectivation. (Agamben, 2003 : 131-132)

Considéré de cette façon, le mouvement de subjectivation et de désubjectivation rejoint la logique dualiste, intelligible au plan de l'énonciation, qui oppose la voix de l'homme sensible et à celle du héros transcendant dans les lettres de Lorimier. Parfois, cette polarisation des voix est manifeste lorsque l'autoreprésentation héroïque neutralise les élans nostalgiques en récupérant de façon positive les propos de l'homme mortel qui, parvenu au terme de son existence, considère tout ce dont il ne pourra plus jouir dans l'avenir: « À 34 ans il est triste & cruel de mourir sur un gibet! mais qui dis-je? Que pense-je? oublois-je de réfléchir que je meurs pour mon pays, pour sa liberté. » (Lorimier, 1839 : 63) Alors, l'autohéroïsation peut

être conçue comme un processus de désobjectivation. En effet, l'aspiration vers la transcendance, l'évacuation de la sensibilité et de l'intimité, de même que la revendication de la non-finitude par l'adresse à l'autre à se souvenir de lui et à le faire survivre dans la mémoire donnent l'impression que le héros est sans référent fixe.

En d'autres circonstances, l'expression de la sensibilité n'est pas récupérée, mais seulement interrompue : « Prenez courage; notre pays sera délivré du joug de l'Angleterre. Vous verrez cela, mais moi!.... » (Lorimier, 1839 : 70) et aussi : « Je ne te reverrai plus de sur cette terre, tu pourrais me revoir encore une fois et pour la dernière, mais je serai froid, inanimé et défiguré... » (Lorimier, 1839 : 70) Ces interruptions de la parole par l'insertion des points de suspension sont gages de l'indicible, de l'expression problématique de l'individu devant la mort. Elles peuvent toutefois être envisagées d'un point de vue stratégique. En effet, elles peuvent agir en tant qu'invitation au destinataire à « investir le texte pour en compléter la lecture. » (Arsenault, 2007 : 103) Invitation qui rehausse le statut héroïque revendiqué par Lorimier en ce qu'elle oblige son interlocuteur à être témoin du tragique de la situation - implicitement manifesté par la suspension de la parole - et de l'ampleur du sacrifice.

2.2.1 Le moi dans et pour l'autre

En dépit de la volonté de transcendance de Lorimier et de sa propension à outrepasser la finitude propre à l'existence humaine, l'épistolier est soumis à des contraintes d'ordre temporel. Le condamné à mort ne bénéficie que de trois jours pour inscrire son souvenir, de préférence son autoreprésentation héroïque, dans la mémoire collective. L'urgence de la situation influence nécessairement la longueur des lettres : « Je ne puis en écrire long », écrit le prisonnier politique à maintes reprises. (Lorimier, 1839 : 49) C'est pourquoi, le patriote doit mettre en œuvre des stratégies d'énonciation et de diffusion efficaces. Le peu de temps dont dispose Lorimier le force à imputer à ses destinataires l'exigence de transmettre ses adieux à ceux dont le temps lui manquera pour écrire : « Comme il ne me reste que bien peu de temps, je te prie de faire mes adieux à tous mes amis. » (Lorimier, 1839 : 49) En agissant de la sorte, Lorimier démontre avoir bien saisi les potentialités de la forme épistolaire, car

comme le mentionne Geneviève Haroche-Bouzinac : « Par essence, ces lettres sont orientées vers plusieurs destinataires, mais elles peuvent mettre en place un jeu de relais sur la ou les personnes du destinataire. » (Haroche-Bouzinac, 1995 : 33) D'ailleurs, on peut percevoir comment l'adresse à l'autre agit comme une affectation à prolonger la parole du sujet. Il se dessine en effet un rapport de symétrie, un jeu de miroir, dans la relation entre le destinataire et le destinataire. Dans ce sens, l'autoréférentialité du héros se refléterait dans l'indétermination du destinataire, conséquence résultant de l'élargissement de la destination.

Ces stratégies d'énonciation et de diffusion participent donc à l'écriture de la résistance en ce qu'elles témoignent du refus du condamné à abandonner son combat patriotique. Les *Dernières lettres* de Lorimier deviennent alors le théâtre d'un renversement du jugement de culpabilité. L'épistolier se sert en effet de sa correspondance pour substituer à la sanction du gouvernement britannique la mort volontaire : « Si ma mort arrive un peu plus tôt elle est pour des motifs dont je ne puis rougir : je meurs en sacrifice à mon pays. » (Lorimier, 1839 : 44) La notion de sacrifice ainsi convoquée contribue à donner plus d'ampleur et de crédit à la figure de héros que Lorimier tend à incarner. De par cette transsubstantiation, Lorimier se représente comme un sacrifié héroïque et cette représentation constitue un positionnement politique au sens où elle magnifie l'action patriotique. En convoquant l'idée du sacrifice aux dépens de la condamnation, Lorimier renverse les rôles et déplace le lieu de la lutte, car ainsi « la cause perdue est regagnée en appel, dans un univers bien plus sérieux, bien plus indispensable que l'univers des hommes habitués. » (Gusdorf, 1948 : 218)

2.2.2 Soi par rapport à l'ennemi : la représentation de l'anti-ethos

Dès lors, l'autoreprésentation du héros sacrifié agit telle une stratégie discursive en ce qu'elle transforme la défaite en victoire. Par la noblesse de leurs sentiments et par le sacrifice d'un homme d'exception, les patriotes deviennent les vainqueurs et les troupes britanniques, les malfrats. D'ailleurs, l'autre pan de la stratégie de la dramatisation, lequel rehausse l'héroïsation de soi en suscitant un contraste, est la dramatisation de l'ennemi. L'anti-ethos apparaît dans les lettres du patriote sous les augures d'un « il », c'est-à-dire ce dont « je »

parle à « tu » et qui, en tant que non-personne, ne peut prendre part au discours en tant que sujet. (Benveniste, 1966 : 256) En posant ainsi l'adversaire dans la position pronominale de la troisième personne, Lorimier profite de la même liberté représentative avec laquelle il a construit son autohéroïsation pour la création de l'anti-ethos.

En outre, comme le tort commis par l'ennemi est déjà connu des destinataires, Lorimier n'a pas à les en convaincre. Il y a complicité préalable à la relation entre le destinataire et ses destinataires par l'identification d'un ennemi commun. Au sein de l'échange, Colborne fait figure du bouc émissaire et représente de façon synecdotique toutes les calamités du gouvernement britannique. La fabrication de l'image de l'autre permet à Lorimier de dresser un portrait péjoratif du Gouverneur, lequel prend, sous la plume du patriote, les augures d'un être « sanguinaire et barbare ». (Lorimier, 1839 : 48) De façon concomitante, les troupes britanniques incarnent alors la sauvagerie et sont désignés par les substantifs de « Cannibales » et de « tyrans ». (Lorimier, 1839 : 57-63)

Sous cet angle, la visée du discours se situe davantage dans la demande de validation de l'autoreprésentation héroïque que dans la désignation de l'adversaire. Autrement dit, si le personnage que se construit le patriote condamné à mort est si vertueux et noble, c'est, entre autres, parce que l'ennemi qu'il a combattu et qui le fait mourir sur l'échafaud est monstrueux. L'effet de contraste est ici très efficace : il glorifie l'image de Lorimier avec une grande économie de moyens et d'efforts et a l'avantage d'être très rassembleur. Le manichéisme est, en effet, si manifeste dans cette représentation binaire qu'il semble que la question du choix du camp n'ait plus de pertinence. C'est d'ailleurs dans la fabrication de l'image de l'ennemi que l'écriture passe du « je » au « nous », acquérant ainsi une valeur représentative plus collective : « Mes efforts ont été pour l'indépendance de mes compatriotes. Nous avons été malheureux jusqu'à ce jour. » (Lorimier au public et aux amis : 58) À cet égard, Benveniste considère le « nous » tel « un "je" dilaté au-delà de la personne stricte, à la fois accru et de contours vagues » et que, par le passage à la première personne du pluriel, « le "je" s'amplifie par "nous" en une personne plus massive, plus solennelle et moins définie [...] ». (Benveniste, 1966 : 235) Ainsi, derrière les mots de « bourreaux » et de

« tyrans » résonne en écho la voix de tous les opprimés canadiens-français. Par la mise en accusation, l'épistolier se pose en porte-parole de la Patrie.

Bien que Lorimier réussisse par moment à représenter le collectif, il se doit néanmoins, pour conserver son statut de héros, de se singulariser. À cet égard, le point culminant de la dramatisation de l'anti-ethos - lequel devient littéralement la personnification du mal - est atteint lorsque Lorimier, malgré la monstration de la cruauté de l'Autre, lui accorde sa grâce : « Je pardonne à mes assassins qui me sacrifient à leur politique de sang. » (Lorimier, 1839 : 63) Ce pardon se trouve de plus légitimé par son itération dans une seconde lettre : « Cependant je leur pardonne tous du plus profond de mon cœur. » (Lorimier, 1839 : 68) En acquittant les Anglais de leur crime, Lorimier se fait le plus honorable de tous. En se refusant à la rancune, il s'élève non seulement au-dessus de ses ennemis, mais aussi au-dessus des autres patriotes, voire au-delà de la condition humaine. Enfin, le pardon participe également au renversement des rôles. En pardonnant, Lorimier se pose en vainqueur.

2.2.3 Renversement des identités : la résistance

Les dernières lettres de Lorimier peuvent alors être lues comme un contre-discours par rapport à son procès, mais aussi par rapport au discours dominant qui vise à l'assimilation des Canadiens français par la répression de toutes démonstrations patriotiques. Le renversement des positions entre les innocents et les coupables est manifeste, notamment à l'intérieur de cet extrait tiré d'une lettre datée du 14 février adressée à un ami anonyme :

Soyez heureux, vous et votre femme; c'est le vœu d'une âme malheureuse mais patriotique qui dans quelques heures défiera les tortures des tyrans anglais et ira dans l'éternelle demeure des justes où les tyrans ne sont jamais admis.
(Lorimier, 1839 : 57)

Ici, Lorimier soulève la question du partage du territoire, laquelle demeure problématique depuis la Conquête, en l'abordant toutefois sous l'angle de sa résolution prochaine. En effet, le patriote se projette dans un lieu paradisiaque, s'approprie « l'éternelle demeure des justes » en y limitant l'accès. Ainsi, justes et tyrans n'auront plus à se quereller un même territoire puisque les tyrans ne peuvent venir défendre leur empire au paradis du simple fait qu'ils n'y

sont pas admissibles. Par conséquent, bien que les Canadiens français aient perdu deux funestes batailles, la Conquête et les Rébellions, ils vont tout de même gagner leur ciel et remporter la bataille de l'éternité. L'appropriation du territoire céleste réinscrit, dans cette correspondance, le rapport privilégié qu'entretient le patriote héroïque avec la divinité. Lorimier semble être celui qui assume le rôle de médiateur entre Dieu et ses compatriotes. Ce rapport de l'écrivain à la divinité constitue la pierre angulaire de la révolution romantique en ce qu'il participe à l'élévation du statut de l'écrivain.

En d'autres circonstances, les références au divin contribuent à annihiler l'autorité du gouvernement britannique et à remettre entre les mains de Dieu seul le pouvoir de juger ce qui est mal ou non. Une première fois, Lorimier en fait mention dans une lettre écrite à son frère le jour où il prend connaissance de la date de son exécution : « J'ai cherché et je me suis interrogé si, ayant embrassé la cause de la patrie, mon âme était engagée; la liberté qui est écrite dans mon âme en lettres de feu, me dit non. » (Lorimier, 1839 : 45) Déjà, le prisonnier politique transfigure les modalités et les enjeux de la lutte et du jugement en n'en faisant plus quelque chose de physique et de juridique, mais bien de transcendant et de divin. Au second moment, c'est en s'adressant directement à Colborne que Lorimier retire tout pouvoir de juger au gouvernement britannique. Il écrit à celui qui le condamne à mourir sur l'échafaud : « Arrivé au terme de mon existence, sur le point de Paraitre devant mon Dieu, juge souverain de tous les hommes [...]» (Lorimier, 1839 : 52) Un tel exorde témoigne du rejet de la sanction imposée. Le condamné agit littéralement comme si son véritable procès n'avait pas encore eu lieu. On constate alors une transmutation des rôles de la domination et une démonstration que le pouvoir est coextensif, c'est-à-dire qu'il est inhérent à toutes relations et jamais absolu, mise à part, dans ce cas-ci, en ce qui a trait à Dieu.

2.3 L'héroïsation romantique ou le romantisme au service du héros

Le recours au divin comme instance de jugement suprême dévoile le questionnement du sujet sur lui-même, sur le monde et sur la relation qui l'unit à Dieu. Cette remise en question est inhérente au contexte insurrectionnel. En effet, en bouleversant l'ordre établi, l'événement génère un mouvement d'introspection au cours duquel le sujet doit trouver en

lui-même les valeurs qui lui permettront de rétablir l'ordre du monde. Cette initiative personnelle de *réenchantement du monde* est une voie d'entrée à l'analyse de l'appropriation des codes du romantisme dans les lettres de Lorimier. En remettant son sort entre les mains de Dieu, le condamné adopte une posture romantique, car selon Paul Bénichou, l'un des fondements essentiels de ce mouvement tant politique que littéraire « consiste dans l'acceptation d'une prééminence du divin en tant que source et fondement de l'excellence humaine. » (Bénichou, 1996 : 211) Qui plus est, les représentations de soi et de l'autre peuvent également être interprétées à la lumière de cette esthétique puisqu'elles font céder « la réalité des faits à l'IDÉE que chacun d'eux doit représenter aux yeux de la postérité. » (Bénichou, 1996 : 343) Dans les faits, les patriotes ont aussi pris les armes. En revanche, ils ne se jugent pas criminels pour autant puisqu'ils l'ont fait pour une noble cause : celle de la liberté. En élevant la cause au statut d'idéal, celle-ci ne peut entacher quiconque a lutté pour elle, et ce, même aux yeux de Dieu. Ce rapport romantique à la divinité se reflète au plan modal dans le lyrisme.

Dans son ouvrage *Modernité et paradoxe lyrique*, Antonio Rodriguez définit le lyrisme comme suit : « Lyrisme est un terme vraisemblablement apparu en 1829, qui indique une porosité entre l'existential et l'esthétique. Il vise à transformer la vie en une élévation sensible vers le sublime avec des textes qui valorisent le vécu de l'auteur. » (Rodriguez, 2006 : 9) Dans ses dernières lettres, Lorimier partage son sort d'individu singulier à ses destinataires. Par le lyrisme, non seulement le patriote esthétise son existence, mais il la divinise. Ce dédoublement de l'épistolier en sujet et objet de son écriture est une modalité propre au sujet lyrique. En effet, par le lyrisme, « le moi lyrique se dégage du moi empirique par ce qu'on pourrait appeler, aussi bien une "stylisation", une structuration, qui l'affranchirait de l'anecdotique et du contingent, et l'élève jusqu'à l'universel par la force de la "fiction". » (Combe, 1996 : 185) Autrement dit, c'est par l'expression lyrique que l'épistolier s'élève au-dessus de l'existence prosaïque de simple prisonnier politique, assimilable à des centaines d'autres. Le mode lyrique exalte l'image de soi que le condamné donne à lire dans sa correspondance jusqu'à créer une intimité si forte que le texte se referme sur lui-même. En effet, le lyrisme tend à créer un univers textuel clos. Dans cette correspondance, l'acte d'écriture consiste en une mise en mots de l'idéal, lequel étant

personnifié par l'épistolier lui-même. Par le lyrisme, non seulement l'image de soi du patriote est encensée, mais sa mise en mots, c'est-à-dire la construction énonciative et esthétique de cette autoreprésentation, est aussi valorisée. On assiste donc à une centralisation autour de l'acte de langage où celui-ci, en exposant son autoréférentialité, confirme son autosuffisance par rapport au monde.

2.3.1 Le prophète d'un monde en péril

Par ailleurs, l'élévation du sujet au-dessus des circonstances sert l'ambition toute romantique du singulier à représenter l'universel. Après s'être livrés à l'inventaire des définitions proposées par différents philosophes et théoriciens, Michael Löwy et Robert Sayre ont relevé un dénominateur commun aux diverses productions découlant de ce mouvement et définissent le romantisme « comme *Weltanschauung* ou vision du monde, c'est-à-dire comme structure mentale collective [...] ». (Löwy et Sayre, 1992 : 25) À cela, Henri Peyre ajoute, à l'entrée « romantisme » dans le *Dictionnaire des genres et des notions littéraires*, que la caractéristique la plus générale à l'ensemble des œuvres de ce courant se situe dans « l'insatisfaction du présent et la quête d'autre chose [...] ». (Peyre, 1997 : 693) À la lumière de ces éléments de définition, il est plus aisé de reconnaître le caractère proprement romantique des lettres de Lorimier ainsi que de voir dans les insurrections de 1837-1838 un moteur favorable à l'appropriation des codes de cette esthétique²⁰. Après avoir trouvé en lui-même le sens à donner à son existence et à sa mort, lequel se reflète sur l'ordre du monde, Lorimier doit convaincre ses destinataires de la valeur de cette vision pour survivre dans la mémoire. Pour parvenir à cette fin, Lorimier doit élever le médium épistolaire au-dessus de son usage prosaïque. C'est pourquoi, dans les *Dernières lettres*, les mots apparaissent davantage comme des outils d'inscription et d'intensification de la présence au monde que de simples outils de communication.

La foi du patriote envers l'écriture trouve alors un écho dans le projet romantique qui consiste en « une prise de responsabilités de la littérature dans un monde devenu incertain. »

²⁰ Pour une analyse plus globale du romantisme en contexte canadien-français, je renvoie le lecteur au collectif dirigé par Maurice Lemire, *Le romantisme au Canada*, Québec, Éd. Nuit blanche, 1993, ainsi qu'aux travaux de Marie-Frédérique Desbiens.

(Bénichou, 1996 : 319) Dans le contexte bas-canadien d'alors, non seulement la lettre n'était pas considérée comme un genre littéraire, mais la littérature nationale demeurait encore à naître. En cette période de balbutiements d'une littérature en train de se faire, on peut constater que, par l'usage de la métaphore et du mode lyrique, Lorimier incarne néanmoins ce phénomène que Bénichou nomme le « sacre de l'écrivain ». En effet, si Lorimier travaille son style au sens d'écrivain et peaufine ses lettres de métaphores en dépit de l'urgence de sa situation, c'est certainement qu'il espérait être lu dans l'avenir par un lectorat plus vaste que les simples destinataires auxquels il s'adresse. Notons à titre d'exemple de ce travail d'esthétisation, ce passage qui tourne essentiellement autour de la métaphore du soleil pour évoquer le temps qui passe :

Je n'ai plus que deux soleils à voir luire et se coucher sur moi, ma vie doit s'éteindre à ce terme, cet astre qui anime et vivifie tout ne fera plus qu'éclairer l'ami qui viendra verser une pleur auprès de mes cendres inanimées. (Lorimier, 1839 : 51)

Conséquemment, Lorimier aspirait peut-être que la mise en circulation de ses lettres lui vaudrait une reconnaissance posthume d'écrivain assurant ainsi la longévité de son œuvre, et par extension, la longévité de son autoreprésentation héroïque.

2.3.2 Lorimier : agent de continuité entre le passé et l'avenir

De cette volonté de durabilité et de consécration immanente à cette correspondance découle la rupture d'avec la règle d'unité temporelle propre au classicisme. (Mailhot, 1993) Pour Lorimier, le présent est intenable puisqu'il est témoin de son échec et de l'anéantissement des idéaux révolutionnaires. C'est donc vers l'avenir que le patriote tourne son regard et dirige ses espoirs pour sa cause : « Malgré tant d'infortunes, mon cœur entretient encore son courage et des espérances pour l'avenir. Mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours. Ils seront libres. » (Lorimier, 1839 : 58) Pour Lorimier, l'avenir est aussi garant de sa propre commémoration : « Quand dans de longues années on répétera mon nom (si l'on m'en trouve digne) parmi ceux des martyrs pour la liberté [...]. » (Lorimier, 1839 : 51) À cette projection dans l'avenir s'arrime également le déplacement des bornes de la finitude, ces deux mouvements servant une même finalité, celle de la

transcendance. En effet, Lorimier transcende la mort en envisageant conserver son pouvoir d'action sur terre après son trépas : « Je puis t'assurer ma chère Henriette, que si de la voute du Ciel je puis faire quelque chose, j'emploierai tout pour te secourir et te soulager. » (Lorimier, 1839 : 70) En semblant avoir une mainmise sur l'avenir en s'y projetant et en s'octroyant des pouvoirs divins, Lorimier incarne une voix prophétique dont la véracité du dire ne peut faire l'objet de contestations.

En concordance avec les postulats du romantisme, Lorimier tente, par l'exemple de son sort singulier, de raviver la foi de ses compatriotes envers les valeurs et les idéaux de liberté qui ont mené aux insurrections nonobstant l'échec du mouvement et les sévères répressions qui s'ensuivirent. Il se fait ainsi l'agent de continuité entre un passé plus glorieux et un avenir fait d'espérances. Conséquemment, il s'inscrit en porte-à-faux par rapport à l'idéologie dominante en refusant la réalité présente. Cette position est romantique, car elle se veut une réponse à l'échec du mouvement révolutionnaire, mais une réponse issue de la récente conscience de soi du sujet, qui trouve en lui-même les fondements de la lutte à venir, fondements qui rétabliront l'unité entre le sujet et le monde²¹. Cela dit, il n'y a pas que l'autoreprésentation héroïque et le lyrisme à portée prophétique qui sont symptomatiques de la position toute romantique de rupture avec le présent. À l'héroïsme peut notamment se substituer le sentiment de mélancolie éprouvé en raison de la non-coïncidence entre les idéaux et les répressions de tout ordre qui restreignent les aspirations et les désirs individuels.

2.4 Le romantisme au féminin : l'exemple de Julie Bruneau-Papineau

Dans cette optique, le sort particulier réservé aux femmes en période révolutionnaire comporte plusieurs causes pouvant justifier, chez certaines, le ressentiment des effets du mal du siècle, crise touchant les plus grands héros romantiques, et qui consiste en une « discordance douloureuse entre les aspirations du moi et l'ordre du monde [...] ». (Madelénat, 1984 : 1364) Il existe toutefois une différence majeure entre les héros romantiques et les femmes. C'est que, contrairement aux premiers, où la rupture avec le

²¹ Selon Georges Gusdorf : « La co-naissance romantique est désir d'une transgression par-delà les limites de l'intelligibilité usuelle, à la recherche d'un paradis perdu de l'identité unitive où sujet et objet, dehors et dedans se rejoindraient dans une communion épistémologique. » *Le romantisme I*, Paris, Payot & Rivages, 1993, p.370.

monde est volontaire et valorisée par l'affirmation d'une différence irréductible de l'individu par rapport à ses contemporains, l'exclusion des femmes, elle, est imposée par la division des genres sexués et est surdéterminée par l'attribution de valeurs symboliques associées aux sexes ainsi que par la division des champs d'activités en une sphère privée et une sphère publique. (Bertrand-Jennings, 2005 : 136-137) Bien que les causes du mal du siècle varient, les symptômes, quant à eux, sont relativement les mêmes, soit : « disposition malade, inquiétude anxieuse, ennui incurable, mélancolie non motivée, exaltation de l'imagination qui débouche nécessairement sur une déception face à la réalité [...] » (Bertrand-Jennings, 2005 : 135)

Au cours de la période qui nous intéresse, soit la décennie 1830-1840, il est courant pour les Canadiennes d'être en proie à de fréquentes maladies et d'éprouver de l'anxiété et de la lassitude. En effet, plusieurs épreuves viennent perturber le mode de vie des femmes. Notons à titre d'exemple, l'épidémie de choléra qui fait rage en 1832 décimant plusieurs familles, la soudaine médicalisation du corps de la femme, de fréquents accouchements, un taux élevé de mortalité infantile ainsi que la participation d'un mari ou d'un fils aux combats armés qui mène dans bien des cas à l'exil ou à la prison. Quant à la mélancolie et à l'ennui, ils peuvent découler de l'exclusion dans la sphère domestique, de l'itérativité du quotidien et du déclin de leurs droits qui les empêche de prendre part à la chose publique en période de crise. En effet, non seulement le mouvement révolutionnaire exclut les femmes de l'anticipation et de la création d'un avenir collectif, mais la cause de la liberté sert littéralement de prétexte à leur asservissement. Bien que la Femme soit posée comme symbole de la Patrie, les femmes ne sont pas incluses dans la définition de la citoyenneté. Leur représentation ne relève donc pas du politique, mais demeure confinée dans le symbolique, champ androcentrique, car nourri exclusivement par un imaginaire masculin et soutenu par l'idéologie patriarcale. Sous ce rapport, l'écriture constitue, pour les femmes, un enjeu capital dans la conquête de la représentation de soi.

2.4.1 La mélancolie : entre réalité et stratégie

Dans la première moitié du siècle, la seule pratique d'écriture qui s'offre véritablement aux femmes demeure la correspondance privée. Au XIX^e siècle, la lettre appartient au genre de l'intime et l'écriture des femmes était permise dans ces circonstances qui commandaient l'expression de soi, entendons ici l'expression d'un soi fidèle aux stéréotypes du féminin et aux limites de son champ de compétences : le domestique. Bien que la mélancolie fasse partie des attentes au cours de la période en raison des bouleversements de tous ordres, rien n'empêche qu'elle soit mise à profit dans une entreprise de contestation de la condition féminine. C'est du moins la piste de lecture que propose Marilyn Randall de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau : « Or, sans exagérer la part de conventionalité romantique de cette rhétorique, nous y lisons une stratégie qui lui permet l'expression d'un état qui relève directement de sa condition de femme et de mère. » (Randall, 2006 : 215) Le mal romantique peut donc être redevable à l'échec des valeurs bourgeoises à inclure le féminin et à le représenter autrement que par les fonctions de mère et d'épouse. Ainsi, tout ce qui échappe à ces fonctions dites « féminines » est conçu comme un surplus de sens, lequel, en ne trouvant pas d'espace de réception dans le réel, rompt le rapport d'identification entre le sujet et le monde. Par conséquent, la mélancolie de Julie Bruneau-Papineau peut résulter de l'incapacité de s'en tenir strictement à l'exercice de ses fonctions maternelles et matrimoniales puisque celles-ci ne suffisent pas à son épanouissement personnel. L'échec du mimétisme et l'écart avec les conventions qu'il implique suscitent un sentiment de culpabilité chez cette femme patriote, lequel rend problématique la définition de soi dans l'écriture. Cette culpabilité est d'ailleurs exacerbée par la ferveur religieuse de Bruneau-Papineau. En effet, le peu de satisfaction que lui procure sa vocation « naturelle » lui fait craindre la mort, lui fait envisager le pire pour l'autre vie : « Si je puis seulement parvenir au but de souffrir avec patience et sans me plaindre et, par là, mériter quelque chose pour l'autre vie! C'est, je crois, tout ce que l'on peut attendre de consolation, même dans cette vie. » (Bruneau-Papineau : 17-18)

Ainsi, au même titre que Chevalier de Lorimier, Julie Bruneau-Papineau exploite la stratégie énonciative de la dramatisation de soi par la création d'une figure mélancolique.

Cette figure est omniprésente dans la correspondance de cette femme patriote comme en témoigne cette lettre du 19 mai 1823 : « Tu sais comme la peine m'affecte, je m'ennuie à l'excès. S'il faut que tu sois longtemps, je ne sais comment je ferai. »²² (Bruneau-Papineau : 26) Or dans cette production épistolaire, l'autoreprésentation mélancolique n'est pas que motivée par l'absence du mari, celle-ci servant plutôt d'impulsion pour embrasser quelque chose de plus vaste. En effet, la mélancolie s'articule essentiellement autour de trois motifs, soit : la maladie, la souffrance tant physique que morale, et l'ennui, qui s'exprime par une dévalorisation du domestique et par l'édification d'un système d'oppositions qui la sépare de son correspondant. En ce qui a trait à la maladie et à la souffrance, elles coïncident toutes deux avec l'appropriation, aussi subite qu'immodérée, du savoir sur le corps des femmes par la médecine. En raison de la prédominance de leur rôle de reproductrices de l'espèce, les femmes sont bien souvent réduites à leurs fonctions corporelles, à n'être que corps social voué aux besoins de tous. Ce statut de « corps social ou public » subordonne le mode de vie des femmes, et principalement l'expérience de la maternité, aux institutions idéologiques ainsi qu'au jugement de tout un chacun. Bien qu'elle soit mère à plusieurs reprises, Julie Bruneau-Papineau subit l'ingérence à distance de son époux dans les soins à apporter à ses enfants :

Quant à ce que tu me conseilles, de sevrer la petite, j'avais oublié dans ma dernière de t'en parler et je l'allais encore oublier, si ta lettre d'aujourd'hui ne m'en parlait de nouveau. Je ne vois aucune raison de sevrer la petite: elle est encore trop jeune et, de plus, elle n'a pas encore de dents, ce qui est toujours la principale raison qui fait que l'on ne sevrer pas les enfants à moins que l'on ait d'autres motifs, et moi, qui n'en ai aucun, je me porte bien et cela ne me fatigue pas de nourrir. Tu verras, par ces raisons, que je ferais bien mal de la sevrer [...]. (Bruneau-Papineau : 35)

Au XIX^e siècle, le droit de regard absolu sur la maternité, détenu par le clergé et les dirigeants politiques, sera également revendiqué par le discours médical qui investiguera les organes féminins pour justifier des maux tant physiques que moraux. Ainsi, le système idéologique édifié sur l'infériorité des femmes alimentera le discours médical qui, en trouvant des causes physiques comme authentification de la faiblesse féminine, irriguera, dans un retour du balancier, les stéréotypes sexuels. (Peter, 1980 : 85)

²² Ce passage n'est pas sans évoquer ce vers des *Méditations poétiques* de Lamartine, « Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé. »

2.4.2 La dramatisation de soi : point de jonction entre le privé et le public

Entraînée par cet engouement médical, par l'insalubrité régnant dans les villes et par les risques importants entourant l'accouchement, il se peut que les fréquents maux dont se plaint Julie Bruneau-Papineau tirent leur origine du contexte plutôt que de sa nature prédisposée à la maladie²³. Quant à l'ennui et à la mélancolie, il apparaît évident – à première vue – que ce soit l'éloignement de Louis-Joseph qui hypothèque le bonheur de Julie : « Quelle triste pensée vient frapper mon esprit, pénétrer mon cœur à chacun des jours que je vois renaître et disparaître de même, sans m'annoncer ton retour prochain! Cette absence me tue. » (Bruneau-Papineau, 1830 : 44) Cependant, on s'aperçoit rapidement à la lecture des lettres que l'envie se profile derrière l'ennui. En effet, la distance entre les époux n'est pas que géographique, mais sociale. Pour l'épistolière, la vie quotidienne est source de lassitude, voire de dégoût, et, dans ce sens, elle ne lui fournit pas de sujets dignes d'une correspondance contrairement à son mari dont la vie publique foisonne de divertissements, d'exercices politiques et de reconnaissance sociale. Cette opposition entre l'inintéressant et le passionnant manifeste l'insatisfaction que provoque la polarisation des sphères chez cette femme. Ce rapport antithétique est presque systématique dans les lettres de Julie, notamment dans la lettre du 18 novembre 1835 :

Je ne t'entretiens pas de ces longues et ennuyeuses réflexions pour que tu m'y répondes; au contraire, c'est que je n'ai rien autre chose ici à t'écrire et que, naturellement, j'y suis entraînée sans m'en apercevoir, écrivant à la hâte, sans préparation et parce que tu désires que je le fasse. Mais toi, au lieu de cela, tu as tant et plus de nouvelles à me donner et qui m'intéressent.
(Bruneau-Papineau, 1835 : 93)

Cet abyme social qui sépare les époux est d'autant plus prononcé du fait que Louis-Joseph ne cesse de restreindre les intérêts de sa femme en lui rappelant sans cesse que la fonction de la lettre pour une épouse est de rendre compte du quotidien et de l'état de chacun des membres de la famille. (Papineau, 1835 : 313)

²³ « Cette mélancolie canadienne-française ne s'identifie pas – il s'en faut de beaucoup – avec la mélancolie en vogue dans la France de Chateaubriand : elle est plus qu'une attitude littéraire ou une pose vaine; elle ne provient pas d'une cause inconnue ou mal définie; elle tire ses origines des malheurs véritables qui se sont abattus sur la personne et sur la petite patrie du barde québécois. » Séraphin Marion, *Origines littéraires du Canada français*, p.146.

À cet égard, l'autoreprésentation de la femme mélancolique lutte sur deux fronts. D'une part, elle ouvre la voie à la critique de la condition féminine et du binarisme sexuel; de l'autre, elle commande l'écriture de son mari qui, pour compenser les maux suscités par son absence, doit remplir avec plus d'assiduité son rôle d'épistolier. En effet, les lettres de son mari représentent pour Julie une voie d'accès à l'information et à l'éducation politiques et c'est là que se fondent les attentes de l'épistolière par rapport à leur échange épistolaire :

Tes lettres sont si intéressantes et m'apprennent des choses que je ne serais pas à même d'apprendre par d'autres voies, et qui m'intéressent tant, que c'est, tu le sais, le seul délassement à l'ennui et au besoin que j'ai de ta présence.
(Bruneau-Papineau, 1834 : 81)

Ainsi, soutirer des informations politiques à son interlocuteur semble être la principale fonction visée par la dramatisation de soi. L'expression de la mélancolie quotidienne sert de prétexte pour la réorientation de l'échange du privé vers le politique, permettant à l'épistolière de se constituer un savoir et de transcender discursivement la frontière entre les sphères. Enfin, pour les deux épistoliers, la lettre est investie pour son pouvoir d'inscription dans un espace inaccessible autrement : l'avenir pour Lorimier et la sphère publique pour Bruneau-Papineau.

2.4.3 Les femmes peuvent-elles être des héroïnes romantiques?

Le repli sur soi, l'exaltation du sentiment mélancolique et la désillusion par rapport au monde et aux hommes publics trouvent si harmonieusement leur incarnation dans l'existence de Julie Bruneau-Papineau que derrière l'autoreprésentation semble se profiler l'emblème de l'héroïne romantique, non pas en tant que personnage, mais plutôt à titre de sujet-héroïne. Par sa ferveur patriotique, Julie Bruneau-Papineau incarne la déception par rapport à l'échec du mouvement insurrectionnel et, en tant que femme, la désillusion envers la démocratie et la citoyenneté en raison de leur échec à représenter l'universel. C'est, entre autres, ce qui autorise Charlotte Savary à élever cette femme au statut de « symbole d'un peuple déçu ». (Savary, 1965) La correspondance de Bruneau-Papineau dévoile une femme en avance sur son temps; une femme qui ne semble pas être à sa place dans la sphère familiale. En effet, si elle avait pu se présenter à la Chambre d'assemblée, elle aurait fait pâlir

plus d'un patriote, son mari le premier, avec la lucidité de ses observations et le radicalisme de ses opinions. Elle représente donc un double échec, celui des Rébellions d'une part et celui de ne pas avoir pu y participer, de l'autre. Ce qui exacerbe le caractère romantique de la chose, c'est, qu'évidemment, ce destin singulier est marqué du sceau de l'incompréhension. Louis-Joseph Papineau est un homme public très conservateur. Il a retiré le droit de vote aux femmes du Bas-Canada en 1834²⁴. En outre, dans son analyse des troubles de 1837-1838, Allan Greer identifie les femmes comme les grandes perdantes de la période révolutionnaire. Non seulement, elles voient leurs droits désavoués alors que d'autres individus marginalisés, en raison de leur origine ethnique ou de leur religion, en acquièrent (Greer, 1997), mais elles assistent aussi à une recrudescence des stéréotypes sexuels, lesquels servent de justification à leur exclusion de la sphère politique. À ce sujet, Greer est catégorique : « le sexe devient peu à peu la principale ligne de démarcation entre dirigeants et dirigés à l'époque des grandes révolutions bourgeoises. » (Greer, 1997 : 182)

De là la nécessité de recourir à des stratégies énonciatives efficaces si l'on se nomme Julie Bruneau-Papineau et que notre seul centre d'intérêt est frappé d'un interdit : « Il n'y a que la politique qui m'amuse et m'intéresse quand je peux en avoir des nouvelles, mais on n'en a guère. » (Bruneau-Papineau, 1833 : 78) En plus de révéler l'intérêt de cette épistolière pour la politique, cet extrait lève le voile sur l'inaccessibilité du savoir dans ce domaine. Ainsi, en réponse à la valorisation du domestique et à la radicalisation de la polarisation des sphères, l'épistolière met à profit le sentiment d'ennui et de vide existentiel qui découle de sa condition pour mieux la contester : « J'espère que pour nous désennuyer, tu m'écriras plus souvent dans le temps des Fêtes: tu n'auras que cela à faire et puis aller dîner, aller au bal; et moi, je n'ai aucune distraction que des occupations ennuyeuses la plupart du temps. » (Bruneau-Papineau, 26 décembre 1835 : 103) À la suite de ce passage, on peut concevoir, à l'instar d'Anne Juranville, la mélancolie comme un « refus radical d'entrer dans la danse, d'endosser son costume d'Arlequin pour jouer sa partie, qui est d'abord d'assurer son rôle d'homme ou de femme dans la comédie du monde » (Juranville, 1993 : 117) et donc de penser la mélancolie comme une conséquence de la différenciation sexuelle. En somme, bien

²⁴ Sur cet angle historique particulier au statut de la femme, je renvoie le lecteur au Collectif Cléo, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, aux chapitres IV et V.

qu'éprouvée concrètement, la mélancolie est tout de même exaltée dans l'autoreprésentation de Julie Bruneau-Papineau. Si bien qu'il ne faut pas considérer sa présence sous le signe de la gratuité, mais plutôt y voir une stratégie de résistance à l'exclusion. La récupération du code romantique n'est pas à considérer comme une finalité coïncidant avec l'horizon d'attente, le romantisme ne fait pas encore école au Canada dans la décennie 1830-1840, mais bien comme un moyen de parvenir à ses fins : être reconnue comme sujet à part entière.

Or pour être reconnue, il lui faut mettre en valeur son engagement dans la lutte politique. C'est pourquoi, la question du sacrifice se retrouve également sous la plume de cette femme patriote. Dans cette correspondance, le sacrifice est convoqué pour mettre en évidence l'indigence du quotidien par rapport au faste de la vie publique. Les absences longues et fréquentes qu'exigent la carrière politique de Louis-Joseph forcent Julie à se passer de la présence de son mari durant la majeure partie de l'année et cette absence est perçue comme un sacrifice à la patrie surtout lors des fêtes familiales : « Cela diminue beaucoup notre fête : c'est ainsi dans tous les événements de la vie, il faut s'habituer à faire des sacrifices; nous sommes appelés à en faire tous les jours de notre pénible existence. » (Bruneau-Papineau, 1836 : 106) L'éloignement du mari a aussi pour corollaire l'augmentation des tâches domestiques. La carrière politique de Louis-Joseph Papineau laisse son épouse seule à pourvoir à l'éducation des enfants et à l'entretien de la maison familiale sans aucun moment de liberté à sa disposition. L'« esclavage domestique »²⁵ de son épouse permet à Papineau de courir les événements mondains, de voyager, d'établir un solide réseau d'influence et de se doter d'une réputation sociale très enviable de Chef du Parti patriote.

Ainsi, lorsque son mari se plaint de la vie publique, Julie ne peut que lui faire voir à quel point la vie domestique équivaut à un suicide au plan social et n'est absolument pas féconde en attraits intellectuels : « Ici, la vie est la plus insipide et la plus ennuyeuse du monde. J'en suis lasse. » (Bruneau-Papineau : 120) La mise en évidence de l'insipidité de la vie quotidienne se lit comme un blâme implicite dirigé à l'encontre de son mari, lequel idéalise la vie domestique. Dans ce passage, le « ici » s'oppose nécessairement à un ailleurs

²⁵ Le rapport entre la condition féminine et l'esclavage est explicité par Geneviève Fraisse, dans son ouvrage *Muse de la raison, la démocratie exclusive et la différence des sexes*. « Ainsi la femme n'est pas esclave, mais l'esclavage sert à penser sa condition. » (Fraisse, 1989 : 124)

inaccessible et révèle par le fait même que, contrairement à son époux, elle n'a pas la liberté de choisir la sphère d'activités qui serait la plus profitable à son épanouissement personnel. Ce reproche voilé s'inscrit d'ailleurs dans une mouvance critique plus vaste. En effet, l'épistolière ne manque aucune occasion de juger désavantageusement le comportement de ses contemporains : « Ils sont incapables de persévérer avec énergie et surtout de sacrifier l'intérêt personnel pour celui de leur pays. » (Bruneau-Papineau, 1836 : 118)

Ce que recèle ce portrait critique peint par Julie Bruneau-Papineau, c'est le regard romantique que porte l'épistolière sur sa société, dévoilant sa désillusion envers les soi-disant sauveurs de la patrie en péril, lesquels sont davantage motivés par des bénéfices personnels que par la cause commune. Alors, si le romantisme est d'abord une vision du monde, l'épistolière adopte une posture romantique ici en ce qu'elle place la liberté - l'idée de liberté- au-dessus de tout et surtout au-dessus du profit individuel. C'est pourquoi, la passion ardente de cette femme pour la patrie cède le pas au désenchantement et au pessimisme. Julie semble avoir trop bien saisi les enjeux de son époque. Encore une fois, son incapacité à agir la place dans une sorte de conflit du moi, inhérent au sujet romantique :

L'âme romantique est une âme double, en quête d'identité : elle oscille constamment entre l'irrépressible besoin de changer le monde, d'agir, de se prendre elle-même en main et l'envie non moins pressante de se refermer dans ses rêves, dans ses souvenirs, dans sa mélancolie. (Legault et Rémillard, 1999 : 329)

* * * * *

Au final, cette dualité de l'âme romantique fait écho au mouvement double d'introspection et d'extraversion propre à la pratique épistolaire. L'écriture de la lettre force inévitablement l'épistolier à faire un retour sur soi, pensons à l'autoreprésentation. Or, la lettre est aussi une forme adressée qui abolit les barrières que cela soit entre la vie et la mort pour Lorimier ou entre le privé et le public pour Bruneau-Papineau. Ainsi, le « je suis un héros » chez Chevalier de Lorimier constitue une demande à l'autre de valider ce statut en le faisant perdurer. De même, le « je suis mélancolique » chez Bruneau-Papineau peut se lire comme une invitation dirigée vers son interlocuteur à lui parler de politique ou encore, de seulement lui laisser aborder la question sans la censurer. Toutefois, derrière l'expression du

mal de vivre romantique et la critique des contemporains se cache l'espoir d'un avenir meilleur. À cet égard, Georges Gusdorf stipule que : « La victime du mal de vivre, dans une première phase, peut protester contre l'ordre du monde et la place médiocre qui lui est réservé dans le grand jeu de l'humanité. [...]. Mais la révolte est la preuve encore d'un intérêt passionné pour la vie; une espérance déçue est encore une espérance. » (Gusdorf, 1976 : 202)

Bien qu'elle opère par des moyens détournés dans ces correspondances, la forte volonté d'agir sur le réel demeure un postulat romantique. La potentialité fictionnelle de l'épistolarité, comme on l'a vue dans l'autoreprésentation, décloisonne la vision univoque de l'identité. En admettant que les rapports de pouvoir entre le colonisateur et le colonisé ainsi que ceux entre l'homme et la femme ont des similitudes à cette époque, il apparaît que la relation de domination soit féconde au plan des stratégies de représentation de soi. Dans ce sens, Fernand Dumont signale que le regard de l'autre dominant entraîne le dominé à réinterroger les facettes de son identité :

Et puis, les représentations que se font d'eux-mêmes les Canadiens sont en concurrence avec celle que leur renvoie le conquérant. Il arrive même que ce soit l'*autre* qui, en les définissant, les incite à emprunter un visage qu'ils n'auraient pas adopté autrement. (Dumont, 1993 : 123)

Ainsi, l'appropriation des codes romantiques, intrinsèquement liés à la question de la révolte, exprime le mal être ressenti par le dominé et ouvre la voie à la contestation du pouvoir par la critique des identités imposées. En rendant intelligible l'écart entre ce que les épistoliers sont et ce qu'ils devraient être, l'autoreprésentation romantique est un préalable au témoignage d'une expérience singulière dans un contexte d'oppression.

CHAPITRE III

DES LETTRES QUI TÉMOIGNENT

Mais en vérité, en donnant à ce mot son sens véritable, il n'y eu pas de révolte; le tout se résume en la résistance, à l'arrestation.
Lettre de Robert-Shore-Milnes Bouchette
au colonel Dundas²⁶

En témoignant pour eux-mêmes, les intimistes les plus représentatifs ont témoigné pour les autres.
Alain Girard, *Le journal intime*²⁷

Les productions épistolaires issues de la décennie 1830-1840 donnent à lire ce que la mémoire des épistoliers a retenu des événements. Si elles sont conservées et si elles sont récupérées par des lieux de diffusion, alors ces témoignages trouvent un ancrage dans la mémoire historique et collective, fondent la mémoire des Rébellions de 1837-1838. Bien que la pratique épistolaire se situe à mi-chemin entre la réalité et la fiction, les lettres de patriotes, qu'ils soient homme ou femme, témoignent de la perspective d'un individu singulier sur les rapports de pouvoir exercés à cette époque de grands bouleversements. Ces productions discursives « privées » permettent, à nous lecteurs contemporains, d'être les témoins des conséquences du contexte insurrectionnel sur la vie des gens ainsi que sur les pratiques d'écriture bas-canadiennes. Elles nous font voir, par le trou de la serrure, comment ces événements ont été vécus, interprétés, imaginés et configurés dans l'écriture.

En jumelant approche socio-historique et analyse du discours, ce dernier chapitre vise à interroger les Rébellions en tant que contexte créant des conditions favorables à l'émergence de voix dissidentes, provoquant ainsi une rupture au sein de la tradition discursive. À la lecture des lettres de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau, il

²⁶ Citée dans Georges Aubin, *Au Pied-du-Courant. Lettres des prisonniers politiques de 1837-1839*, Montréal, Comcau et Nadcau, 2000, p.66

²⁷ Alain Girard, *Le journal intime*, Paris, PUF, 1963, p.131-132

apparaît que l'oppression dont ils sont tous deux victimes influence et motive l'écriture de leur correspondance. Ces productions épistolaires seront donc lues à l'aune du témoignage. En effet, le déploiement de stratégies contribuant à la naissance du sujet dans l'écriture et la construction d'un ethos discursif par l'autoreprésentation constituaient autant de préalables au témoignage des épistoliers. Ces stratégies préparaient la réception de leur discours, avaient pour but de rendre recevable ce qu'ils avaient à dire. Si bien que c'est grâce à l'épistolaire - comme mode discursif - qu'il est possible de voir, à travers leurs yeux, comment Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau investissent les structures de pouvoir? Comment ils occupent l'espace qui leur est alloué par une parole contestataire?

D'emblée, ces lettres témoignent des événements insurrectionnels, mais elles témoignent surtout des pratiques d'écriture qui se développent au XIX^e siècle au Bas-Canada, du code de la correspondance en vigueur ainsi que de l'appropriation qu'en fait l'épistolier. L'écart entre la théorie et la pratique est d'un intérêt majeur ici puisque ces épistoliers contestent l'ordre établi, l'assignation à une catégorie identitaire et, par conséquent, doivent adapter la forme épistolaire, forme historiquement régie par l'étiquette, à leur discours. Les épistoliers vont donc, à même leur correspondance, redéfinir ce qu'est l'objet lettre afin de rendre cette forme favorable à l'expression de leur contestation. Ainsi, il s'agit de discerner quelles sont les potentialités qui font de l'épistolaire un médium favorisant ces entreprises de rébellion identitaire et comment ces épistoliers se servent de la lettre, par la mise en œuvre de stratégies énonciatives, comme arme de résistance. C'est pourquoi, il faut confronter ces correspondances au code de la pratique épistolaire en vigueur au cours de la période afin de déterminer la part de transgression qui s'actualise à l'intérieur des limites circonscrites par le discours ainsi que par l'oppression.

3.1 La valeur testimoniale de l'épistolaire

En somme, peu importe les finalités reconnues à la lettre à travers les âges, un fait demeure : celui selon lequel l'écriture épistolaire donne accès à l'expérience du sujet, à son rapport à l'espace et au temps. La lettre rend compte de la façon dont le sujet gère l'immédiat. L'épistolier, nous dit Bernard Beugnot, « enregistre le quotidien, écrit souvent au

plus près de l'événement ». (Beugnot, 1990 : 35) Ainsi, au même titre que les écrits politiques entourant la Révolution française ou les écrits des survivants de l'Holocauste, les lettres issues des Rébellions donnent à lire comment l'individu essaie de trouver sa place dans un monde devenu sans repères, comment il investit l'espace auquel il est identifié. Elles constituent, certes à des degrés fort différents, une transposition de l'expérience vécue en temps de crise dans l'écriture. Bien que souvent insuffisants à traduire la réalité, les mots rendent compte de ce qui reste de l'expérience après qu'elle soit survenue dans l'existence d'un individu. Ce reste, c'est ce qui fait témoignage. Comme la lettre transmet toujours du vécu en différé, l'écriture se situe invariablement dans l'après-coup. Ce qui a l'avantage pour le lecteur de pouvoir observer comment, après avoir pris du recul, le sujet repense son identité, son rôle dans les événements de même que le sens à donner à cette expérience dans l'avenir. À cet égard, Philippe Mesnard insiste sur la capacité d'extraction du témoin, extraction qui, en lui permettant de faire un retour sur les événements, donne au témoignage sa potentialité de résistance. (Mesnard, 2007 : 67) C'est d'ailleurs ce mouvement de détachement et de retour qui ouvre la perspective critique d'une part, mais qui force le témoin à repenser sa position dans la logique du pouvoir, créant ainsi un axe de présence et d'absence qui le rend imprévisible.

3.1.1 Les Rébellions de 1837-1838 : témoignages des rapports de pouvoir

En terme d'oppression, le statut des deux épistoliers, bien que comparable sur certains points, soulève quelques distinctions qui influencent leur pratique d'écriture. En ce qui concerne Chevalier de Lorimier, il est clair que l'emprisonnement constitue une expérience limite qui confère à la lettre la haute fonction d'être la seule voie de communication avec l'extérieur. D'emblée, c'est par l'écriture que le condamné fait connaître son sort à ses proches : « Je ne dois plus te le dissimuler, mon sort est fixé.....Mon cher cousin Chevalier te le dira de vive voix, je l'en ai chargé par une lettre. » (Lorimier à Henriette, 12 février 1839 : 46) De plus, en tant que médium des dernières paroles d'un individu au seuil de la mort, la lettre acquiert un caractère solennel que ne peut revendiquer la lettre ponctuelle servant à transmettre les nouvelles quotidiennes. Dans les faits, la réclusion dans la sphère domestique, bien qu'elle soit une manifestation violente de l'oppression

sexuelle, n'est certes pas aussi radicale que l'emprisonnement et la condamnation à mort, mais dans ces conditions, la lettre permet tout autant de jouer sur la limite interdite entre l'intérieur et l'extérieur, c'est-à-dire entre le domestique et le public. Et, en dépit du fait que la correspondance de Julie Bruneau-Papineau n'ait pas eu d'incidences politiques, n'ait pas aboli la division des sphères privée et publique puisque son correspondant n'a pas diffusé ses lettres, elle ébranle néanmoins la structure en introduisant, de par le discours de l'intimité, le politique dans le privé.

Les lettres de Julie Bruneau-Papineau empruntent à l'écriture testimoniale lorsque l'épistolière relate ses expériences de l'oppression coloniale, expériences inédites pour son correspondant puisque vécues à Montréal, de l'intérieur de sa demeure tandis qu'il siégeait à la Chambre d'assemblée à Québec :

Ici, il a passé une bande. La fille s'est adonnée par hasard dans la cour au moment où elle passait, car, dans la maison, c'est bien sourd, on n'entend rien de leurs folies. Elle a couru à la porte, a prêté l'oreille et dit qu'elle a entendu des menaces, elle est rentrée toute effrayée. Je l'ai rassurée avec peine. [...] Je t'assure que je n'ai pas été effrayée; je me suis couchée assez tranquille, ne les croyant nullement arrangés pour assez se porter aux excès qu'ils ont déjà osé tenter mais, en même temps, je rends grâce à la Providence de m'avoir douée un caractère assez énergique et réfléchi pour ne pas succomber et manquer de force dans les moments d'épreuves comme celle que nous avons eu à subir, mais je ne me décourage pas. (Bruneau-Papineau, 14 janvier 1836: 109)

En témoignant ainsi de cet événement, l'épistolière transpose l'oppression coloniale, telle qu'elle est vécue publiquement, c'est-à-dire telle qu'elle est représentée à la Chambre d'assemblée et dans les journaux, dans le privé. Elle donne ainsi à son destinataire une illustration de la manière dont se fait ressentir cette oppression dans la vie quotidienne des femmes. En situant l'oppression dans la sphère domestique, l'épistolière rend encore plus prégnants les rapports d'identité entre l'oppression coloniale et l'oppression sexuelle. Dans son discours, ces rapports servent de munitions à la critique de la condition féminine et de l'exclusion politique, en somme, à la monstration de l'oppression sexuelle. Bien que l'épistolière semble banaliser cet événement répressif envers le patriotisme canadien-français, celui-ci trouve néanmoins à s'inscrire dans sa production discursive. Elle ne le dissimule pas. Au contraire, elle le représente dans ses lettres pour mettre en évidence que le domestique

n'est pas épargné de la violence dérivant du contexte colonial, qu'il n'est pas un lieu paisible, contrairement à ce qu'en dit son mari. Cette représentation invalide, en quelque sorte, l'exclusion politique des femmes, fondée sur le binarisme des champs d'activités, montrant plutôt que le privé n'est pas un lieu idéal et qu'il n'est surtout pas l'antithèse de l'espace public. Bien que l'épistolière allègue que ce climat de terreur qui règne dans Montréal parvient à percer l'enceinte de la sphère privée, que la peur entre dans les demeures, elle se montre apte à gérer la situation. En effet, on observe ici que la médiation de l'événement dans l'écriture incite à faire un retour sur soi, à interroger les émotions éprouvées et à les définir. Une fois de plus, il semble que l'autoreprésentation triomphe sur le récit des événements. Dans sa narration de l'incident, la terreur est incarnée par les autres femmes de la maison, ce qui met en valeur la représentation que Bruneau-Papineau donne d'elle-même dans son récit, soit celle d'une femme forte et courageuse. Le fait de souligner la maîtrise de ses émotions sert à entériner son statut de témoin et à rendre crédible son témoignage puisque les mots n'y sont pas dictés par la peur, mais par une conscience fine des circonstances.

Sur ce point, Lorimier ne se distingue pas de l'épistolière et rend compte de son expérience de l'oppression depuis sa réalité quotidienne, celle du cachot : « Vous avez été les amis généreux et le soutien d'une pauvre femme dont le mari souffre dans les cachots pour la liberté de son pays. » (Lorimier à Ferdinand Perrin, 14 février 1839 : 55) Bien qu'il ne soit pas le seul patriote dans cette situation, il fait partie des rares prisonniers à subir la condamnation à mort²⁸. Dans son cas, l'oppression est poussée jusqu'à son extrême limite. C'est pourquoi, Lorimier raconte son expérience oppressive au plus près de lui-même, questionnant son for intérieur pour trouver un sens aux événements dramatiques auxquels il doit faire face avec dignité. À la suite de cette introspection, le prisonnier choisit de témoigner de sa foi plutôt que de son désespoir, comme le démontre cet extrait tiré de la lettre adressée à Adèle Berthelot : « Irois-je vous faire du pathétique dans des mots ronflants du touchant à vous voir fondre en larmes sur mon sort, tandis que ma situation sans les écrits et les paroles vous montrent le comble du malheur dans ma personne infortunée [...]? »

²⁸ Selon les données recueillies par Georges Aubin pour l'édition des lettres des prisonniers politiques de 1837-1838, *Au Pied-du-courant*, 500 patriotes furent arrêtés après l'insurrection de 1837, 800 autres après celle de 1838. De ceux-là, cinquante-huit furent exilés en Australie et douze condamnés à l'échafaud. (Aubin, 2000 : 10-24)

(Lorimier : 64) Ici, Lorimier n'écrit pas afin que les mots peignent une couche de pathétique supplémentaire sur des circonstances qui, en elles-mêmes, sont éminemment pathétiques. Au contraire, les mots sont investis en tant que médiation pour faire jaillir une autre facette de l'expérience du pouvoir colonial, facette dont seul Lorimier peut témoigner, celle de sa foi irréductible envers sa cause.

3.1.2 Témoignages dissidents

Par conséquent, c'est en se situant et en se communiquant que les épistoliers créent une distance entre le sujet qui s'écrit et ce rôle putatif de dominé auquel ils sont identifiés. En effet, Lorimier est en prison et est condamné à mourir à une date précise. Ce statut ne semble pas discutable, or il se trouve justement que, dans ses lettres, Lorimier se serve de sa condamnation pour se représenter comme un héros. Le témoignage de sa foi depuis sa posture de témoin des plus viles injustices du pouvoir colonial manifeste une qualité exceptionnelle de présence à soi et au monde. Comme si, en étant engagé dans la mort et en faisant de celle-ci un acte volontaire de dévouement à la cause de la liberté, Lorimier ne pouvait plus être au monde en mode survie. Ces dernières heures sont par conséquent des moments d'excès de vie puisqu'elles en déterminent le sens de manière absolue. Du seuil de la mort, le condamné considère le sacrifice de sa vie comme le couronnement de sa carrière politique : « Depuis 17 à 18 ans j'ai pris une part active dans presque toutes les mesures populaires. Et toujours avec convictions & sincérité. Mes efforts ont été pour l'indépendance de mes compatriotes. » (Lorimier au public et à ses amis, 14 février 1839 : 58) Par ailleurs, dans ses lettres, Lorimier démontre qu'il exerce une pleine maîtrise sur sa vie. En la jugeant digne d'être offerte en sacrifice à la Patrie, il lui alloue une valeur fondamentale.

De même, dans sa correspondance, Julie Bruneau-Papineau offre une alternative à la réclusion domestique et à son statut de femme au foyer par l'affirmation d'un discours politique. Elle transcende ainsi la division des sphères par sa projection dans le paysage public. Cette transcendance n'est permise que par l'énonciation à la première personne. En effet, par l'affirmation au « je », l'épistolière témoigne à partir d'un ethos politique féminin autre que celui de la tisseuse de drapeau tricolore. En dépit du fait qu'elle disqualifie

constamment son discours après avoir traité de politique, il reste que pendant un moment, elle passe outre l'interdiction et tend à élargir le spectre des possibles de l'existence féminine :

Voilà assez de politique aussi mal traitée, pour faire rire plus d'un moins méchant que toi, de femmes qui veulent se mêler de choses qu'elles n'entendent pas et veulent malgré tout s'en occuper. (Bruneau-Papineau, 1835 : 96)

Ici, Bruneau-Papineau se sert de l'interdit dérivant de la discrimination sexuelle comme élan pour discuter de la politique. Certes, elle dit la censure, mais simultanément à son dire, elle l'annihile. La transgression des valeurs symboliques force l'épistolière à justifier son discours transgressif, mais aussi les motifs de sa venue à l'écriture, lesquels sont éminemment reliés à la catégorie « femme ».

Conçue de cette façon, la transgression de l'interdit se trouve exacerbée par le fait que la lettre est un document signé. La signature est sans contredit une réponse à l'assignation à une catégorie identitaire généralisatrice. En signant, les épistoliers s'individualisent. En effet, la signature confirme la responsabilité du destinataire envers son discours. La présence de la signature au bas de chaque lettre participe au processus d'identification du sujet à son discours en tant que manifestation tangible de l'énonciateur dans son énonciation. La signature de Chevalier de Lorimier peut d'ailleurs être considérée telle une relique dans la mesure où les destinataires adhèrent à la figure de martyr de la liberté construite par l'épistolier. Si tel est le cas, la signature confère alors une valeur inestimable à ces lettres. Quant à la signature de Julie Bruneau-Papineau, elle agit en tant que gage d'autonomie par rapport à l'autorité du mari. Cette autonomisation par la signature est d'autant plus forte lorsque l'épistolière annonce dans une lettre de 1835 qu'elle a signé une pétition pour une cause qui ne gagne pas l'adhésion de son mari :

Tu verras sous peu une requête de la part de M^{me} Gamelin pour son asile de vieilles, elle est venue me demander de la signer; je n'ai pu m'y refuser, y voyant les noms des dames Viger. C'est peu important : elle m'a bien priée de m'intéresser auprès de toi; je l'ai prévenue que cela serait en vain, que je savais que tu étais opposé à cette manière de surcharger la Chambre de pareilles demandes qui devraient se faire par souscriptions volontaires d'individus. (Bruneau-Papineau, 1835 : 96)

L'acte de signer, ici, constitue une prise de position personnelle qui, bien qu'elle soit jugée par l'épistolière comme étant d'une importance moindre, révèle que l'engagement politique des femmes fait naître un sentiment de solidarité entre elles. Avec cet exemple, nous sommes devant une mobilisation féminine qui emprunte, par la pétition, les voies du pouvoir dans le but de défendre des intérêts de femmes. En outre, signer une pétition en tant qu'épouse de Louis-Joseph Papineau ne devait certainement pas passer inaperçu, surtout si c'est pour une cause pour laquelle son mari est en désaccord. Cette signature peut d'ailleurs être lue comme une tentative de la part du privé à être pris en charge par le public. Considérée de cette façon, la signature de Julie Bruneau-Papineau n'est pas complètement étrangère aux stratégies énonciatives déployées dans sa correspondance en ce qu'elle vise, au même titre qu'elles, à faire reconnaître le sujet privé comme sujet politique.

Alors, comme les épistoliers ne se résignent pas à entrer dans les moules conçus par les instances du pouvoir, l'écriture devient, pour eux, l'occasion d'un réaménagement du politique. Témoigner de l'arbitraire de leur condition est un moyen de faire apparaître les modalités de leur inclusion. Ainsi, l'écriture privée constitue pour les femmes - au même titre que les hommes et peut-être même davantage - une médiation qui leur permet d'exercer leur perspective critique sur la situation coloniale, certes, mais aussi sur les rapports sociaux de sexe. Ce regard critique révèle que la lutte contre l'oppression sexuelle est irréductible à aucune autre puisque rien ne sert aux femmes de vivre dans un pays libre si elles demeurent sous le pouvoir absolu de leur époux. Par conséquent, la mise en évidence que l'oppression sexuelle entretient des rapports d'identité avec l'oppression coloniale décriée par le mouvement patriote, son mari à leur tête, contribue à faire de la contestation de la condition féminine un témoignage recevable aux yeux de son destinataire.

Or, pour être recevable, un témoignage se doit d'être convaincant. Les épistoliers semblent avoir bien saisi cet enjeu. C'est pourquoi, ils font de la lettre une arme de séduction pour faire reconnaître leur perspective sur les événements et pour libérer leur parole de sa subordination au discours hégémonique. « L'échange des lettres, écrit Pouban, qui repose sur un jeu dialectique entre initiatives et réponses, implique les deux personnes et nie la passivité présumée de l'un d'entre eux. » (Pouban, 2001 : 181-182) Pour les deux épistoliers, cette

présumée passivité est un élément central au sens où Chevalier de Lorimier, en tant que condamné à mort, semble être réduit à l'inaction au même titre que Julie Bruneau-Papineau qui, recluse dans la sphère domestique, se voit interdire l'investissement de la sphère publique et l'action politique. Cette présomption de passivité devient donc une voie potentielle de résistance, car c'est à partir d'elle que les épistoliers peuvent lancer leur campagne de séduction sans être découverts puisque, en définitive, c'est « par notre fragilité que nous séduisons, jamais par des pouvoirs et des signes forts », signale Jean Baudrillard. (Baudrillard, 1979 : 113)

3.1.3 Refus de la passivité : témoignage en actes

Compte tenu des circonstances entourant l'acte d'écriture des épistoliers, le refus de la passivité équivaut à une manière de se rendre indispensable, de rendre bien réelle sa présence au monde. Bien qu'elle soit identifiée à la passivité et à la sédentarité par son assignation à la sphère domestique, Julie témoigne d'une grande activité dans ses lettres. En rendant compte de ses nombreuses occupations et en insistant particulièrement sur celles qui sont orientées vers la sphère publique, vers l'émancipation, l'épistolière enfreint la dichotomie des genres sexués en ne se conformant plus aux valeurs symboliques associées aux sexes. En refusant la passivité, elle ne respecte plus la logique de complémentarité qui lie le masculin et le féminin. En effet, bien qu'elle aborde les questions relatives à la sphère domestique avec lassitude, elle rend compte avec passion de sa lecture des journaux. Elle lit *La Minerve*, *Le Canadien*, *L'Écho du pays*, le *Quebec Mercury* et le *Vindicator*, et commente volublement ce qu'elle y lit. Au même titre que l'écriture, la lecture, bien qu'elle soit une activité solitaire, constitue néanmoins une insertion dans le social, car « c'est parfois consciemment prendre place parmi un groupe de lecteurs, s'entretenir déjà avec des interlocuteurs imaginaires. » (Ariès et Duby, 1999 : 453) En lisant les journaux, Bruneau-Papineau se réapproprie le territoire de l'exclusion et fait entrer le politique dans le privé. D'ailleurs, la privatisation de la pratique de la lecture, c'est-à-dire le passage de la lecture collective à voix haute à la lecture solitaire et silencieuse, est intimement liée à la conscience de soi en ce qu'elle « est l'une des pratiques constitutives de l'intimité individuelle, renvoyant le lecteur à lui-même, à ses pensées ou à ses émotions dans la solitude du secret. »

(Chartier, 1986 : 151) Conséquemment, la correspondance de Julie Bruneau-Papineau, en plus de révéler l'épistolière en tant que lectrice, témoigne de ce processus transitoire de la lecture en commun à la lecture en privé. Comme l'épistolière s'inscrit à la croisée de ces deux modes, elle pratique à la fois la lecture à voix haute et celle s'effectuant dans la solitude et le silence.

L'usage de ces deux modes n'est toutefois pas interchangeable ni arbitraire. Chacun d'eux est lié à des produits discursifs distincts. Par exemple, les lettres que Julie Bruneau-Papineau reçoit de son époux sont d'abord lues seule et en silence, la première lecture permettant à la lectrice de distinguer les éléments à transmettre de ceux marqués du sceau de la confidentialité qu'elle doit garder pour elle ou divulguer à une personne bien précise : « Le docteur [...]; il n'est pas encore venu aujourd'hui; je ne manquerai pas de lui faire part du joli passage qui le concerne dans ma lettre que j'ai reçue hier et que j'ai lue et relue à plusieurs reprises. » (Bruneau-Papineau : 58) Ainsi, une lettre se lit et se relit pour compenser l'ennui. Ces lectures à répétition sont constitutives de la connaissance de soi en ce qu'elles forment la lectrice par le développement de ses capacités de réflexion critique. En tant que forme adressée, la lettre exacerbe cette prise de conscience individuelle inhérente à la lecture silencieuse. Par ailleurs, la confirmation du respect de l'exigence de confidentialité peut avoir une valeur stratégique puisqu'elle semble agir en tant qu'incitatif au partage d'informations politiques : « tu ne me parles presque pas d'affaires qui, tu sais, m'intéresse beaucoup; je puis garder secret tout ce que tu voudras qu'il le soit. » (Bruneau-Papineau : 26)

Toutefois, contrairement aux lettres qui sont lues pour soi et dans la solitude, les journaux ou autres lectures de divertissement sont lus en petite société et à voix haute. Cette seconde pratique est parfois représentée dans les lettres de Julie comme un moment de sociabilité féminine :

Nous recevons des journaux français et puis nous faisons des lectures. Nous lisons maintenant les *Mémoires* de M^{me} la Duchesse d'Abrantès²⁹, qui

²⁹La duchesse d'Abrantès publie ses mémoires entre 1831 et 1835. Elle est une femme cultivée, maîtrisant plus d'une langue et fréquentant les grands noms de son époque. Napoléon Bonaparte, Balzac, Musset, Vigny et Dumas. Peut-être y avait-il un rapport d'identification de la part de ce groupe de lectrices envers cette femme reconnue pour son esprit critique? Pour plus de références, voir Jean Autin, *La duchesse d'Abrantès*, Paris, Perrin, 1991, 328p.

m'intéressent beaucoup et m'amuse. C'est ta sœur ou la nièce Rosalie qui lit haut, et nous causons. (Bruneau-Papineau : 269)

Ainsi, la lecture s'effectue entre femmes, mais on y lit également des textes écrits par des femmes et ceux-ci font l'objet d'une discussion par la suite. Dans cet extrait, les femmes sont représentées comme productrices de sens, non seulement puisqu'elles produisent des objets symboliques, mais aussi en ce qu'elles légitiment dans leurs écrits les femmes auteures et leur production discursive. Bien que la lecture à voix haute ne soit pas aussi favorable au développement de la conscience individuelle, il semble que, accompli en un cercle de femmes restreint, cet usage peut tout autant laisser émerger une conscience de genre, c'est-à-dire « une identité personnelle et collective définie en fonction des expériences communes vécues par les femmes [...] ». ³⁰ (Pelletier, 2009 : 143)

Quant à la lecture des journaux, elle constitue un lieu de références communes entre l'épistolière et son mari à partir desquelles elle peut prendre position en tant que sujet dans l'échange et non plus s'en tenir passivement aux informations filtrées par son correspondant. « Tu veux que je te parle des affaires. Il y a cent choses que tu ne peux bien comprendre, mais qui sont pour mon cher père, qui m'en écrira son avis », lui écrit-il à maintes reprises pour lui indiquer que lorsqu'il parle de politique dans ses lettres, elle n'est plus l'interlocutrice réelle, mais bien la courroie de transmission de ses paroles. (Papineau, 1828 : 152) Dès lors, pour l'épistolière, la lecture incarne, tout comme l'écriture, un espace d'autonomisation et de liberté, car elle implique d'abord une initiative personnelle, puis une appropriation des discours publics, laquelle se manifeste dans sa pratique d'écriture. Ces comptes rendus de lectures participent à l'écriture testimoniale en ce qu'ils fournissent des référents symboliques et discursifs, autres que domestiques, à la médiation de l'expérience vécue.

En définitive, la lecture et l'écriture sont donc investies dans une optique de compensation du savoir. Dans ses lettres à son mari, Bruneau-Papineau ne fait pas que rendre

³⁰ Sylvie Pelletier ajoute aussi à propos de la conscience de genre qu'elle « exprime un sentiment d'appartenance à un groupe pensé, non pas sur la base d'une distinction de classes par exemple, mais selon les catégories de sexe. » (Pelletier, 2009 : 143)

compte de ce qu'elle a lu, elle y inscrit aussi des traces de sa subjectivité : « Je viens de parcourir ce misérable *Canadien*. Je suis indignée de la conduite de ces fous de Québécois, c'est-à-dire contre M. l'éditeur [Étienne Parent] et ses amis de la minorité. Ils ont eu l'infamie d'intriguer, de diviser la Chambre. » (Bruneau-Papineau, 1836 : 123) Alors, le discours de l'épistolière témoigne à la fois d'une soif et d'une compréhension des questions publiques, mais au plan de l'énonciation, on remarque qu'elle se représente constamment comme étant avide de connaissances. La multiplication des sources de références authentifie l'intérêt sérieux de cette femme pour le champ d'activités dans lequel elle souhaite s'investir. Au fil de la correspondance, ce savoir s'accumule, ce qui confère à l'épistolière une aptitude à lire le monde qui l'entoure : « Tu ne connais pas les Canadiens. Je te l'ai dit de tout temps et j'en suis de plus en plus convaincue : à mesure qu'ils sont mis à l'épreuve, ils sont légers et pas hommes d'affaires, égoïstes [...]. » (Bruneau-Papineau : 118)

Or en dépit de son savoir en matière de politique, Julie Bruneau-Papineau ne cesse de discréditer son discours. À cette disqualification coïncide d'ailleurs la valorisation du discours épistolaire de son époux : « Écris-moi souvent. Tu sais combien tes lettres m'amuse et m'intéressent. Quant à moi, j'écirai de temps en temps pour te [donner] des nouvelles des enfants, car je n'ai rien d'intéressant [...]. » (Bruneau-Papineau, 1830 : 39) En dépit des apparences, on peut voir là une stratégie de séduction. En effet, la valorisation de l'écriture de l'autre est stratégique si elle constitue une voie détournée de valorisation de soi. Comme le signale Benoît Melançon : « Vanter les qualités épistolaires de l'autre, c'est le constituer en interlocuteur valable, et c'est, par le fait même rehausser l'importance de ses lettres à soi. » (Melançon, 1996 : 191) En regard de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau, on peut reconnaître que, en haussant la valeur des lettres de son correspondant quant à l'intérêt politique qu'elles recèlent, l'épistolière se pose en interlocutrice aguerrie. Elle se montre digne du partage de ces informations. Elle tend ainsi à élever le niveau de l'échange, dans la mesure où, bien souvent, la lettre rejette le familial et « se fait gazette. » (Grassi, 1995 : 549)

3.2. L'épistolaire au Bas-Canada

À la suite de ces considérations plus générales, il reste à observer les modalités de la pratique épistolaire en vigueur au Bas-Canada au milieu du XIX^e siècle. D'abord, il faut rappeler que le contexte propre aux correspondances de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau s'insère dans un champ discursif en pleine ébullition. En effet, le XIX^e siècle bas-canadien marque la naissance d'un espace public. De nombreux journaux voient le jour, lesquels sont presque invariablement motivés par l'affirmation d'une allégeance politique. Or, bien avant la parution de ces écrits publics, des pratiques d'écriture dites privées s'étaient répandues auprès des Canadiens lettrés, que l'on pense aux journaux intimes, à l'album féminin ou encore aux nombreuses correspondances. De plus, la période révolutionnaire tend à polariser de façon plus radicale la division entre la sphère privée et la sphère publique. Ce binarisme des champs d'activités a pour corollaire de modifier la signification de la cellule familiale. Au cours de ce siècle, la famille est valorisée en tant que lieu de promotion sociale d'une part, mais aussi en tant que refuge protégeant les individus contre les bouleversements politiques. Les correspondances familiales, nombreuses au cours de la période, donnent à lire les rapports d'intimité qui unissent ses membres, mais rendent également compte du regard que porte la sphère privée sur la sphère publique. Cela dit, au Bas-Canada, la pratique épistolaire précède la théorie. Le premier traité de la correspondance canadien ne paraît qu'en 1845 grâce à l'initiative de Jean-Baptiste Meilleur.

3.2.1 Jean-Baptiste Meilleur et son traité

Dans son *Court traité sur l'art épistolaire*, Jean-Baptiste Meilleur ne se distingue pas de la tradition instaurée par les manuels de la correspondance publiés à travers le monde et les âges lorsqu'il souligne l'importance pour tout épistolier de s'en tenir à un code particulier en regard du statut de la personne à qui l'on écrit. D'un point de vue méthodologique, Meilleur, s'inspirant du modèle cicéronien, distingue deux types de lettres, l'une philosophique et l'autre, particulière. Selon Meilleur, les lettres de la première catégorie « sont des dissertations, ou des discours sur quelques sujets littéraires, où l'on peut s'élever quelquefois avec la matière selon les circonstances. » (Meilleur, 1845 : 6) En ce qui a trait

aux lettres particulières, l'auteur du traité canadien ne se distingue pas des théoriciens de l'épistolaire qui l'ont précédé et les définit comme : « une espèce de conversation entre les personnes absentes. » (Meilleur, 1845 : 6) Toutefois, Jean-Baptiste Meilleur rappelle que même si l'autre est absent, c'est tout de même pour lui que l'épistolier prend la plume. À cet égard, il s'étend longuement sur l'impertinence de ceux qui se servent de la lettre et de l'absence de l'autre pour discourir sur eux-mêmes sans être interrompus. À ce sujet, il écrit :

Nous y sommes souvent historiens de nous-mêmes; mais cette histoire, faite pour demeurer inconnue, ne peut raisonnablement être suspectée d'aucune ostentation recherchée, et lorsqu'on est obligé de parler de soi-même, il faut toujours le faire avec beaucoup de timidité, de modestie et de sagesse. (Meilleur, 1845 : 22)

En outre, l'auteur du premier traité canadien précise qu'il y a un tort plus grave encore que celui de ne parler que de soi dans une lettre et auquel très peu d'épistoliers portent attention : celui de faire l'étalage de ses malheurs et de s'apitoyer sur son sort sans jamais faire mention de ses avantages ou des sources de réjouissances qui parsèment l'existence. Comme la lettre vise à plaire à celui à qui on écrit, l'exercice épistolaire doit être conçu comme un acte de dévouement à l'autre, l'épistolier devant faire preuve d'abnégation. En écrivant une lettre, la règle d'or que tout bon épistolier doit garder en mémoire est « de s'oublier soi-même pour être tout entier aux autres, à leurs plaisirs, à leurs goûts, à leurs affections, à leurs intérêts. » (Meilleur, 1845 : 39) Bien que la pratique épistolaire de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau précède la parution du *Court traité sur l'art épistolaire* de Jean-Baptiste Meilleur, il faut se rappeler que ce traité s'inspire des modèles français : « Quant aux modèles, je ne crains pas de donner Madame de Maintenon et Madame de Sévigné comme des meilleures épistolaires [*sic*] dans notre langue. » (Meilleur, 1845 : 41) En outre, l'origine de ce traité canadien résulte aussi de l'émergence d'une bourgeoisie canadienne-française, laquelle tend à généraliser cette pratique d'écriture. Certes, Meilleur n'avait pas accès aux lettres des deux épistoliers, mais il devait certainement avoir pris connaissance de l'usage de ses contemporains dans l'élaboration de son projet.

3.2.2 L'épistolaire : un médium de choix

Dans ces conditions, examinons les raisons qui ont motivé Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau à privilégier le genre épistolaire comme support de leur témoignage. Il est clair que pour l'épistolière, les raisons de ce « choix » sont plus évidentes. En tant qu'orateur de la Chambre d'assemblée, Louis-Joseph Papineau est constamment absent du foyer. Les époux n'ont que la lettre pour communiquer. Par ailleurs, le maintien du contact entre les membres de la famille en dépit de l'éloignement est un choix familial. Les Papineau cultivent littéralement la pratique de la correspondance, de là l'importance du corpus épistolaire de cette famille. En outre, les femmes à cette époque n'avaient pas accès à d'autres formes d'écriture, mise à part peut-être celle du journal intime. Cependant, les divers travaux portant sur ce genre³¹ ont démontré qu'après le mariage, les femmes abandonnent l'écriture de leur journal au profit de nouvelles fonctions. Elles sont celles qui ont le devoir d'entretenir l'activité sociale et d'assurer le maintien des liens au sein du réseau familial³². Par conséquent, les femmes sont encouragées à écrire, mais le contenu de leur écriture est parfois sous surveillance. Par leurs exigences épistolaires, leurs questions ou leurs commentaires, leurs correspondants tentent de restreindre leur propos et d'imposer des balises à leur discours, lesquelles ne sont pas sans rappeler les limites de la domesticité. Par ses demandes, Louis-Joseph Papineau essaie de restreindre l'écriture épistolaire de son épouse au champ de la vie familiale :

Eh bien, chère amie, voilà tout ce que je souhaite : rien ne me fait plus plaisir, ne m'est plus nécessaire que des détails qui me viendront de toi, qui me diront tes occupations et tes soins pour mes chers petits enfants, leur babillage, leurs amusements, qui me peignent des scènes de familles [...]. (Papineau, 1835: 313)

Avec ce passage, on peut voir dans quelles conditions les lettres de son mari agissent en tant que code de la pratique épistolaire au féminin. Tout compte fait, l'écriture de la lettre est une activité sociale; le dit et le dire y sont règlementés à la lumière de l'horizon d'attentes de la communauté des épistoliers. Or, ces attentes varient en fonction du genre sexué du sujet

³¹ Philippe Lejeune, *Le Moi des demoiselles*, Paris Seuil, 1993, 454p.

³² Comme le signale Danièle Poublan : « Au XIX^e siècle la famille triomphe et tout est mis en œuvre pour assumer sa pérennité. La correspondance est utilisée pour maintenir les liens au sein de la parenté. » (Poublan, 1998 : 215)

écrivain. Toutefois, comme l'autre de la correspondance est absent, les prescriptions qui tendent à contraindre l'écriture apparaissent plus morales que réelles. À la lecture de la correspondance de Julie, on remarque bien que l'épistolière se soucie plus ou moins de respecter les avis de son époux en matière de correspondance.

En ce qui a trait à Chevalier de Lorimier, il est certain que l'urgence de la situation a influencé le choix du genre discursif. Sans la restriction temporelle, il aurait certes pu écrire un journal, voire ses mémoires. Cependant, contrairement à ces autres genres, la lettre est une forme adressée. D'un point de vue stratégique, l'adresse peut-être conçue comme un moyen de détourner l'exclusion. Par l'adresse, la lettre instaure un principe de solidarité et de réciprocité qui fait reculer les limites circonscrites par l'emprisonnement. Comme nous le rappelle Anne Chamayou : « L'adresse sert à s'approcher de celui à qui l'on parle et en même temps à se le rendre proche : discours ouvert et orienté en direction d'un interlocuteur, écriture du prochain. » (Chamayou, 1999 : 33) Ainsi, il est possible de concevoir que l'autre de la correspondance peut agir à titre de destinataire-alibi. En situation d'emprisonnement, Lorimier peut choisir d'écrire à quelqu'un parce qu'il est libre, incarne une liberté d'action enviable. Ce qui est d'autant plus accentué par le fait que Lorimier est condamné à mort. Sous cet angle, l'autre peut faire figure de prolongement à son discours, à son combat, en somme, de prolongement de soi. C'est pourquoi, l'écriture adressée peut devenir un agir sur l'autre, voire un incitatif.

De plus, l'adresse joue un rôle important en regard du caractère testimonial de cette correspondance. À cet égard, le destinataire peut difficilement rejeter la responsabilité qui lui incombe par la destination de la lettre. Claude Burgelin conçoit le destinataire de l'écriture testimoniale comme le « témoin du témoignage – et donc à son tour de témoin potentiel – avec ce que cela requiert comme exigence de fidélité et de rigueur. » (Burgelin, 1995 : 80) Cela est d'autant plus explicite, dans la correspondance du condamné, par le fait que Lorimier impute à ses destinataires le rôle de courroie de transmission de ses paroles. Ceux-ci ne peuvent donc plus se poser en simples spectateurs de ce drame, ils doivent à leur tour faire acte de témoignage à partir du discours reçu. La position de témoin du témoignage est d'autant plus évidente lorsque les destinataires sont les compagnons de cellule du prisonnier.

Dans sa lettre à Jean-Baptiste-Henry Brien, Lorimier écrit : « Tu diras à mes amis comment je suis mort, et que, si le gibet a pu couper le fil de ma vie, il ne put atteindre le fil de mon courage. » (Lorimier, 15 février 1839, 6 heures du matin : 66)

Le passage de la lettre au témoignage est différent chez Julie Bruneau-Papineau. Chez elle, l'adresse consiste plutôt à prendre son interlocuteur à témoin, à lui faire reconnaître que le privé et le public ne sont pas si clairement dissociables. Isolée dans la sphère domestique, Bruneau-Papineau ne peut partager ses expériences et ses réflexions. Par conséquent, elle adresse à son correspondant ses pensées et ses états d'âme afin que ceux-ci trouvent un ancrage dans le langage et dans le social. Puisque précisément, ses pensées, ses opinions et ses états d'âme et leur mise en mots font d'elle un individu singulier, irréductible à aucun autre. Au final, le rôle du témoin du témoignage dans cette correspondance en est un de reconnaissance et de légitimation de ce sujet qui écrit. Julie Bruneau-Papineau semble imputer à son interlocuteur le rôle de rétablir le lien rompu entre la sphère publique et elle :

Et les gazettes ne nous donnent pas non plus grand détails. N'ayant pas de détails, nous n'avons rien pour nous entretenir de ce qui nous intéresse si fort, c'est-à-dire sur la politique du pays, sujet important dans un moment de réforme comme celui-ci. Au lieu qu'à Québec, à chaque instant, vous avez des nouvelles. Fais-nous-en donc part le plus au long que possible. (Bruneau-Papineau, 5 décembre 1835 : 99)

3.2.3. Avatars du code en vigueur : les épistoliers en pratique

En regard du code épistolaire établi par Jean-Baptiste Meilleur, il apparaît à la lecture des correspondances de Lorimier et de Bruneau-Papineau que les épistoliers respectent la règle d'usage qui recommande d'adopter le style et le ton approprié au statut de leur destinataire. Or, force est d'admettre que, dans leur pratique, les épistoliers ne se formalisent pas de la consigne selon laquelle il est fort impoli de trop parler de soi dans ses lettres et de porter davantage l'attention sur celui à qui on écrit, ce qui exacerbe l'impression d'être, avec ces correspondances, devant des témoignages. Certes, Lorimier complimente ses destinataires sur la qualité de leur amitié et exprime sa reconnaissance à leur endroit, mais cette attention portée à l'autre constitue une voie détournée de valorisation de soi, laquelle évacue toute

modestie et toute timidité. En effet, la reconnaissance de l'autre et de son amitié est toujours suivie d'une demande à se souvenir de lui. Dans une lettre écrite à son ami Georges-Étienne Cartier le 12 février 1839, ce retournement de l'autre vers soi est particulièrement intelligible dans la péroraison : « Puisse le ciel t'accorder une longue et heureuse carrière. Puisse tu prospérer comme tu le mérites et te rappeler que je suis mort sur l'échaffaud pour mon pays. » (Lorimier, 1839 : 50) Ce retour sur soi sert de faire-valoir au sacrifice et à la dette ainsi contractée. C'est littéralement comme si Lorimier laissait entendre à son destinataire : sois heureux et prospère, car toi, contrairement à moi, tu en as l'occasion. Je me sacrifie pour ta prospérité, sois-en digne.

Dans sa correspondance, Julie Bruneau-Papineau va plus loin que Lorimier dans son écart par rapport au code. Non seulement elle parle constamment d'elle-même, mais elle s'apitoie perpétuellement sur son sort, sa rhétorique étant celle de la plainte. Bien que le sort de Lorimier soit plus déplorable que celui de l'épistolière, le condamné à mort ne transige pas avec cette loi épistolaire. Au contraire, dans sa lettre à un ami anonyme datée du 12 février 1839, loin de récuser son sort, il écrit : « Pour moi cher ami, je suis résigné à mon sort aussi cruel que peu mérité. Je suis ferme et tout à fait déterminé à mourir comme un homme qui sacrifie sa vie à une bonne cause. » (Lorimier : 47) Bien qu'il respecte la mise en garde de Jean-Baptiste Meilleur, il n'en demeure pas moins que cette conformité relève davantage de la stratégie d'autohéroïsation plutôt que d'un respect du code épistolaire. De même, le non-respect de cette règle chez Julie Bruneau-Papineau semble également être stratégique. L'image d'elle-même que donne à lire l'épistolière à son correspondant est celle de la femme mélancolique. Selon la perspective de Meilleur, cette autoreprésentation n'est pas raisonnable et ne doit pas être plaisante pour qui la lit. Bien qu'elles relèvent d'une stratégie de séduction, les plaintes presque litaniques de Julie Bruneau-Papineau à son mari ne visent pas à plaire. Toutefois, l'expression intarissable de la mélancolie constitue bel et bien un moyen d'amener le destinataire sur des sujets sur lesquels l'épistolière ne peut s'avancer sans avoir préalablement placé ses pions sur l'échiquier.

En effet, au même titre que Chevalier de Lorimier, on peut percevoir dans les lettres de Julie, ce mouvement de l'autre vers soi. À la lecture de la correspondance, on remarque que

les plaintes concernant la monotonie de la vie quotidienne mènent presque systématiquement à un retournement du centre d'intérêt dans le discours. L'apitoiement semble être délibérément accentué par l'épistolière afin de rendre encore plus frappant le contraste inhérent à la dichotomie entre la sphère domestique et la sphère publique. En outre, ce système oppositionnel, identifié sous la plume de Julie à l'antagonisme entre l'inintéressant et l'intéressant est dédoublé de l'opposition entre l'ici et l'ailleurs. Au cours de la décennie 1830-1840, la Chambre d'assemblée siège à Québec tandis que la famille Papineau réside à Montréal. Ainsi, l'éloignement du mari s'accompagne chez Julie d'un éloignement de l'activité parlementaire. Autrement dit, non seulement elle est exclue de la sphère politique en tant que femme, mais elle est physiquement éloignée du lieu où s'accomplit la chose publique. D'ailleurs, il faut rappeler que Julie est native de Québec et qu'elle est la fille de Pierre Bruneau, député à la Chambre d'assemblée. Ce qui implique qu'elle a baigné pendant toute son enfance dans l'univers politique de cette ville, côtoyant même les parlementaires. Dans sa lettre du 28 janvier 1830, ces multiples regrets sont exprimés de concert :

Il [Jacques Viger] m'a aussi donné des nouvelles de Québec et de toi en particulier. C'est le seul moment de récréation que j'ai eu depuis ton départ. Il m'a parlé de politique un peu, un peu des plaisirs qu'offre la capitale dans cette saison de l'année. Ici, tout est triste et silencieux. (Bruneau-Papineau : 38)

Dans cet extrait, l'adverbe *ici* renvoie à Montréal par opposition à l'ailleurs Québec, mais peut aussi, en regard du contexte de la correspondance, englober tout le système oppositionnel et se référer à la sphère domestique qui s'oppose à la sphère publique, qui elle, est tout sauf triste et silencieuse.

3.3 Témoignage d'une rupture

En définitive, on peut conclure de ces écarts d'avec le code théorique dictant l'usage de la correspondance que, pour parvenir à se dire véritablement, l'épistolier doit développer un style qui lui est propre et ce style doit être envisagé « comme une tentative pour s'affranchir des usages à l'intérieur de leur cadre même. » (Haroche-Bouzinac, 1992 : 95) On sent bien en les lisant que Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau se servent de la règle et de son renversement pour rendre la forme épistolaire plus favorable à leur discours et

aux finalités qu'ils lui allouent. Postuler une telle chose implique alors d'alléguer que les deux épistoliers connaissent le cadre normatif de la correspondance et le maîtrisent suffisamment pour le détourner à leur avantage. Autrement dit, de par leurs écarts, les épistoliers montrent qu'ils n'ignorent pas les règles, mais qu'ils les transgressent volontairement. Les renseignements biographiques sur ces épistoliers auxquels nous avons accès, loin d'infirmes ce postulat, le rendent des plus probables. En effet, Chevalier de Lorimier a fait son cours classique au Petit séminaire de Montréal et il est notaire de profession. Il n'est donc pas complètement étranger aux principes de la rhétorique. De plus, l'engagement politique de ce patriote entretient un lien étroit avec l'écriture. Lorimier a occupé la fonction de secrétaire au sein du Comité central et permanent du district de Montréal. Il a d'ailleurs cosigné avec Georges-Étienne Cartier une longue lettre³³ adressée à l'Association des travailleurs de Londres, la remerciant de sa solidarité envers les Canadiens dans leur lutte contre l'empire britannique.

De même, avant son mariage, Julie Bruneau-Papineau a fait ses études chez les Ursulines de Québec. Bien que son passage dans cette institution d'enseignement ait été bref, il reste que, selon Micheline Dumont, l'éducation des jeunes filles fut longtemps réduite « aux apprentissages de base : catéchisme, lecture, écriture, calcul, initiation aux travaux féminins », mais le XVIII^e siècle voit apparaître des leçons de calligraphie et de grammaire. (Dumont, 1990 : 7) D'ailleurs, l'écriture devait occuper une large part dans l'éducation des jeunes filles puisque les Ursulines fabriquaient elles-mêmes leur propre encre. (Roy, 2003 : 117) Cette fabrication était sans doute reliée à un besoin et, par conséquent, elle révèle la fréquence de l'usage. De plus, la disponibilité des conditions matérielles de l'écriture peut agir tel un incitatif à l'exercice de la plume dans l'éducation des jeunes filles. Enfin, en tant que membres influents de la bourgeoisie canadienne-française naissante, il est fort probable que Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau maîtrisent les règles de bienséance et de politesse propres à leur étiquette de bourgeois.

³³ Cette lettre est d'ailleurs reproduite dans l'édition des *Dernières lettres* de Lorimier préparée par Marie-Frédérique Desbiens, p. 28-36.

3.3.1 La correspondance familiale ou l'assouplissement du code

Toutefois, correspondre avec des membres de sa famille ou avec des proches décharge les épistoliers du poids de l'étiquette. L'intimité et la familiarité assouplissent le protocole épistolaire, libèrent l'écriture de ses contingences formelles. En tant que document protéiforme, la lettre éprouve la compréhension du sujet par rapport aux enjeux esthétiques, sociaux et politiques de son époque. Il faut donc observer le rapport que les épistoliers entretiennent avec l'écriture, car c'est par ce rapport que l'objet lettre trouve à se définir. Puis, comme on n'écrit point une lettre à une personne qui nous est supérieure de la même manière qu'à un égal ou un inférieur, les épistoliers doivent prendre des précautions discursives afin de ne pas renverser trop abruptement les positions au sein de l'échange, car ce radicalisme anéantirait tout espoir de communication. Ils doivent donc faire part de leurs connaissances, de leur vision du monde, tout en teintant leur discours de cette fragilité présumée en vertu de leur situation respective. À cet égard, les interruptions de la parole chez Chevalier de Lorimier et la disqualification de son propos chez Julie Bruneau-Papineau agissent comme autant de manifestations d'une certaine vulnérabilité qui hausse le statut de l'interlocuteur, l'engage profondément dans l'échange en le rendant nécessaire. Pour mener à terme leur entreprise de résistance, les épistoliers doivent entretenir l'intérêt de leur destinataire afin d'assurer à leur témoignage une réception active puisque la qualité de la réception se portera garante des suites de leur discours dans l'avenir.

Chez Chevalier de Lorimier, outre le contexte de familiarité et d'intimité, ce sont les restrictions temporelles auxquelles l'épistolier est soumis qui atténuent la rigidité du protocole épistolaire. Plus la mort approche, plus la forme épistolaire s'altère. Les toutes dernières lettres s'apparentent davantage au billet, voire à « une petite note ». (Lorimier : 63) Mise à part la dernière lettre à Henriette, les lettres écrites le matin du 15 février 1839 ne comptent plus que quelques lignes. La brièveté du message rend caduques les formalités du rituel épistolaire. L'exorde est court, la narration presque absente, en fait, le cœur du texte se situe dans la péroraison. En somme, tout indique que ces lettres ne sont que péroraison, au sens où Lorimier y fait ses derniers adieux, y définit la relation qui l'unit à son destinataire et y formule des vœux pour l'avenir. L'occultation de l'exorde et de la narration au profit de la

péroraison est particulièrement intelligible dans la lettre à Jean-Baptiste-Henry Brien où Lorimier débute ainsi : « Je te laisse, la mort m'appelle sur l'échafaud, il faut que je lui obéisse; je vais périr, mais garde ce souvenir d'un ami sincère. » (Lorimier, 15 février, 6 heures du matin : 66) Non seulement la mort approche, mais l'écriture effrénée épuise les forces du condamné : « Je t'écrirai peu de mots en souvenir de tes bienfaits et de notre amitié. Fatigué, épuisé, je n'ai pas besoin d'excuse. » (Lorimier à Guillaume Lévesque, 15 février 6 ½ heures du matin : 66-67) Puis, la toute dernière lettre ne comprend pas même quatre lignes : « Vous me demandez un mot pour souvenir. Cher ami, que voulez-vous que je vous écrive, je pars pour l'échafaud. Soyez courageux et je meurs votre ami. » (Lorimier à François-Xavier Prieur : 70-71) Bien que le message soit réduit à son strict minimum, Lorimier honore néanmoins son rôle d'épistolier en écrivant à tous ceux qui lui en ont fait la demande. Lorimier ne semble pas vouloir quitter ce monde sans avoir achevé sa correspondance puisque les lettres agissent comme autant d'inscriptions de sa présence au monde, comme autant de traces de son passage sur terre.

Au contraire, chez Julie Bruneau-Papineau, cette flexibilité par rapport au code est particulière intelligible dans la forme que prend la souscription dans certaines de ses lettres. Parfois, l'épistolière se conforme aux règles de la péroraison en repensant la relation qui l'unit à son destinataire, regrettant son absence et anticipant des retrouvailles prochaines : « Adieu, mon cher ami, j'ai grand hâte que nous soyons réunis. C'est mener une triste vie. Tout à toi pour la vie. Ton épouse affectionnée. » (Bruneau-Papineau : 66) En d'autres circonstances, elle omet la péroraison et termine sa lettre abruptement, sans aucune autre formule de souscription que « Ton épouse et amie » suivie de la signature. (Bruneau-Papineau : 312) D'emblée, la familiarité autorise un écart entre la pratique et la théorie épistolaire. En dépit du respect qu'elle doit à son mari, l'épistolière se joue du code épistolaire, l'adapte à ses humeurs, aux informations qu'elle souhaite transmettre sans se formaliser outre mesure du code. Pour l'épistolière, l'usage familier autorise l'autonomisation de la pratique par rapport aux conventions.

3.3.2 La naissance d'un code épistolaire personnel

En somme, la richesse du corpus que constituent les correspondances de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau provient de la présence d'un métadiscours sur la pratique épistolaire qui, en définissant l'épistolarité, la transforme. Quoique la brièveté de la correspondance de Chevalier de Lorimier, qui s'étend sur quelques jours plutôt que sur plusieurs années, autorise un assouplissement formel, elle ne permet pas à l'épistolier de réfléchir longuement sur sa pratique pour la définir, contrairement à Julie Bruneau-Papineau. En effet, le temps favorise la découverte d'une rhétorique particulière, le développement d'un style plus personnel qui prend plus de liberté par rapport aux conventions plus la correspondance progresse. C'est entre autres ce qui distingue l'analyse des lettres de Lorimier de celles de Bruneau-Papineau.

Tout compte fait, l'urgence de la situation force l'épistolier à développer des stratégies pour déjouer l'écoulement du temps. Bien qu'elles soient au nombre de vingt, les lettres de Lorimier sont très répétitives, c'est essentiellement le même message qui est réitéré dans chacune d'elles. La répétition chez Lorimier, notamment dans l'adresse, tend à annuler l'écoulement du temps. Le condamné a bien identifié le message qu'il souhaitait transmettre puisqu'il ne bénéficie pas de suffisamment de temps pour élaborer un contenu différent pour chacun de ses destinataires. Il lui faut maximiser le temps qu'il lui reste en écrivant au plus d'amis possible, car pour l'épistolier, l'écriture de la lettre constitue un devoir, il le répète pratiquement à tous ses destinataires. Dans la lettre écrite à un ami anonyme en date du 12 février 1839, il écrit : « Je n'ai plus que deux devoirs à remplir; le premier c'est de me tenir prêt pour le long voyage de l'éternité, le second d'écrire à mes amis et de leur faire mes derniers adieux. » (Lorimier : 47) Puis, plus tard dans la même journée, dans sa lettre à René-Auguste-Richard Hubert, Lorimier débute ainsi : « Il est de mon devoir de t'écrire un mot, un dernier mot avant de mourir. » (Lorimier : 48) Donc, écrire est un devoir, mais ce qui procure à ces lettres leur caractère solennel, c'est l'accent mis sur le qualificatif dernier, qui revient constamment sous la plume du patriote.

De plus, la péroration chez Lorimier fait nécessairement appel aux sentiments du destinataire puisque la fin de la lettre correspond à la fin de la vie, à la consommation définitive de l'absence. Dans ces conditions, il ne peut plus y avoir de cette réciprocité propre à l'écriture épistolaire. La réciprocité se transforme, en quelque sorte, en absolu. Il ne peut plus y avoir d'anticipation de réponse ni de retrouvailles, la réciprocité prenant la forme du souvenir éternel : « Soyez heureux et pensez toujours à moi ». (Lorimier à Louis-Adolphe Robitaille, 12 février 1839, 10 heures du soir : 52) Cette transmutation de la réciprocité influe aussi sur la valeur de la lettre. En effet, Lorimier transmet à ses destinataires les indications visant à assurer la conservation de sa production épistolaire. D'outil de communication, la lettre devient archive lorsqu'il écrit à un ami anonyme le 14 février 1839 : « Adieu encore une fois et pour toujours! Je ferme cette lettre. Gardez-la comme souvenir. » (Lorimier : 57) Non seulement la lettre ici se pose comme document d'archive, mais comme relique, car en plus de contenir les dernières paroles du condamné, elle est aussi une des dernières choses qu'il ait manipulées de son vivant.

En ce qui a trait à Bruneau-Papineau, la venue à l'écriture épistolaire découle des fréquentes absences de son mari. Contrairement à son époux, qui est en constant déplacement ou qui voyage à travers le monde, Julie est celle qui reste. Cet état stationnaire suscite chez elle un profond ennui. À un tel point que les départs de Louis-Joseph Papineau sont aussi nombreux que les maladies de Julie : « Il est inutile de te mander dans quelle situation je me suis trouvée après ton départ, je te dirai seulement que j'ai été malade et que je ne suis pas bien encore. » (Bruneau-Papineau, 5 février 1823 : 15) Alors, comme les lettres de son mari représentent pour Julie « le seul amusement » (Bruneau-Papineau : 58) de sa vie quotidienne, l'épistolière élabore à même sa correspondance un véritable protocole épistolaire visant à maximiser l'intérêt de ce divertissement, commandant les sujets à aborder, la fréquence ainsi que la longueur des lettres.

À maintes reprises, Julie exprime sa déception quant à la non-réception de lettre. Cependant, l'absence de lettre de la part de son correspondant sert de prétexte à la critique de la vie domestique. En effet, la rareté des lettres de Louis-Joseph Papineau est considérée par l'épistolière comme une preuve du capital d'intérêts que recèle la vie publique

comparativement à la vie domestique. La non-réception de lettre de son époux prouve que la vie publique procure tant d'activités à son interlocuteur qu'il en vient à ne plus éprouver le manque dû à l'absence de son épouse. Cet écart est d'autant plus exacerbé du fait que Julie, pour sa part, ne cesse d'exprimer la douleur ressentie par leur séparation, douleur que les activités domestiques ne peuvent compenser. C'est pourquoi, elle recommande obstinément à son correspondant de lui consacrer quotidiennement une période de la journée pour lui écrire, comme dans cette lettre du 23 avril 1823 :

Tu devrais prendre un petit moment chaque soir, avant de te coucher, pour me rapporter ce qui t'est arrivé de plus intéressant dans le cours du jour, et ainsi, de cette manière, ta lettre se trouverait bien remplie, le jour de poste. J'espère aussi que tu le feras chaque semaine, c'est le moins que je doive m'attendre à en recevoir, étant si éloignée de toi et n'ayant que ce seul soulagement à un ennui dont tu ne peux comprendre la force, parce [que] tu as trop d'occupations de dissipation et d'amusement. (Bruneau-Papineau : 24)

Cet extrait rend compte de la valeur de compensation que l'épistolière alloue à la lettre. En effet, les lettres de son correspondant agissent en tant que compensation de son absence, mais compensent aussi pour l'ennui de la vie quotidienne et pour l'exclusion politique. En outre, les reproches ayant rapport à la fréquence de l'écriture sont doublés de plaintes concernant la longueur des lettres : « ta lettre n'est pas écrite serrée, tu l'as écrite à la hâte », lui reproche-t-elle le 23 avril 1823. (Bruneau-Papineau : 24) Dans les faits, ces deux exigences sont intimement liées. Comme la vie de son correspondant est riche en activités de toutes sortes, l'écriture quotidienne doit amplement suffire à remplir plus d'une lettre par semaine. De plus, outre la fréquence et la longueur, l'épistolière précise à son interlocuteur les sujets à privilégier lorsqu'il lui écrit :

Ne t'en occupe plus autant [des plans de la maison], cela doit beaucoup te fatiguer au milieu de tes nombreuses occupations et cela nous prive d'avoir d'autres nouvelles, surtout au sujet de la politique dont tu as coutume de nous entretenir au long dans tes lettres, qui sont devenues rares et courtes. (Bruneau-Papineau, 17 février 1831 : 46)

Cela dit, en dépit du fait que Julie se plaigne de son existence où rien ne se passe, il lui arrive fréquemment de tarder à répondre par manque de temps :

Je t'écris à la hâte et assez mal surtout, comme tu vois, surtout pour traiter de pareils sujets, mais s'il me fallait prendre le temps nécessaire pour le bien faire, je le ferais encore plus rarement : des deux maux, il faut éviter le pire. (Bruneau-Papineau, 17 février 1831 : 47)

Cet extrait révèle que, contrairement à ce qu'elle dit, la vie de Julie ne manque pas d'occupations. C'est simplement que ses activités quotidiennes ne lui procurent aucune satisfaction, aucun plaisir, aucune reconnaissance, qu'elle les réduit à de futiles détails qui ne méritent pas d'être matière à l'écriture. Cette contradiction apparente révèle que la mise en scène de soi dans l'écriture épistolaire est sélective. En effet, bien qu'il soit guidé par un idéal de sincérité, le sujet ne met en scène que les informations qui sont susceptibles de servir son propos. Par ailleurs, les nombreuses répétitions dans les lettres de Julie reproduisent le rythme monotone de la vie quotidienne, occultent parfois l'instant présent par l'instauration d'une temporalité cyclique, dans laquelle les jours se succèdent, mais se ressemblent tous.

En outre, le rapport du sujet au temps dans les lettres de Julie Bruneau-Papineau, en plus de rendre compte des modalités de la correspondance, témoigne des conditions d'écriture des femmes. À plusieurs reprises, l'épistolière mentionne à son destinataire qu'elle a dû se reprendre maintes fois pour compléter sa lettre : « Je voulais t'écrire samedi, mais M^{me} Labrie est arrivée avec ses deux petites filles, et aujourd'hui même à peine puis-je trouver un moment à t'écrire. » (Bruneau-Papineau, 30 janvier 1825 : 30) Constamment interrompue par une visite impromptue, un enfant ou une domestique, l'épistolière n'a pas le loisir de s'isoler pour écrire et prendre le temps de répondre convenablement aux lettres qu'on lui envoie. Comme les conditions de vie des femmes à cette époque ne leur permettaient pas de jouir des avantages de bénéficier d'une « chambre à soi », pour reprendre l'expression chère à Virginia Woolf, il apparaît que leur quotidien ne soit pas favorable à la mise à l'écriture. Ces multiples contingences sont autant d'obstacles à l'écriture des femmes : elles confinent leur production discursive dans le prosaïsme et l'alimentaire.

De plus, ces contingences sont doublées des exigences épistolaires de leur correspondant. En ce qui a trait à sa propre pratique, Julie sait que ce que son mari attend d'elle, c'est qu'elle se fasse la courroie de transmission des nouvelles familiales. Cela dit,

dans l'organisation de son discours, l'épistolière fait alterner les informations familiales et les informations politiques. Toutefois, c'est uniquement lorsqu'elle s'en tient aux exigences épistolaires de son époux qu'elle annonce le sujet du paragraphe qui va suivre. Par exemple, dans sa lettre du 19 mai 1823, après avoir traité de la politique, elle annonce : « Je vais à présent t'entretenir de la famille. » (Bruneau-Papineau : 26) Cet accent mis sur le respect des exigences semble vouloir excuser les digressions de son discours sur les choses d'intérêt public. Si l'épistolière a le temps de parler d'un sujet aussi éloigné d'elle que la politique, elle doit avoir largement le temps de donner des nouvelles familiales à son correspondant. C'est pourquoi, l'annonce de la conformité aux exigences peut avoir pour but de rassurer son correspondant, de le maintenir dans sa zone de confort en ne dérogeant pas trop à ses attentes. C'est ce qui nous amène à observer la question de la censure qui, bien qu'elle soit intériorisée par l'épistolière, est tout de même détournée. En effet, Julie sait que lorsqu'elle parle de politique elle se risque en territoire interdit, qu'elle vit sur du temps emprunté puisque l'arrivée de la réponse coïncide avec la répression de son discours. Cela est particulièrement manifeste dans la lettre datée du 17 janvier 1833 lorsqu'elle écrit : « Que vas-tu dire de mon griffonnage? Eh bien, pour te consoler, je te dirai que je parle un peu mieux que je n'écris et surtout avec plus de circonspection. » (Bruneau-Papineau, 1833 : 71) Ici, à l'instar de Gustave Lanson, il est aisé de concevoir qu'on « écrit ce qu'on ne peut pas dire, et voilà tout » (Lanson, 1965 : 260) mais plus encore, pour cette épistolière, qu'on écrit que l'on sait que ce qu'on écrit on ne peut le dire ailleurs³⁴.

Ce rapport à la censure, c'est-à-dire la connaissance des limites de son discours et la transgression plus ou moins assumée de ces limites, nous amène à la question du décalage épistolaire. En effet, tout commerce épistolaire soulève la question du temps puisqu'il y a toujours un décalage entre le moment de l'écriture du destinataire et celui de la réception par le destinataire. Or, bien souvent, le destinataire veut faire connaître à son correspondant la date à laquelle il écrit, que ce soit pour éviter les reproches redevables aux délais de la poste ou pour situer son discours dans le temps afin de favoriser la compréhension de son interlocuteur. Toutefois, l'inscription de la temporalité constitue sans contredit une stratégie

³⁴ Jacques Derrida, dans *La carte postale de Socrate à Freud et au-delà*, rejoint Lanson lorsqu'il écrit : « Ce qu'on ne peut pas dire, il ne faut pas le taire, mais l'écrire. » (Derrida, 1980 : 209)

de résistance à l'oubli en ce qu'elle situe définitivement l'épistolier en le fixant dans le cours de l'histoire. Ainsi, la lecture de l'entièreté de la correspondance du condamné, publiée intégralement dans les journaux peu de temps après la mort de Lorimier³⁵, permet de suivre d'heure en heure, voire presque minute par minute, le passage de l'homme de la vie au trépas. L'imminence de la mort est rendue de lettre en lettre suivant une logique d'accélération. Les premières inscriptions temporelles apparaissent dans la correspondance du prisonnier dans la soirée du 12 février. Cette formalité devient cependant systématique le 14 février, soit la journée précédant les exécutions. La première lettre du 14 est écrite à 1 heure du matin et les trois suivantes du même jour sont écrites à 10 heures, à 23 heures et à minuit. Pour ce qui est des huit lettres datées du 15, les trois premières sont écrites à trente minutes d'intervalle, soit entre 4 et 5 heures du matin, la quatrième est écrite à 6 heures et il s'écoule seulement trente minutes avant l'écriture de la cinquième. Puis, les sixième et septième lettres sont écrites à quinze minutes de différence. Enfin, la dernière lettre ne fait pas mention de l'heure, ce qui signifie qu'il ne reste plus de temps, que l'heure de la mort est arrivée. La référence au temps de l'écriture est non seulement inscrite dans l'en-tête de la lettre, mais le corps du texte rend également compte du rapport du sujet au temps. La lettre écrite au Baron Fratelin est particulièrement intéressante dans cette optique. En effet, l'en-tête nous indique que Lorimier entreprend l'écriture de cette lettre à 4^{1/2} heures du matin. Or, dans la péroraison, il écrit : « Il est 4^{3/4} heures a.m. Neuf heures est le terme de mon existence. Je ne puis vous en écrire long. » (Lorimier : 62-63) Ces maintes références au temps de l'écriture accentuent l'effet de simultanéité du témoignage. Lorimier semble vouloir déjouer le décalage propre à l'écriture épistolaire.

En somme, pour le prisonnier politique, le rapport à l'écoulement du temps est plus précipité. Certes, sa production épistolaire s'inscrit dans l'après-coup des événements, mais celui-ci est direct, sans décalage. Lorimier est conscient que chaque minute qui passe est un pas de plus vers la mort. L'emploi du présent agit telle une stratégie énonciative en ce qu'il

³⁵ Dans sa thèse de doctorat, Marie-Frédérique Desbiens rappelle que les lettres de Lorimier ont circulé peu de temps après sa mort, mais précise que leur diffusion n'a pas été assurée par des journaux canadiens, lesquels étaient frappés par la censure. Elles ont donc trouvé un lieu de publication dans les journaux américains : « Parmi les écrits de Patriotes, les lettres de Chevalier de Lorimier – qui ont circulé dès 1839 notamment par le biais des journaux *le North American* et *Le Patriote canadien* avant d'être publiées dans *Le répertoire national* en 1848 », « La plume pour épée : le premier romantisme canadien (1830-1860) », p.136.

accentue l'effet d'immédiat rendu par l'inscription de l'heure, exacerbant ainsi le sentiment de vivre en direct les événements avec le condamné : « C'est le vœu d'un homme qui va dans un instant monter sur l'échaffaud pour son pays & sa liberté. » (Lorimier, 15 février 1839, 5 heures du matin : 62) Par ailleurs, cela est encore plus fort dans la dernière lettre adressée à François-Xavier Prieur, lorsqu'à quelques minutes de la mort, il écrit : « Cher ami, que voulez-vous que je vous écrive, je pars pour l'échafaud. » (Lorimier, 15 février 1839 : 71) Ainsi, à l'instar de Jean-François Marquet, on peut juger que l'imminence de la mort augmente le crédit du témoin et, par extension, de son témoignage :

Ce qui parle dans le mythe reste anonyme, c'est-à-dire insaisissable et immortel; le témoin, au contraire, peut mourir – et c'est paradoxalement cette fragilité qui donne à ce qu'il dit tout son poids, toute son urgence parfois tragique. (Marquet, 1972 : 153)

Quoique moins tragique, le rapport de Julie Bruneau-Papineau au temps influence de façon décisive sa pratique d'écriture et son rapport aux événements. Pour cette épistolière, le temps est plus dilaté que celui du patriote condamné à mort. En effet, il semble que ce soit l'intervalle entre ses lettres et les réponses de son mari qui impose son rythme au quotidien, qui détermine le rapport qu'entretient l'épistolière à la temporalité : « Que le temps me paraît long et qu'il est pénible pour moi d'être un si long espace de temps sans avoir de tes nouvelles. » (Bruneau-Papineau, 21 mars 1823 : 17) Par ailleurs, l'exil de son mari après les insurrections a pour effet d'accentuer l'intervalle entre l'envoi et la réception des lettres. De plus, lorsqu'elle ira elle-même le rejoindre aux États-Unis, l'étirement du temps sera maintenu puisque les nouvelles du Canada lui parviendront encore plus tardivement. Par conséquent, pour l'épistolière, le temps est toujours décalé, ce qui n'est pas sans influencer son rapport aux Rébellions. En effet, lorsque Bruneau-Papineau aborde les événements dans sa correspondance, elle le fait par l'entremise de ses conséquences, montrant ainsi qu'elle se situe toujours dans l'après-coup. Le décalage temporel illustre bien l'absence de lien direct entre la sphère politique et cette femme patriote. Elle doit constamment attendre l'intervention d'un intermédiaire pour être informée de la situation politique. Au final, bien que ces deux épistoliers écrivent à la même période, leur rapport au temps est distinct puisqu'ils ne sont pas liés aux événements de la même façon.

3.3.3 La naissance d'une posture romantique : la rupture avec la tradition classique

Quoique le contexte insurrectionnel agisse comme élément déclencheur à l'écriture chez ces deux épistoliers, ces événements ont des répercussions beaucoup plus vastes. En bouleversant l'ordre établi, les Rébellions de 1837-1838 transforment le rapport du sujet au monde et font naître une nouvelle conscience de soi. C'est précisément cette quête de sens du moi et du monde qui se trouve au cœur de ces correspondances. Le désir de laisser sa trace dans ce monde en transition incite les épistoliers à défendre l'irréductibilité de leur existence suivant une logique testimoniale. Bien qu'avec les événements insurrectionnels ce sont tous les Canadiens français qui sont menacés, l'écriture intime ici agit comme une médiation de l'expérience singulière de cette menace d'assimilation collective. En témoignant au plus près d'eux-mêmes, les épistoliers ne sont plus qu'une simple courroie de transmission du discours de l'autre. Cette posture est romantique en ce qu'elle est motivée par une expérience collective, qu'elle s'écrit contre une catégorie identitaire généralisatrice, donnant ainsi la prééminence du singulier sur le général. Ce refus d'être une simple passoire du discours de l'oppression annonce la rupture avec la tradition classique. En effet, selon Georges Gusdorf : « La présence au monde caractéristique de l'homme éclairé le réduit au rôle de récepteur et transformateur d'informations sans qu'il ait le droit d'y ajouter quoi que ce soit de son propre fonds; il ne peut et ne doit intervenir que comme n'importe qui d'autre aurait fait à sa place. » (Gusdorf, 1976 : 116)

À l'inverse, lorsque le monde ne valide plus son existence, le sujet intime doit trouver en lui les réponses; son témoignage est par conséquent insubstituable. À partir de leur conscience intime, Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau cherchent à recréer l'harmonie par une réunification des contraires. Chez Lorimier, cette harmonisation des contraires opère à partir d'une projection dans l'avenir qui, lui, est porteur d'espoir :

Mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours. Ils seront libres. Un pressentiment certain, ma conscience tranquille me l'assurent. Voilà ce qui me remplit de joie lorsque tout est désolation & douleur autour de moi.
(Lorimier : 58-59)

Ici, Lorimier met en évidence qu'en dépit des circonstances le désastre côtoie l'espoir. Cette réconciliation des antagonismes atteint toutefois son point culminant lorsque le condamné pardonne à ses assassins. Quant à la correspondance de Bruneau-Papineau, cette tentative de rendre au monde son harmonie perdue est intelligible lorsque l'épistolière montre que le privé est politique, révélant ainsi que la division n'est ni naturelle ni complémentaire, mais arbitraire.

En réponse à l'interdiction de ne parler que de soi et de s'apitoyer sur leur sort, les épistoliers investissent l'autoreprésentation. Cet investissement devient alors le prétexte à une mise en scène itérative de leur position dans la dialectique de la domination :

Dans quelle situation suis-je! J'éprouve tout à la fois un ennui dont rien ne peut distraire et mille inquiétudes de différentes espèces qui viennent nécessairement assiéger mes idées et font de moi une être assez malheureuse que je ne compte plus sur le prétendu bonheur que l'on croit pouvoir goûter dans ce monde, car, en vérité, les peines ne cessent de se succéder les unes aux autres sans interruption. (Bruneau-Papineau, 21 mars 1823 : 17)

En agissant de la sorte, ils forcent leurs interlocuteurs, que ce soit un gouverneur anglais ou un mari, à re-jouer discursivement leur rôle tyrannique, confirmant le rapport de force, l'arbitraire de son exercice et la pertinence de la contestation. Dans ces conditions, l'écriture épistolaire est un genre discursif qui rend favorable cette médiation à l'autre, laquelle autorise la transformation de la matière oppressive en une rhétorique émancipatoire. Pour l'épistolier, cela implique d'être à l'écoute de ses mouvements intérieurs afin de transfigurer l'expérience de l'oppression dans l'écriture : « Je ne jouis de rien en ton absence, tout me semble ennuyeux et insipide [...]. » (Bruneau-Papineau, 31 décembre 1831 : 59) Le mal être au monde est matière à la création discursive, voire à la création esthétique. Écrire sa mélancolie devient alors une manifestation de ce qui reste d'espoir de changement, espoir qui cherche dans la lettre à rejoindre l'autre.

* * * * *

En somme, en s'énonçant, l'épistolier s'approprie le discours de l'oppression pour mieux le faire dérailler. Les épistoliers ont quelque chose à dire et bien qu'ils semblent

parfois écrire pour eux-mêmes³⁶, ils se donnent à lire, car la lettre est toujours envoyée à son destinataire. En considérant ces productions épistolaires comme des témoignages, nous sommes à même de constater que la position de dominé n'est pas synonyme de passivité puisque les exclus du pouvoir ont la possibilité de résister. Témoigner, c'est se rendre insubstituable, c'est s'affirmer singulier. D'ailleurs, l'écriture de l'oppression ouvre la voie à des stratégies énonciatives qui n'étaient pas dictées d'emblée par les Rébellions. C'est par le symbolique et non par l'entremise d'une retransmission des faits concrets à la manière d'un reportage que Lorimier et Bruneau-Papineau témoignent. C'est ce qui permet de considérer l'événement comme un pré-texte.

Dans les faits, ces deux épistoliers ne parlent pas directement des Rébellions. Ils témoignent de ce que l'événement a apporté comme changements dans leur rapport à eux-mêmes et au monde, de ce qu'il a révélé en eux. En somme, leur témoignage révèle qu'à la naissance du sujet politique coïncide la naissance du sujet lyrique dans l'écriture. Refusant la passivité, les épistoliers font un témoignage de leur expérience subjective de découverte de soi et c'est en tant que tel que l'écriture devient véritablement un acte de résistance d'une part, mais aussi un acte de légitimation de leur statut de témoin et donc de sujet du témoignage. Pour la femme patriote, c'est aussi l'éloignement prolongé du mari, lequel ne peut revenir au pays après l'échec des Rébellions, qui prolonge la durée de cette correspondance, ce qui cristallise la prise de conscience de soi tout en raffermissant le rapport d'identification à soi. Du point de vue du lecteur contemporain, c'est-à-dire celui qui s'inscrit à l'extérieur à la relation réelle de destination, ces productions épistolaires font encore témoignage en regard de l'histoire littéraire. Comme le font remarquer les auteurs de l'ouvrage *Histoire Littérature Témoignage* :

Au contraire, vouloir restituer la puissance du témoignage des écrits du passé suppose de considérer ceux qui les ont produits à la fois comme les témoins de ce qu'ils rapportent et comme les témoins de leur pratique d'écriture, qu'il faut prendre en considération comme une médiation pleinement historique entre la réalité passée et ses représentations. (Jouhaud, Ribard et Schapira, 2009 : 15)

³⁶ Cela est d'ailleurs explicite dans une lettre de Julie Bruncau-Papineau à son mari datée du 18 novembre 1835 : « Je ne t'entretiens pas de ces longues et ennuyeuses réflexions pour que tu m'y répondes; au contraire, c'est que je n'ai rien autre chose ici à t'écrire et que, naturellement, j'y suis entraînée sans m'en apercevoir, écrivant à la hâte, sans préparation et parce que tu désires que je le fasse. » (Bruncau-Papineau, 1835: 93)

À cet égard, ces écrits rendent compte des pratiques d'écriture à une époque où une volonté d'institutionnalisation du littéraire se pointe à l'horizon.³⁷ Par leur usage de la lettre, Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau transforment la pratique épistolaire en vigueur. En raison de la pression oppressive qui pèse sur eux, laquelle émane du contexte insurrectionnel, les épistoliers doivent témoigner pour eux-mêmes, ne peuvent plus écrire pour l'autre, pour son plaisir. Ils doivent défendre leur droit à la parole, le droit à une parole singulière et libre. De là résulte l'expression d'un « je » intime, parfois lyrique, qui se fait justice en liquidant au passage les interdictions qui font obstacle à l'écriture du moi.

³⁷Ces deux productions épistolaires sont contemporaines à la publication du premier roman québécois, *L'influence d'un livre* (1837) de Philippe Aubert de Gaspé fils.

CONCLUSION

Conserver la mémoire devient crucial
parce que sans elle il n'est d'identité.
Ruth Reichelberg et Judith Kauffmann,
Littérature et résistance

Depuis les *Lettres portugaises* de Guilleragues jusqu'aux *Liaisons dangereuses* de Laclos, le genre épistolaire n'a cessé de contribuer à l'essor du roman à la première personne, notamment en ce qui concerne la notion de sujet et les questions relatives à la psychologie des personnages. À la suite de l'apogée littéraire qu'a connu ce genre discursif au XVIII^e siècle, on observe, au siècle du romantisme, une privatisation de la pratique épistolaire. Au XIX^e siècle, la correspondance privée devient monnaie courante dans les milieux bourgeois. L'écriture et la lecture de lettres constituent des moments d'intimité dans la vie quotidienne, lesquels participent à l'émergence d'une conscience de soi chez le sujet-épistolier. En théorisant le renouvellement épistémologique de cette forme discursive, les recherches sur l'épistolarité ont contribué à en faire un objet de choix dans les études littéraires et non plus un simple complément de l'œuvre d'un écrivain ou encore une source de références historiques parmi d'autres. Désormais, la valeur littéraire de l'objet qu'est la lettre est non seulement reconnue, mais, en prime, on reconnaît l'héritage qu'a légué le genre épistolaire à la littérature. Cet héritage est d'autant plus considérable dans un contexte où la littérature nationale en est au stade de projet. Dans ce sens, les stratégies énonciatives déployées dans les correspondances de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau, notamment dans l'adresse, tendent à instaurer un principe de destination, au sens de réception. En effet, il se profile dans ces correspondances une image d'un destinataire-idéal, qui n'est pas le destinataire réel, mais bien celui sur qui les stratégies de séduction agissent, celui qui se laisse convaincre par le discours de l'épistolier. D'ailleurs, comme le fait remarquer Vincent Kaufmann : « Les recherches sur les correspondances interviennent donc au moment d'un interrègne. Elles peuvent marquer le début d'un retour en force de l'histoire littéraire, mais

elles peuvent aussi contribuer à un renouvellement des théories du texte. » (Kaufmann, 1986 : 387)

En tant que substitut de l'autre absent, la lettre acquiert parfois une valeur de relique qui engage le destinataire à ne pas s'en départir. À cet égard, la lettre agit comme un outil de référence qui, en fixant un moment de l'existence dans l'écriture, préserve ce souvenir de l'oubli auquel il est parfois destiné. En effet, la lettre garde intact ce souvenir, le protège des méandres de l'imagination qui a souvent tendance à faire des châteaux en Espagne ou encore à déformer les événements réels après qu'ils soient survenus. Ces lettres conservées peuvent, en dépit de la volonté initiale de leur auteur, se retrouver entre les mains de chercheurs ou d'archivistes et donner lieu à l'édition d'une correspondance à un moment où on les croyait disparues, détruites ou oubliées. En somme, l'écrit fournit un mode, mais aussi un lieu pour ce qui ne peut être dit autrement ou ailleurs. De là l'intérêt que représente pour un chercheur l'investigation des correspondances privées, lesquelles recèlent bon nombre d'informations inédites.

Cela dit, le point de vue de ce chercheur, de cet archiviste ou du lecteur contemporain invité à lire cette correspondance s'inscrit de façon étrangère au processus de destination originale. Quel est le besoin, en dehors de celui de voyeurisme, qui est comblé par la lecture de ces lettres? Que recherchent le chercheur ou le lecteur contemporain dans ces correspondances? Bien que la sincérité des convictions de Lorimier ait une part de responsabilité dans la consécration du patriote, il fallait poursuivre cette piste en l'appréhendant toutefois dans le contexte plus large des écritures du moi pour trouver les raisons de la consécration de cette correspondance dans l'institution littéraire. Spécialiste de l'épistolaire, et plus précisément de la pratique épistolaire de Madame de Sévigné, Roger Duchêne stipule que : « Ce qu'on recherche, c'est l'ingéniosité, l'inattendu, la réussite formelle, non la sincérité, la vérité, le naturel. » (Duchêne, 1971 : 181) Dans un contexte d'exclusion et d'occultation du droit à la parole, le déploiement de stratégies énonciatives visant à substituer aux images tendancieuses auxquelles les épistoliers sont identifiés, une image de soi plus fidèle à leur conscience individuelle, relève de l'ingéniosité et de l'inattendu. En effet, l'investigation des correspondances de Chevalier de Lorimier et de Julie Bruneau-Papineau résulte de la découverte d'une rhétorique particulière, celle relevant d'une

entreprise de la résistance. Autrement dit, ce n'est pas la recherche de renseignements historiques et véridiques sur les Rébellions qui a motivé la présente analyse comparative, mais bien le caractère souvent inattendu que prend chez ces deux épistoliers la transposition des faits vécus dans l'écriture. Ainsi, en réponse à la fausseté du monde, laquelle se manifeste dans le contexte insurrectionnel par la partialité des procès intentés contre les patriotes et par celle de la division sexuelle des champs d'activités, ces correspondances dévoilent le combat intime de l'être et du paraître. Le caractère testimonial de ces productions épistolaires découle donc de cette quête d'un soi plus vrai que celui défini par l'autre. En outre, cette quête favorise l'émergence d'une conscience de soi dans le monde, laquelle est préalable à la naissance du sujet dans l'écriture. D'ailleurs, le fait d'annoncer sa sincérité, de la garantir, peut relever de la stratégie puisque cela soulève une exigence de réciprocité chez le destinataire. Dans ce sens, les stratégies cherchant à mettre en évidence le caractère arbitraire de l'exclusion, telles que le discours indirect libre, l'argument *ad hominem* ou la forme interrogative, créent une place à l'autre dans le discours, l'engagent dans une voie où il peut se perdre. Le duel de la sincérité est un combat moral et les épistoliers semblent plus confiants de remporter leur lutte sur ce terrain. En effet, la démarche d'analyse entreprise a révélé que ces médiations discursives donnent prééminence à l'autoreprésentation du sujet et au témoignage de son expérience singulière au détriment de la représentation des événements. L'objectif n'était pas de distinguer les bons des méchants, les innocents des coupables, mais d'observer comment l'épistolier se met en valeur dans son discours lorsqu'il s'autoreprésente comme étant du côté du bien et du vrai et d'observer comment cette valeur se reflétait sur son dire.

En définitive, cette analyse comparative fait valoir qu'il existe une pratique d'écriture dynamique au XIX^e siècle au Bas-Canada et que celle-ci a fortement été motivée par les Rébellions de 1837-1838. Elle a confirmé la présence d'un romantisme canadien par la reconnaissance, dans ces correspondances, d'une actualisation des codes propres à cette esthétique. Cela dit, la reconnaissance du code romantique dans un corpus épistolaire se situant dans la décennie 1830-1840 surprend si on considère que le premier traité canadien portant sur l'art épistolaire, lequel ne paraît qu'en 1845, est classique et pose l'usage classique de la correspondance comme cadre normatif. La lecture des réponses de Louis-

Joseph Papineau aux lettres de Julie entérine la présence de la norme classique dans l'écriture épistolaire de cette époque. Or, chez Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau, l'expression d'une sensibilité de nature romantique (témoignant d'une autonomie de l'écriture par rapport aux finalités utilitaires et conventionnelles de la correspondance), la construction d'images de soi romantiques telles que celles du héros ou de la femme mélancolique et la rupture avec le présent par la projection dans un avenir meilleur semblent agir comme autant d'écarts avec l'idéal classique. Il apparaît en effet que cette norme ne permette pas à ces épistoliers de se dire véritablement, c'est-à-dire d'offrir une image d'eux-mêmes plus conforme à leurs aspirations individuelles. Ainsi, il semble que la rupture d'avec l'identité assignée engendre une rupture au niveau du code. D'autant plus que l'écriture de la résistance à la catégorisation identitaire ne peut se déployer à l'intérieur d'un cadre normatif qui interdit le discours sur soi au profit d'un discours sur et pour l'autre. Lorsque cet autre est un représentant du pouvoir qui oppresse les épistoliers, il devient problématique de parvenir à contester par la voie épistolaire ce pouvoir si les exigences de cette forme sont dirigées par le principe selon lequel il faut « s'oublier soi-même pour être tout entier aux autres, à leurs plaisirs, à leurs goûts, à leurs affections, à leurs intérêts. » (Meilleur, 1845 : 39) Dans ces conditions, le respect du code dicté par Jean-Baptiste Meilleur est davantage favorable à une consolidation et à une légitimation du discours hégémonique qu'à sa contestation. Cependant, les épistoliers ne peuvent ignorer le code préexistant comme en témoignent l'adresse à l'autre et le recours aux stéréotypes. Ce sont d'ailleurs ces références aux règles d'usage et aux conventions qui rendent possible le détournement. C'est pourquoi, il faut considérer à l'instar d'André Belleau que « ce qui apparaît vraiment digne d'intérêt en fin de compte, ce ne sont pas les codes ou l'idéologie plus ou moins lisibles dans les textes, c'est ce qui est dit grâce à eux et malgré eux. » (Belleau, 1981 : 20)

En préconisant le culte du sujet, son rapport au monde et au divin, rapport qui tend à propulser le singulier vers l'universel, le romantisme fournit des munitions à l'écriture de la résistance, et ce, pas seulement en terme d'esthétique, mais aussi, et surtout, en termes d'engagement et d'action. En écrivant ces lettres, les épistoliers laissent des traces de leur rapport conflictuel au monde et à l'ordre établi. L'acte d'écrire cette insatisfaction devient alors un message d'espoir pour les contemporains, mais aussi pour tous ceux qui vont les

suivre. Écrire sa résistance, c'est ne pas abdiquer devant le bouleversement de ses idéaux, mais croire au pouvoir de cette initiative et en ses répercussions dans l'avenir.

Avec la correspondance de Julie Bruneau-Papineau, il m'importait de déconstruire le préjugé selon lequel les femmes demeuraient passives devant les bouleversements politiques. Au contraire, le XIX^e siècle voit véritablement naître des pratiques d'écriture au féminin. Les événements de 1837-1838 agissent vraisemblablement tel un incitatif à l'écriture des Canadiens, qu'ils soient homme ou femme. Cette venue à l'écriture rend intelligibles les conditions d'accès à l'individuation par l'obligation de se découvrir soi-même afin de se définir dans l'écriture par la création d'une image de soi. Ces « images ordinaires », soit la figuration de l'individu dans un contexte domestique par exemple, trouvent alors dans l'écriture un lieu de diffusion. Et, c'est dans ces conditions que le lieu commun et les stéréotypes en viennent à être nuancés par des expériences singulières d'écriture qui font naître des images uniques puisque personnifiées. De là vient l'écart entre ce qu'idéologiquement l'individu doit être et ce qu'il est. C'est ce que révèle ces correspondances privées, qui bien que régies par un certain code, bénéficient d'une plus grande liberté quant aux conventions que les lettres publiques publiées dans les journaux. Bien que ces deux pratiques soient presque synchroniques au Bas-Canada, l'analyse de la correspondance privée fait jaillir une certaine singularité qui vient nuancer les représentations que véhicule le discours public. Il y a dissonance, voire transgression, lorsque les épistoliers se servent de la lettre pour parler d'eux-mêmes et semblent moins se soucier de l'autre que de leur propre image. Or, comme la lettre est toujours envoyée à son destinataire, cette autoreprésentation est tout de même destinée à l'autre, cherche à se faire reconnaître comme une vérité, se substituant ainsi à la vérité dictée par l'idéologie dominante.

Par ailleurs, on observe dans les lettres de Julie Bruneau-Papineau écrites vers la fin de sa vie que l'autoreprésentation prend de plus en plus la forme de la figuration, ce qui n'apparaissait pas auparavant dans son commerce épistolaire. Plus la correspondance avance dans le temps, plus l'image de soi de cette femme patriote est liée à sa pratique épistolaire. En effet, dans une lettre adressée à son mari en date du 26 juillet 1851, elle écrit : « Je me hâte de me mettre sur mon sofa pour t'écrire quelques lignes avant l'arrivée du bateau, car c'est

demain dimanche et il n'y aura pas de poste. » (Bruneau-Papineau : 383) Puis, dans la lettre du 8 mars 1855, l'épistolière débute ainsi : « (J'écris sans lunettes, à la hâte, lis si tu peux.) » (Bruneau-Papineau : 418) Il apparaît alors, ce qui ne peut apparaître dans la correspondance de Lorimier, compte tenu de la brièveté de sa production épistolaire, une véritable posture d'épistolière découlant de l'usage, c'est-à-dire résultant de plus de trois décennies d'échange épistolaire. Bien que cette figuration soit celle de l'épistolière négligente, il faut y voir l'effet d'une plus grande confiance de Bruneau-Papineau envers ses qualités d'épistolière. Cette confiance est d'ailleurs favorable à l'autonomisation de l'écriture par rapport aux conventions et aux attentes épistolaires. Cette négligence avouée relève du même principe que la stratégie de disqualification de son discours en ce qu'elles jouent toutes deux sur le topos de la modestie affectée, lequel réduit dans l'énonciation le caractère transgressif de l'énoncé.

Or, jointes aux interruptions de la parole chez Chevalier de Lorimier, ces dévaluations du discours ne sont pas des exemples de régularité ou de clarté, lesquels sont des idéaux du classicisme. Ces incertitudes et ces ambivalences discursives peuvent donc être lues comme une manifestation de la rupture d'avec le code en vigueur et comme des traces de l'esthétique romantique. En outre, les stratégies épistolaires mises en œuvre dans ces correspondances cherchent certes à résister à l'identité assignée, mais participent également à l'intrusion du romantisme en sol canadien. Selon Séraphin Marion, pour parvenir à vaincre le traditionalisme qui règne en maître dans les collèges classiques et dans l'espace discursif de l'époque, le romantisme « devra effectuer la reconnaissance des lieux et recourir à des procédés d'infiltration avant de faire l'assaut de cette forteresse inexpugnable. » (Marion, 1933 : 123) Alors, à la suite de Marion, il faut peut-être voir dans les écritures intimes, dont la correspondance, la voie d'infiltration qui donnera son essor aux lettres canadiennes. Bien que Marion fasse débiter le romantisme canadien en 1860 avec Crémazie, il reconnaît que le premier texte romantique à être écrit au Canada date de 1826 et que ce texte originel, c'est au genre épistolaire que nous le devons :

Le premier texte capital pour le Romantisme canadien, c'est vraisemblablement l'année 1826 qui l'apporte. Il provient de M. l'abbé Painchaud, futur fondateur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui écrit une lettre personnelle à M. le Vicomte de Chateaubriand pour le remercier d'avoir signé *Le Génie du Christianisme*, poème si beau et si utile à la gloire de la religion. (Marion, 1933 : 124)

Ainsi, parvenu au terme de cette analyse et à la lumière de cette dernière citation, ne pouvons-nous pas envisager que la naissance du sujet lyrique dans les lettres canadiennes précède la poésie crémazienne et que le contexte entourant les Rébellions de 1837-1838 offrait des conditions favorables à son émergence? Alors, plutôt que de limiter la filiation de la littérature canadienne naissante à celle de la France, nous pouvons peut-être déceler à même les pratiques discursives locales un principe de filiation. Non pas que Crémazie s'inspire des *Dernières lettres* de Lorimier, mais il semble qu'en dépit de l'influence française d'un Lamartine ou d'un Hugo, il faille reconnaître la présence d'un sillage romantique canadien dès 1830 et voir dans la poésie de Crémazie la légitimation de ce sillage, et ce, tant au plan thématique que modal. En effet, puisque l'écriture de la lettre traduit cette quête permanente de soi, constitue une véritable réponse à l'assignation à la fixité, l'écriture est toujours un devenir et ce devenir ne trouve pas dans l'écriture son terme. Au contraire, ce processus trouve un prolongement dans la lecture. De manière générale, la forme épistolaire engendre un cycle de réponses qui se rompt, bien souvent, par la mort d'un des correspondants. Si elles sont conservées, ces lettres peuvent rejoindre d'autres lecteurs que ceux prévus par le processus initial de destination. Empruntant une métaphore guerrière, Reichelberg et Kauffmann abondent dans ce sens lorsqu'elles suggèrent que : « Les livres sont très patients. Tels des bombes à retardement, ils attendent en silence le moment d'exploser entre les mains des lecteurs. » (Reichelberg et Kauffmann, 2000 : 27) À ce sujet, nous ne pouvons qu'ajouter que les lettres aussi sont patientes. Il apparaît en effet que les lettres de Chevalier de Lorimier et plus encore celles de Julie Bruneau-Papineau aient dû attendre longtemps le moment de leur reconnaissance. Il semble que la correspondance de la femme patriote ait dû patienter plus d'un siècle avant de parvenir à une destination valable. De statut de courroie de transmission de la parole de l'autre, rôle dans lequel son interlocuteur réel la confinait, l'épistolière a atteint le statut de sujet dans les années 1990, soit plus d'un siècle après son envoi et sa réception, avec l'édition préparée par Renée Blanchet et la biographie romancée de Micheline Lachance.

Certes, contrairement au patriote condamné à mort, cette femme ne figure pas dans le répertoire des héros de notre histoire, mais on peut tout de même, à partir d'elle et de sa correspondance, reconnaître une filiation dans les écritures au féminin, établir un continuum

de femmes contestataires. Bien que la critique féminine doive souvent se limiter à la forme intime, il n'en demeure pas moins que dans leur journal respectif, Henriette Dessaulles et Joséphine Marchand-Dandurand s'adonnent à une critique en règle des conditions de vie des femmes, notamment par la critique du mariage et celle de la maternité. Dès la première entrée de son journal, soit le 8 septembre 1874, Henriette écrit : « Que je voudrais avoir une bonne fée à mon service! D'abord je me ferais changer en garçon – c'est un peu bête à quatorze ans, les garçons, mais ils deviennent très gentils plus tard, et puis ils apprennent tout ce qu'ils veulent. » (Dessaulles, 1999 (1874) : 14-15) De même, le premier roman écrit par une Canadienne, *Angéline de Montbrun*, constitue aussi une transgression par rapport aux normes sociales en ce que l'héroïne n'accomplit pas le destin traditionnellement imposé aux femmes de son époque. En effet, dans le dénouement du roman de Laure Conan, Angéline valorise l'indépendance et la solitude au détriment du cloître et du mariage. Tout comme Julie Bruneau-Papineau avec sa correspondance, pour Angéline, c'est la solitude qui mène à l'écriture. Au final, il apparaît que la décennie 1830-1840 demeure, à ce jour, trop peu balisée. On néglige l'importance de rétablir la filiation entre ces écrits intimes et les pratiques d'écriture publiques, lesquels posent pourtant les bases d'une littérature à venir.

Enfin, on peut considérer que les productions épistolaires de ces deux patriotes ont réussi leur entreprise de résistance. L'écriture constituait véritablement un expédient efficace à la revendication au droit à disposer de soi, de son identité. Leurs lettres demeurent ancrées dans la mémoire, les éditions de leurs correspondances, les études portant sur elles ainsi que les réalisations cinématographiques en témoignent. En somme, ces deux épistoliers ont résisté à l'oubli. Ils demeurent de nos jours des figures imposantes de cette période qui fait couler beaucoup d'encre, davantage aujourd'hui que dans les années qui lui ont succédé. Grâce à ces diverses relectures, il est possible aujourd'hui de légitimer dans l'histoire littéraire les pratiques d'écriture qui ont cours au XIX^e siècle. Les écritures intimes nous permettent, en effet, d'observer ce qui ne peut l'être ailleurs, c'est-à-dire la construction de stratégies d'individuation qui, sous le couvert de l'intimité, pouvait donner libre cours à l'imagination de leur auteur. Ce sont peut-être là les véritables enjeux que les pratiques d'écriture de la période ont à offrir d'un point de vue littéraire.

Car, tout compte fait, étant accessible à tous, la pratique épistolaire peut remplir plusieurs finalités. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que la reconnaissance de la lettre comme genre littéraire a longtemps tardé et ne fait pas encore consensus de nos jours. Certes, l'on peut conclure que certains enjeux de l'épistolaire comportent un potentiel de polémique ou de résistance immanent, mais toutes les lettres ne témoignent pas d'une écriture polémique ou de la résistance. La lettre intime ne peut être aussi efficace, ne peut escompter avoir le même impact qu'une lettre publique. D'où la nécessité de développer des stratégies d'écriture qui visent à l'élargissement de la destination ou à la réorientation de l'échange.

Ainsi, c'est par la mise en œuvre de stratégies telles que le détournement et le dialogisme que Chevalier de Lorimier et Julie Bruneau-Papineau ont accompli un travail d'écriture, faisant de leurs lettres, des lettres de la résistance. L'envoi de la lettre leur permettait de sortir leur discours à l'extérieur des limites circonscrites par le lieu de l'exclusion. Que cela soit en instaurant un système de relais à partir d'un destinataire initial ou encore en insérant un discours public dans une lettre intime, il y a une tentative réelle de la part des épistoliers à s'ingérer dans l'espace public. En outre, les lettres de Lorimier ont circulé à un moment où la littérature ne bénéficiait pas de support qui lui était propre pour sa diffusion, le livre étant une denrée rare au XIX^e siècle. Ce qui porte à croire qu'il y avait derrière la production épistolaire de Lorimier la volonté de bâtir une littérature qui soutiendrait le projet national dans le futur. C'est d'ailleurs l'avenir qui s'est chargé de la consécration de cette correspondance en un objet littéraire. En définitive, le lecteur contemporain de ces lettres ne figurait pas d'emblée en tant que destinataire implicite. Il ne peut participer au débat, il peut uniquement juger des stratégies énonciatives et rhétoriques visant à faire de l'écriture épistolaire un cheval de bataille. Dans cette optique, la succession des lettres fait apparaître les déplacements stratégiques de l'épistolier envers son adversaire, un peu à la manière d'une partie d'échec, il s'agit de demeurer attentif aux manœuvres effectuées à chaque tour de parole et qui graduellement mèneront non pas la victoire ou à la défaite, tout n'étant pas tout noir ou tout blanc, mais à certains gains, à certaines concessions.

Les théories féministes convoquées au cours de cette étude, lesquelles révélaient des enjeux tant féminins que masculins, soulèvent une dernière remarque. En effet, le parallèle

établi tout au long de ce mémoire entre le patriarcat et le colonialisme, systèmes de domination qui engendrent des stratégies de résistance semblables, nous amène au constat suivant : lorsqu'un dominé - qu'il soit homme ou femme – cherche à résister par l'écriture, il doit nécessairement retraverser le discours hégémonique. Autrement dit, les dominés sont contraints de jouer le jeu du pouvoir pour le faire dérailler. Le recyclage est d'ailleurs une stratégie d'écriture des femmes bien connue. Absentes des anthologies, des femmes auteures ont réécrit dans une perspective critique les grands canons de la littérature³⁸ afin de se tailler une place dans l'histoire littéraire, proposant ainsi un va-et-vient entre le texte canonique et sa réécriture. Ce va-et-vient entre la norme et la marginalité, entre le système de domination et sa résistance se retrouve dans le corpus épistolaire analysé ici, lequel trouve son parfait reflet dans l'aller-retour de la lettre entre un dominé et un dominant. Si bien qu'une forte intuition me pousse à affirmer du bout des lèvres que tout dominé doit recycler le discours dominant pour le renverser, que le recyclage suscite un conflit des codes, lequel engendre parfois une rupture, pensons aux avant-gardes, mais au final, il y a toujours un raccord plus ou moins ferme avec l'institution qui impose son cadre normatif. En définitive, il n'y a pas de en-dehors du pouvoir. Par conséquent, le moyen le plus efficace de contester un système de domination, c'est d'en montrer les failles de l'intérieur.

³⁸ Pensons à *L'Odysée de Pénélope* de Margaret Atwood, Montréal, Boréal, 2005

BIBLIOGRAPHIE

I. Corpus étudié

BRUNEAU-PAPINEAU, Julie, *Une femme patriote, Correspondance 1823-1862*, texte établi avec introduction et notes par Renée Blanchet, Sillery, Septentrion, 1997, 518p.

LORIMIER, Chevalier de, *15 février 1839, lettres d'un patriote condamné à mort*, édition préparée par Marie-Frédérique Desbiens et Jean-François Nadeau, Montréal, Comeau et Nadeau éditeurs, 2001, 126p.

II. Études sur le corpus

ANDRÈS, Bernard (dir.), *Le portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 505p.

AUBIN, Georges, *Au Pied-du-Courant, Lettres des prisonniers politiques de 1837-1839*, Montréal, Comeau & Nadeau, 2000, 457p.

BERNARD, Jean-Paul, *Les idéologies québécoises au 19^e siècle*, Montréal, Boréal express, 1978, 149p.

BERNARD, Jean-Paul, *Les Rébellions de 1837-1838*, Montréal, Boréal express, 1983, 349p.

BERNIER, Gérald, SALÉE, Daniel, « Les patriotes, la question nationale et les rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada », in Marcel Bellavance (dir), *Le Québec au siècle des nations*, Montréal, VLB éditeur, 2004, p.25-36

BOUCHARD, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau monde*, Montréal, Boréal, 2000, 503p

COLLECTIF CLIO, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1982, 521p.

DAVID, Louis-Olivier, *Les patriotes 1837-1838*, Montréal, Beauchemin, 1934, 312p.

DESBIENS, Marie-Frédérique, « La plume pour épée : le premier romantisme canadien (1830-1860) », thèse de doctorat, Sainte-Foy, Université Laval, 2005, 304p.

DESBIENS, Marie-Frédérique, « La construction rhétorique d'un héros national : les dernières lettres de Chevalier de Lorimier, patriote condamné à mort (1839) », in Bernard Andrés (dir), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 2002, p.353-370

DESBIENS, Marie-Frédérique, *Dernières lettres de Chevalier de Lorimier*, édition critique et commentée, mémoire de maîtrise, Université Laval, 2000, 165p.

- DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 393p.
- DUMONT, Micheline, *L'instruction des filles au Québec (1639-1960)*, Ottawa, Société historique du Canada, 1990, 32p.
- FABRE, Hector, *Esquisse biographique sur Chevalier de Lorimier*, Montréal, Imprimerie du Pays, 1856, 15p.
- FALARDEAU, Pierre. 2001. *15 février 1839*. Chrystal Films.
- FAUTEUX, Aegidius, *Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Éditions des Dix, 1950, 433p.
- FILTEAU, Gérard, *Histoire des patriotes, T.I., L'explosion du nationalisme*, Montréal, Éditions de l'A.C.F, 1938, 227p.
- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada, IX*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1946, 295p.
- GREER, Allan, *Habitants et patriotes*, trad. de l'anglais par Christian Teasdale, Montréal, Boréal, 1997, 370p.
- HARE, John, *Les Patriotes 1830-1839*, Ottawa, Éditions Libération, 1971, 232p.
- HUSTON, James (dir.), *Le répertoire national*, Montréal, Lovell & Gibson, 1848-1850, 4 vols; Montréal, VLB, édité par Robert Melançon, 1982.
- LACHANCE, Micheline, *Le roman de Julie Papineau. T.I. La Tourmente*, Montréal, Québec Amérique, 2006 (1995), 517p.
- LACHANCE, Micheline, *Le roman de Julie Papineau. T.II. L'Exil*, Montréal, Québec Amérique, 1998, 637p.
- LAMONDE, Yvan, *L'art de vivre : la prison et l'exil (1837-1838)*, transcription de l'émission radiophonique présentée à Radio-Canada, le 20 juin 1984
- LEGAULT, Chantal, RÉMILLARD, Marie-Claude, « Le romantisme canadien : entre le repli et l'action », in Micheline Cambron (dir.), *Le journal Le Canadien*, Montréal, Fides, 1999, p.325-393
- LEMIRE, Maurice (dir.), *La vie littéraire au Québec, 1840-1869*, tome III, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, 671p.
- LEMIRE, Maurice (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche, 1993, 341p.
- LEMIRE, Maurice (dir.), *La vie littéraire au Québec, 1806-1839*, tome II, Québec, Presses de l'Université Laval, 1992, 587p.

LORIMIER, Michel, *Chevalier de Lorimier notaire et patriote montréalais de 1837-1838*, mémoire de maîtrise en histoire, UQAM, 1975, 147p.

LORIMIER, Michel, « Lorimier, Chevalier de », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol. VII (1836-1850), <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 26 janvier 2010.

MAILHOT, Laurent, « Notre "jeune romantisme" », in *Le romantisme au Canada*, sous la dir. de Maurice Lemire, Québec, Nuit blanche, 1993, p.297-320

MEILLEUR, Jean-Baptiste, *Court traité sur l'art épistolaire*, Montréal, imprimé et publié par F. cinq-mars, 1845, 72p.

OUELLET, Fernand, *Julie Bruneau-Papineau, un cas de mélancolie et d'éducation janséniste*, Québec, Presses de l'université Laval, 1961, 123p.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à Julie*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, Québec, Septentrion, 2000, 812p.

RANDALL, Marilyn, « Quand le politique devient privé : rhétorique épistolaire de Julie Papineau », in *La rhétorique au féminin*, sous la direction de Annette Hayward, Québec, Nota bene, 2006, p.207-221

ROY, Julie, « Stratégies épistolaires et écritures féminines, les Canadiennes à la conquête des lettres (1639-1839) », thèse présentée comme exigence partielle au doctorat en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2003, 2 v., 868p.

SAVARY, Charlotte, « Julie Papineau, symbole d'un peuple déçu », in *Liberté*, no.37-38, janvier-avril 1965, p.140-145

III. Corpus théorique

AGAMBEN, Giorgio, *Ce qui reste d'Auschwitz*, trad. de l'italien par Pierre Alferi, Paris, Payot & Rivages, 2003, 192p.

AMORIM, Marilia, *Dialogisme et altérité dans les sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, 1996, 205p.

AMOSSY, Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1999, 215p.

AMOSSY, Ruth, HERSCHBERG PIERROT, Anne, *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin, 2007, 127p.

ANGENOT, Marc, *Dialogues de sourds, Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008, 450p.

ARIÈS, Philippe, DUBY, Georges, *Histoire de la vie privée, T. IV. De la révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1999, 621p.

ARSENAULT, Mathieu, *Le lyrisme à l'époque de son retour*, Québec, Nota bene, 2007, 169p.

AUSTIN, John, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970, 183p.

AUTIN, Jean, *La duchesse d'Abrantès*, Paris, Perrin, 1991, 328p.

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique de la création verbale*, trad. du russe par Alfreda Aucouturier, Paris, Gallimard, 1979, 400p.

BAKHTINE, Mikhaïl, *Le marxisme et la philosophie du langage*, traduit du russe par Marina Yaguello, Paris, Minit, 1977, 228p.

BAREAU, Michel, « Pour une sociologie de la lettre au XVIII^e siècle », in Georges Bérubé et Marie-France Silver, *La lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*, Toronto, Éditions du Gref, 1996, p.257-275

BARON, Christine, *La sincérité*, Paris, Autrement, 1995, 248p.

BAUDRILLARD, Jean, *De la séduction*, Paris, Galilée, 1979, 243p.

BEAUJOUR, Michel, *Miroir d'encre*, Paris, Seuil, 1980, 375p.

BELLEAU, André, « Le conflit des codes dans l'institution littéraire québécoise », *Liberté*, no.134, mars-avril 1981, p.15-20

BÉNICHOU, Paul, *Romantisme français, T.I, Le sacre de l'écrivain, Le temps des prophètes*, Paris, Quarto Gallimard, 1996, 985p.

BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale, I*, Paris, Gallimard, 1966, 356p.

BERGÈRE, Marc, CAPDEVILA, Luc, *Genre et événement, du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, France, Presses universitaires de Rennes, 2006, 168p.

BERTRAND-JENNINGS, Chantal, *Un autre mal du siècle*, France, Presses universitaires du Mirail, 2005, 166p.

BEUGNOT, Bernard, « De l'invention épistolaire à la manière de soi », *L'épistolarité à travers les siècles*, dirigé par Mireille Bossis, Centre culturel international de Cerisy La Salle, Angleterre, Franz Steiner Verlag Wiesbaden, 1990, p.27-38

BOSSIS, Mireille (dir.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Acte du colloque, Paris, Éditions Kimé, 1994, 254p.

BOSSIS, Mireille, « Conscience de soi et enfermement dans la correspondance de Marie Cappelle », in André Magnan, *Expériences limitées de l'épistolaire lettres d'exil, d'enfermement, de folie*, actes du colloque de Caen, Paris, Honoré Champion éditeur, 1993, p.315-326

BOURDIEU, Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, 177p.

BRUNET, Manon (dir.), *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Montréal, Nota bene, 1999, 224p.

BURGELIN, Claude, « Le temps des témoins », in *Les Cahiers de la Villa Gillet*, Lyon, no. 3, novembre 1995, p.79-89

BUTLER, Judith, *Le pouvoir des mots, politique du performatif*, trad. de l'anglais par Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2004, 287p.

CABANEL, Patrick, *La question nationale au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 1997, 121p.

CERTEAU, Michel de, *L'invention du quotidien, T.I, l'art de faire*, Paris, Gallimard, 1990, 349p.

CHAMAYOU, Anne, *L'esprit de la lettre (XVIII^e siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 202p.

CHARTIER, Roger, « Les pratiques de l'écrit », in Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée III. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, p.113-161

COMBE, Dominique, « Aimé Césaire et "la quête dramatique de l'identité" », in Dominique Rabaté (dir), *Le Sujet lyrique en question*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1996, p.177-189

COMBE, Dominique, « Poésie, fiction et réalité », in *Poétique*, no. 61, 1985, p. 35-48

COMPAGNON, Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979, 414p.

DAUMAS, Maurice, « Manuels épistolaires et identité sociale (XVI^e - XVIII^e siècles) », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1993, p.529-556

DAUPHIN, Cécile, FARGE, Arlette (dir), *Séduction et sociétés*, Paris, Seuil, 2001, 345p.

DERRIDA, Jacques, *La carte postale de Socrate à Freud et au-delà*, Paris, Flammarion, 1980, 551p.

DIAZ, Brigitte, « Mme Roland : de la lettre aux Mémoires (1767-1780) », in Marie-France Silver (dir.), *Femmes en toutes lettres, les épistolaires du XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p.211-227

- DIAZ, Brigitte et SIESS, Jürgen, *L'épistolaire au féminin, Correspondances de femmes XVIIIe-XXe siècles*, France, Presses universitaires de Caen, 2006, Actes de colloque de Cerisy-La-Salle, 1^{er}- 5 octobre 2003, 258p.
- DIAZ, José-Luiz, « Le XIX^e siècle devant les correspondances », in *Romantisme*, no.90, 1995, p.7-26
- DIAZ, José-Luiz, « Il est interdit de penser par lettre », in *Penser par lettre*, Benoît Melançon (dir.), Montréal, Fides, 1998, pp.13-35
- DUBY, Georges, PERROT, Michèle, *Histoire des femmes en Occident, T.IV, le XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002, 764p.
- DUCHÊNE, Roger, « Réalité vécue et réussite littéraire : le statut particulier de la lettre », in *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, no.2, mars-avril 1971, p.177-194
- DUMONT, Micheline, *Découvrir la mémoire des femmes. Une historienne face à l'histoire des femmes*, Montréal, Remue-ménage, 2002, 159p.
- FABRE, Daniel (dir.), *La fabrique des héros*, Paris, Éd. De la maison des sciences de l'homme, 1998, 318p.
- FARGE, Arlette, CHAUMONT, Michel, *Les mots pour résister*, Paris, Bayard, 2005, 210p.
- FLAHAUT, François, *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil, 1978, 233p.
- FONTANIER, Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, 505p.
- FRAISSE, Geneviève, *Muse de la raison, la démocratie exclusive et la différence des sexes*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989, 226p.
- GIRARD, Alain, *Le journal intime*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, 638p.
- GRASSI, Marie-Claire, *Lire l'épistolaire*, Paris, Dunod, 1998, 194p.
- GRASSI, Marie-Claire, *L'art de la lettre au temps de la Nouvelle Héloïse et du romantisme*, Genève, Éditions Slatkine, 1994, 366p.
- GRASSI, Marie-Claire, « Lettre », in Alain Montandon (dir), *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1995, p.543-563
- GREIMAS, Algirdas Julien, *La lettre : approches sémiotiques*, Fribourg : presses universitaires, 1998, 147p.
- GUSDORF, Georges, *Le Romantisme I. Le savoir romantique*, Paris, Payot & Rivages, 1993, 895p.

- GUSDORF, Georges, *Les écritures du moi*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1991, 430p.
- GUSDORF, Georges, *Naissance de la conscience romantique au siècle des Lumières*, Paris, Payot, 1976, 451p.
- GUSDORF, Georges, *La découverte de soi*, Paris, Presses universitaires de France, 1948, 513p.
- GUSDORF, Georges, *L'expérience humaine du sacrifice*, Paris, Presses universitaires de France, 1948, 275p.
- HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, 1995, 159p
- HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse (1711-1733), la formation d'un épistolier au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1992, 394p.
- HAVERCROFT, Barbara, « Quand écrire, c'est agir : Stratégies narratives d'agentivité féministe dans *Journal pour mémoire* de France Théoret », in *Dalhousie French Studies*, n° 47, été 1999, p.93-113
- HUNT, Lynn, *Le roman familial de la révolution française*, trad. de l'anglais par Jean-François Sené, Paris, Albin Michel, 1995, 262p.
- KAUFMANN, Vincent, « Relations épistolaires de Flaubert à Artaud », in *Poétique*, vol.17, no.68, novembre 1986, p.387-404
- KERBRAT, Marie-Claire, *Leçons littéraires sur l'héroïsme*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 164p.
- JAUBERT, Anna, *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette, 1990, 239p.
- JOUHAUD, Christian, RIBARD, Dinah et SCHAPIRA, Nicolas, *Histoire Littérature Témoignage*, Paris, Gallimard, 2009, 405p.
- JURANVILLE, Anne, *La femme et la mélancolie*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 325p.
- LANSON, Gustave, *Essais de méthode de critique et d'histoire littéraire*, Paris, Hachette, 1965, 479p.
- LEFEBVRE, Henri, *Critique de la vie quotidienne, T.I. Introduction*, Paris, L'Arche éditeur, 1958, 267p.
- LEJEUNE, Philippe, *Le Moi des demoiselles*, Paris Seuil, 1993, 454p.
- LÖWY, Michael et SAYRE, Robert, *Révolte et mélancolie. Le romantisme à contre-courant de la modernité*, Paris, Payot, 1992, 306p.

- MADELÉNAT, D., « Mal du siècle », in *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Borduas, 1984
- MAINGUENEAU, Dominique, *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004, 262p
- MAINGUENEAU, Dominique, « Ethos, scénographie, incorporation », in Ruth Amossy (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1999, p.75-100
- MARION, Séraphin, *Origines littéraires du Canada français*, Hull, Édition de l'Éclair, 1951, 171p.
- MARION, Séraphin, « La querelle des classiques et des romantiques dans le Canada français au XIX^e siècle (1824-1894) », *Revue trimestrielle canadienne*, juin 1933, p.121-146.
- MARQUET, Jean-François, « Témoignage et testament », in Enrico Castelli, *Le témoignage*, Actes du colloque organisé par le Centre international d'études humanistes et par l'Institut d'Études philosophiques de Rome, Paris, Aubier, 1972, p.151-159
- MELANÇON, Benoît, *Diderot épistolier*, Montréal, Fides, 1996, 501p.
- MELANÇON, Benoît, « Diderot épistolier : pour une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle. Conclusion d'une thèse », *Les facultés de lettres, recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, Montréal, Centre universitaire pour la sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances, 1993, 241p.
- MEIZOZ, Jérôme, *Postures littéraires*, Genève, Slatkine érudition, 2007, 210p.
- MESNARD, Philippe, *Témoignage en résistance*, Paris, Stock, 2007, 419p.
- MEYER, Michel, *Questions de la rhétorique : langage, raison et séduction*, Paris, Le livre de poche, 1993, 159p.
- NIES, Fritz, « Un genre féminin? », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, no.6, 1978, p.994-1003
- PELLETIER, Sylvie, « Représentation de soi et conscience de genre dans les autobiographies féminines en France (1850-1914) », in Fatou Sow (dir.), *La recherche féministe francophone : langage, identités et enjeux*, Paris, Karthala, 2009, p.143-154
- PERELMAN, Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation*, 2 vols, Paris, Presses universitaires de France, 1958
- PERROT, Michelle, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998, 491p.

- PETER, Jean-Pierre, « Les médecins et les femmes », in Jean-Paul Aron (dir.), *Misérable et glorieuse, la femme au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1980, p.79-97
- PEYRE, Henri, « Romantisme », in *Dictionnaire des genres et des notions littéraires*, Paris, Albin Michel, 1997
- PLANTÉ, Christine, *La petite sœur de Balzac*, Paris, Seuil, 1989, 374p.
- PLANTÉ, Christine, *L'épistolaire, un genre féminin?*, Paris, Honoré Champion, 1998, 305p.
- POUBLAN, Danièle, « Les lettres font-elles les sentiments », in Cécile Dauphin et Arlette Farge, *Séductions et sociétés*, Paris, Seuil, 2001, p.141-182
- RAHNER, Karl, « Interprétation théologique du témoignage », in Enrico Castelli, *Le témoignage*, Actes du colloque organisé par le Centre international d'études humanistes et par l'Institut d'Études philosophiques de Rome, Paris, Aubier, 1972, p.173-187
- REGARD, Frédéric, *La force du féminin*, Paris, Fabrique, 2002, 125p.
- REICHELBERG, Ruth et KAUFFMANN, Judith, *Littérature et résistance*, Reims, Presses universitaires de Reims, 2000, 270p.
- RIOT-SARCEY, Michèle, « Par mes œuvres on saura mon nom : l'engagement pendant les années folles », in *Romantisme*, no.77, 1992, p. 37-45
- RODRIGUEZ, Antonio, *Modernité et paradoxe lyrique*, Paris, Jean-Michel Place, 2006, 195p.
- TAHON, Marie-Blanche, « Maternité ou citoyenneté », in *Espaces et temps de la maternité*, sous la dir. de Francine Descarries et Christine Corbeil, Montréal, Remue-ménage, 2002, p.83-102
- TARDIVEL, Jules-Paul, « Introduction », *Pour la patrie*, Québec, Bibliothèque québécoise, 1989, p.7-19
- VAN TIEGHEM, Paul, *Le romantisme dans la littérature française*, Paris, Albin Michel, 1969, 536p.
- WOOLF, Virginia, *Une chambre à soi*, trad. de l'anglais par Clara Malraux, Paris, 10/18, 1992 (1929), 171p.
- WOOLF, Virginia, *Trois guinéas*, trad. de l'anglais par Viviane Forrester, Paris, des Femmes, 1978, 316p.
- ZIZEK, Slavoj, *La parallaxe*, Paris, Fayard, 2008, 458p.